

Pour la bibliothèque de mes Compagnons
Nivellois P. H. 9

La Maison D'ENGHIEN

L'illustre maison d'Enguien¹ a des commencements obscurs.

Bien que l'intervalle d'un demi-millénaire rende l'hypothèse invérifiable, il est possible que, d'apparence autochtone, elle ait pour auteur le chef franc Ado, qui a donné son nom à la localité². Et, sans qu'il y ait là de contradiction, qu'elle se soit continuée par des *villici* locaux³.

*
* *

(1) Pour apprécier cette illustration, qui a peu d'égaux, on doit lire : PATTEN DE GLONE, *Deux Souveraines descendantes des seigneurs d'Enguien*. Et se rappeler que les Bourbons et Henri IV étaient leurs hoirs directs.

Brabant, Flandre, Dreux, Coucy, Florence, Athènes, Andrinople, Chypre, Argos, Brienne, Dunois, Naples et même Jérusalem, ces noms illuminent le déroulement de leur histoire, sans oublier Jehan de Luxembourg, *supporter* de la Pucelle.

(2) A. CARNOY, *Dictionn. étymol. des Communes de Belg.* t. I, p. 155.

Les principaux auteurs qui ont traité de la maison d'Enguien sont : COLINS, *Histoire* (...); BUTKENS, *Trophées* (...), 2^e éd., t. II, p. 113 ss.; LE ROUX, *Recueil de la Nobl.*, p. 156 ss.; GOETHALS, *Dictionn. généal. et hérald.*, t. II, p. 263 ss.; E. MATTHIEU, *Hist. de la ville d'Enguien*, p. 38 ss.; le même, dans *A. A. E.*, t. IV, p. 16 ss.; SAINT-GENOIS, *Monum. anc.*, t. I, p. 36.

ARMES PRIMITIVES : *gironné à l'antique (c'est-à-dire de huit pièces) d'argent ? et de sable ? à l'écusson brochant en cœur de gueules ?*

ARMES PLUS RECENTES : *gironné d'argent et de sable de dix pièces, les girons de sable chargés chacun d'un semé de croisettes d'or, ces croisettes ensuite réduites à trois, puis recroisettées et enfin, recroisettées, au pied fiché, posées vers l'abîme. Heaume penché : d'or, ensuite d'argent.*

Bien que ~~le~~ *Matthieu* ait suivi GOETHALS (il le déclare) et que celui-ci se soit référé à un « travail très savant » de Pierre-Albert DE LAUNAY, qu'il estimait « profondément instruit et critique judicieux », le discernement de MATTHIEU, qui consacra sa vie aux recherches d'histoire, lui a permis de redresser maintes erreurs du fameux faussaire et de son frère et confrère. En tout cas, ceci n'étant pas un livre d'histoire, mais un essai de généalogie, nous pouvons renvoyer à MATTHIEU touchant des détails sans conséquence pour les filiations. La comparaison des dates suffit déjà pour déceler de graves erreurs des DE LAUNAY et de leurs copistes.

Malheureusement, les actes qui nous sont restés du moyen âge, déjà rares en 1940, ont subi l'effet des destructions massives de cette funeste année.

A la différence des travaux qui vont suivre, et qui seront fondés sur titres, voici donc une compilation. Elle fut aussi attentive qu'il nous a été possible.

Nous avons l'agréable devoir de remercier pour ses nombreuses communications M. Y. DELANNOY et, pour son aide dans les corrections, M. P. DE TIENNE.

(3) Mais dépendants de qui ? En un temps de frontières indécises, où Nivelles n'était pas en Brabant (HOEBANX), le blason de la famille (*identique* au moins pour les figures à celui que l'on attribue aux princes flamands), ne parle-t-il pas, quand on songe qu'aujourd'hui encore, la contrée est contiguë à la Flandre ? Que *gironné* et *écusson brochant* aient été réellement portés à Gand, la chose est indifférente, alors que l'on reconnaît qu'ils passaient pour être « Flamand ancien ». Cette vérité n'a pas été ébranlée au cours de la controverse qui divisa jadis l'archiviste Piot et l'archéologue De Busscher.

Volet : *d'argent, doublé de gueules. Cimier : un écran échancré d'argent ? chaque pointe sommée d'une boule de sable ?* Ensuite, heaume penché, volet de sable, doublé d'argent. Cimier : un groupe de trois boules mal-ordonnées de gueules, sommée d'une pennache de plumes d'autruche d'or, le tout dans un vol banneret d'argent. Ensuite, lambrequins : de sable, doublés d'argent, parfois doublés de gueules. Cimier : un chapeau de tournoi d'argent, retroussé de sable, sommé de deux boules du même, soutenant chacune un demi-vol banneret d'argent. Cri : *Anghien !*

ARMES ANCIENNES DE LA BRANCHE BATARDE D'ENGHIEN-KESTERGAT : *d'argent à trois fleurs de lis au pied posé de sable ; au franc-quartier brochant, gironné d'argent et de sable de dix pièces, les girons de sable chargés chacun d'un semé de croisettes recroisettées au pied fiché et posées vers l'abîme, d'or. Cimier : un pennache d'or, dans un vol à l'antique d'argent, semé de tourteaux de gueules. Devise : SANS REPOS. Devise figurée, ou symbole : un mouvement d'horlogerie d'or et d'argent.*

ARMES MODERNES de cette branche : *écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, gironné d'argent et de sable, les girons de sable chargés chacun de trois croisettes recroisettées, au pied fiché, posées vers l'abîme, d'or ; aux 2^e et 3^e, d'argent à trois fleurs de lis au pied posé de sable. Lambrequins : de sable, doublés d'argent. Cimier : une boule d'or, dans un vol banneret d'argent.*

ARMES DE LA BRANCHE DE SOTTEGEM : *gironné d'or et de gueules de dix pièces, les girons de gueules chargés d'un semé de croisettes, potencées ou recroisettées d'argent* Heaume penché. Volet : ... Cimier : *un écran en forme d'éventail d...* Cri : *Sottenghien !*

(4) Ce qui revient exactement à : *Anghien au seigneur !* Faire de ce cri une devise pieuse, en mettant l' s au majuscule, est proprement un contresens. D'ailleurs, l'attribution d'une devise héraldique *de famille* pour le moyen âge en serait un autre.

C'est ici la forme adoptée par GELRE.

ARMES DE LA BRANCHE DE BRAINE : *gironné d'argent et de gueules de dix pièces, les girons de gueules chargés d'un semé de croisettes d'or*, Heaume penché. Volet : *d'argent*. Cimier : ... Cri : *Anghien !*

ARMES DE LA BRANCHE D'HAVRE : *gironné d'or et de gueules de dix pièces, les girons de gueules chargés chacun de trois croisettes, simples puis recroisettées, d'argent, posées vers l'abîme*. Heaume penché. Volet : *d'hermine*. Cimier : *un chapeau de tournoi d'hermine, entre deux cornes de bœuf, l'une de gueules, garnie à l'extérieur de trois boules d'argent, l'autre d'argent, garnie à l'extérieur de trois boules de gueules*. Cri : *Anghien !* Cimier : ...

ARMES DU RAMEAU BATARD de cette branche, issu de Gérard II : les mêmes(!). Heaume *couronné*. Cimier : *un griffon issant d'or, tenant une bannière des armes*^(4bis).

(4bis) D'autres variantes seront blasonnées au cours de ce travail. Nous ne donnons ici que les principales.

Branche aînée

On ne peut les suivre que depuis³ :

I. — ENGLEBIERS I^{er}, sire d'ANGHIEN^(4ter), « vir nobilis »⁵, compagnon de Bauduin IV l'Edificateur⁶, peut-être fils d'ANSIAUL, qui prit part à la première croisade⁷. Il scella en 1092 une chartre concernant l'église de Soignies^(7bis).

Selon le temps, il dut être père au moins de :

1. ENGLEBIERS, qui suit ;
2. BONIFACES, chevalier, qui apparaît en 1117.

(3) *Analectes* (...), t. XI, 1874, p. 19.

(4ter) Des écrivains lui substituent, sans apparence de preuve, un « Hugues » époux d'une Jeanne de Luxembourg. Ce n'est pas sans examen que nous avons écarté d'autres ancêtres « de parade ». Voir BUTKENS, *Trophées* (...), t. II, p. 113 et en n.

(5) Dans les rares textes conservés, ce titre n'est donné qu'à son fils et à leurs descendants. Mais il n'est guère douteux qu'il pût lui aussi, s'en prévaloir, puisque la qualité était héréditaire. Les travaux de feu E. PONCELET et de M. F. GANSHOF en ont révélé l'importance.

(6) E. MATTHIEU, *Hist. de la ville d'Engh.*, p. 39.

(7) DUVIVIER, *Pagus hainoensis*, p. 468.

(7bis) REIFFENBERG, *Hist. du Hain.*, t. I, p. 176.

II. — ENGLEBIERS II, sire d'ANGHIEN, était vassal du comte de Louvain.

Beltris N., son épouse, qui gratifia les religieux de Grimberghe d'une dîme à Hérinnes⁸, lui donna cinq enfants⁹ :

1. GOSWINS, chevalier, nommé pour la première fois en 1122, et avec son père en 1154¹⁰, apparaît de nouveau en 1168¹¹. Il était en 1172, avec ses frères Englebiers et Bonifaces, dans l'armée hainuyère¹².

En 1179, avec le même Englebiers, il fut témoin au contrat de mariage de Henri de Louvain et de Mechtilde de Bouloigne¹³.

En 1182, il engagea au comte de Hainaut le village de Lombeke. Ce suzerain résolut de le fortifier, ce qui causa une guerre meurtrière avec le duc¹⁴.

Goswins fut quelque temps — certainement en 1188 — seigneur d'Enghien¹⁵.

Cette année, il prit part avec beaucoup d'autres au jugement d'un fameux duel judiciaire à Mons¹⁶ ;

(8 et 12) REIFFENBERG, *Monum. pour servir (...)*, t. VIII, p. 349 ; MATTHIEU, o. cit., p. 39 ; Ch. PIOT, *Cartul. de l'abb. d'Eename* ; DE SMET, *Cartul. de Cambron*, p. 560 ; A. A. Mons, t. VIII, p. 349.

(9 et 10) WAUTERS, *Hist. des envir. de Brux.*, t. II, p. 168.

(11) Ch. PIOT, o. cit., p. 357.

(13 à 15) GISLEBERT DE MONS, *Chronique*, éd. Vanderkindere, pp. 111, 142, 143 et 213 ; DE SMET, *Corpus chronic. Fland.*, t. II, p. 799 ; MATTHIEU, *Biogr. du Hain.*, t. I, p. 265. Le récit, un peu romancé peut-être, de ses exploits est consigné dans « De Grimbergsche Oorlog », éd. Blommaert et Serrure.

(16) GISLEBERT, o. cit., p. 213.

2. HUWES, ci-après ;

3. RAINIERS, cité dans un acte sans date, avec son père et ses frères.

III. — HUWES, sire d'ANGHIEN, après son frère aîné, chevalier, « vavassor¹⁷ potens », inaugura, semble-t-il, cette politique de bascule qui allait attirer à lui-même et à sa race des coups terribles, mais finalement leur profiter.

En 1130, il avait, avec la plupart des seigneurs de Lothier, juré fidélité au duc Godefroy le Barbu¹⁸. En 1144, il combattit à Grimberghe et y fut en grand danger¹⁹.

Peu après la réunion du Brabant au Hainaut, incité sans doute par le duc Godefroy, il se bâtit une forteresse et s'en fut la relever en fief de ce duc, bien que le comte de Hainaut lui eût interdit de continuer ses travaux²⁰. Celui-ci vint alors s'emparer de ses défenses : tour, murailles, fossé de circonvallation, et le força de lui prêter le serment de vassal²¹. Mais, ce qui manifesta prudence et crainte révérentielle, sans discuter sa dépendance à l'égard du comte, le duc lui donna des terres — le Franc Petit Roman Pays — et une motte à proximité du château (la Motte de Bra-

(17) En partant de très haut.

(18) WAUTERS, *Hist. des environs (...)*, t. II, p. 168.

(19) COLINS, *Hist. des seign. d'Engh.*, pp. 15-16.

(20) GISLEBERT, o. cit., pp. 91 et 112.

(21) HOSSART, *Hist. (...) du Hain.*, t. I, p. 264 ; A. A. Tournai, t. XIV, p. 130.

bant), ainsi qu'un bâtiment pour y traiter ce qui relevait de sa suzeraineté²².

Vers 1183, Huwes fit don à l'abbaye de Saint-Ghislain d'une terre sise à Wasmes²³.

Vers 1190, il renonça aux dîmes d'Enghien et de Hoves que lui ou son père s'était appropriées Mais son fils Sohiers refusa de reconnaître cet abandon²⁴.

Il mourut peu après, laissant de N. N.,²⁵ des enfants légitimes²⁶ :

1. GOSWINS, qui apparaît en 1154.

Son épouse fut Gisle, châtelaine DE BRUCELLE²⁷ (Bruxelles), veuve de Franco I^{er}, châtelain. Restée veuve une seconde fois, elle apparaît l'an 1131, en qualité de co-

(22 à 24) REIFFENBERG, *Monum. anc.*, t. VIII, p. 356.

(25) Il est extrêmement probable qu'elle avait pour frères ou beaux-frères Henri N. et Ostes N., qui scellaient en 1207 et se disaient oncles de ses enfants. C'est ainsi, nous le croyons, qu'il faut interpréter. Voir : MIRÆUS, *Oper. dipl.* éd. Foppens, t. I, p. 741 ; REIFFENBERG, o. cit., p. 349 ; DE SMET, *Cartul. de Cambron*, p. 560.

Elisabeth de Luxembourg est une « alliance de parure », sortie du fertile cerveau de P.-A. de Launay.

(26) A l'exclusion des mots « fils aîné » se reporter à TEMPERMAN, *A. A. E.*, t. XIII, p. 130 ; Voir : BUTKENS, o. cit. ; GALLAND, o. cit., ajoute un Othon, qui est Ostes de la n. précédé ; GISLEBERT DE MONS n'en nomme que quatre.

(27) Les auteurs les plus sérieux font d'elle une tante de Walter, sire d'Aa, en 1180. Elle est fille d'un fils de Vrank ou Franco II, châtelain de Bruxelles et sénéchal du duc. Franco I^{er} est trop ancien. (F. GANSHOF, *Etude sur les Ministeriales*, p. 119).

Ceci n'est pas l'avis de HENNE et WAUTERS, *Hist. de Brux.*, ni de PLUMET, *Les seigneurs de Trazegnies (...)*, p. 275, qui passe sous silence le second mariage.

fondatrice de la chapelle Saint-Nicolas au bois de Senneffe²⁸ Elle fit aussi une donation à l'abbaye de Ghislenghien^{28bis}.

2. ENGLEBIERS. Il continue la filiation ;

3. SOHIERS, mentionné en 1155 avec son père et seul en 1156 et 1167.

Il fut conjoint à Ide DEMONS, dame de Baudour, pairesse des châteaux de Mons, de Valenciennes et de Beaumont, succédant en ces qualités à son père Goswin III, chevalier, seigneur de Baudour, Boussu, etc., et dont la mère était Beltris de Rumigny-Florennes.

Restée veuve sans postérité, Ide convola vers 1170 avec Régniers, sire de Jauche, chevalier, qui mourut en 1184, et, l'année suivante, avec Bauduins de Rumes, dit li Carons, chevalier, « grand, beau, fort et très probe », croisé en 1192. Ils étaient tous « nobiles »²⁹ ;

4. BONIFACES, chevalier. Il apparaît de 1161 à 1172^{29bis} ;

5. NICHOLLES, dont seule l'existence est connue ;

6. MARIE, femme d'Ernoul VILLAIN, chevalier, châtelain de Gand pour le comte de Flandre, lui-même comte de Gui-

(28 et 28bis) BERLIÈRE, *Monasticon belge*, t. I, p. 214.

(29) GISLEBERT DE MONS, *Chronique*, pp. 52, n. 4 (dont les derniers mots sont inexacts), 53, 174, 180, 213, 274 et 328, tabl. II ; BALD. AVENN., *Chron.*, éd. Le Roy, pp. 18-19 ; REIFFENBERG, o. cit., t. VIII, p. 362 ; TARLIER et WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 312 ; C^{te} DU CHASTEL DE LA H., *Notes sur Aymeries*, pp. 17-18 ; MATTHIEU, o. cit., p. 43.

(29bis) GISLEBERT, o. cit., p. 112 ; *Bull. S. A. Tournai*, t. XIV, p. 130, en n.

nes et seigneur de Bornhem, mort vers 1188, fils de Wenne-mar, aussi châtelain, et de Gile de Guines, sa seconde femme^{29ter}.

IV. — ENGLEBIERS III, sire d'ANGHIEN, « vir nobilis », chevalier, avoué de Tubize et de Castre³⁰, renouvela les tentatives de son père pour rattacher sa terre au Brabant^{30bis}. Ayant en 1191 fait acte de relief aux mains du duc Henri IV, son château fut investi par le comte de Hainaut Baudouin V, mais une trêve conclue entre les suzerains rivaux lui imposa la neutralité^{30ter}.

En février 1194 n.s., le comte de Hainaut, en guerre avec son voisin, prit Tubize, Hoberuge et Oisqueraç, détruisit Feluy et Arquennes et vint mettre à nouveau le siège devant le château d'Enghien, défendu par une garnison brabançonne³¹. Il s'en rendit maître, le fit démolir et confisqua la terre³². Englebiens se retira alors dans le manoir dit Wanake — maison des champs fortifiée à Bellingen, — donné par le duc de Brabant^{32bis}.

(29ter) DE SMET o. cit., p. 96 ; toutes les gén. Vilain. — DE GAND : *de sable, au chef d'argent*. Cimier : un buste d'homme de carnation, habillé de sable, le rabat d'argent.

(30) DEVILLERS, *Chartes du chap. de Ste-Waudru*, t. I, pp. 118 et 122.

(30bis) MATTHIEU, o. cit., p. 44.

(30ter à 32 et 33) GISLEBERT o. cit., pp. 265, 279 et 290.

(32bis) M. Y. Delannoy, archiviste de la ville d'Enghien, a bien voulu nous procurer la copie du ms : GALLAND, *Mémoires de la ville d'Enghien*, conservé sous le n° 4914 à la bibliothèque de l'Arsenal. On peut y lire : « Engelbert choisit pour son divertissement un lieu en la paroisse de Bellinge qui dépendoit de luy où il fit un chasteau nommé Wamacke pour y avoir le plaisir de la chasse et y faire son séjour ordinaire. La magnificence de ce chasteau se void par les ruines dont les vestiges paroissent encore à présent ». Voir aussi : VAN BELLINGHEN et CACAMP, *Général*. (...) *van Bellingen*, p. 18.

L'empereur Henri VI évoqua l'affaire et rendit sa terre à Englebiens, moyennant son rattachement au Hainaut³³.

En réparation de certains torts, Englebiens donna le 2 juin 1200 à l'abbaye de Grimberghe vingt-cinq bonniers sis à Marçq et lui confirma la possession d'une dîme offerte autrefois par sa grand'mère Beltris³⁴. Il stipulait qu'un anniversaire serait célébré pour le repos de son âme et pour celle de son grand-père (Englebiens)³⁵. C'était bien peu avant sa mort.

Il avait pris pour femme Elisabeth de Trazegnies³⁶, fille d'Oston I^{er}, seigneur dudit lieu, de Silly, etc., pair de Hainaut, chevalier, et d'Adelheid ou Helvide (de Rèves?)³⁷.

Elle lui avait donné :

1. HUWES, qui apparaît en 1173, comme proche parent de

(34) Dans la controverse touchant la date — 1200 ou 1202 — la première nous semble préférable : en 1202, Englebiens III n'était probablement plus vivant.

(35) BUTKENS, o. cit., t. II, p. 118 ; *Analectes*, 1^{re} sér., t. XI, p. 19. Les dates montrent que le nom « Englebiert » ou le mot « père » est une interpolation ou bien une erreur de copie.

(36) DE TRAZEGNIES primitif semble avoir été : *bandé d'or et d'azur* ou *d'azur et d'or* (sceau d'Oston, oncle d'Englebiens III et par conséquent, ~~frère~~ d'Elisabeth, BUTKENS, t. II, p. 114.)

(37) DE SMET, *Cartul. de Cambron*, t. II, p. 842 ; WAUTERS, *Hist. des envir.* (...), t. III, p. 599. Voir : PLUMET, *Les Seign. de Trazegnies* (...), pp. 79-81. BUTKENS, o. cit., t. I, p. 608, et quelques autres lui donnent pour femme, sans enfant, « Adeluide » fille d'Arnoul III, sire de Pamele-Oudenaerde, chevalier, etc., et de Marie N. Mais M. VERRIEST ne l'a citée que pour mémoire dans sa savante introd. à l'édition du *Vieil Rentier*, p. CVIII, n. 81. Si elle a existé, les dates ne s'opposent pas à ce qu'elle ait été première épouse, morte jeune.

Walter I^{er} d'Aa, en même temps qu'Englebiens, son père⁸⁸.
Ce dernier survécut à Huwes, mort sans hoirs ;

2. ENGLEBIERS, ci-après ;

3. MARIE, veuve en 1221 de Gossuin I^{er}, seigneur de HERIPONT, chevalier, vivant en 1212, fils d'Englebiens, seigneur de Hérionpont avant lui. Postérité⁸⁹.

V. — ENGLEBIERS IV¹⁰, né vers 1160, « Dei patientiâ »⁴¹, sire d'ANGHIEN, chevalier, vivait dans son manoir de Stryhout, à cause de la destruction de son château, en se consacrant à des œuvres pies⁴².

Au mois de février 1205, avec sa femme Adelheyd ou Ide d'Avesnes^{43bis}, il engagea à l'abbaye cambrésienne de Saint-Aubert leur dime d'Hérinnes, en garantie d'une somme de quatre-vingt-dix livres. Cette dime était tenue directement de Gilles de Hallut et médiatement de Rasse de Gavre, sire de Chièvres⁴³.

(38) WAUTERS, *Histoire des envir. de Brux.*, t. I, pp. 8-9. Walter d'Aa était de l'estoc des châtelains de Bruxelles.

(39) DE SMET, o. cit., p. 560 ; LANDERCY, dans *A. A. S.*, t. XIII, p. 118. — DE HERIPONT : *d'azur à la bande d'or*.

(40) Nos prédécesseurs MATTHIEU et LALOIRE le confondent avec son père et en font un centenaire ou quasiment : variété alors inconnue.

(41) Manifestation d'indépendance, la seule que lui permit sa position.

(42) A.G.R., Arch. ecclés., n° 1417, f°s 36, 50v°, 143 et 229 ; DE SMET, *Cartul. de Cambron*, pp. 560 et 564 ; HOEBANX, *L'Abbaye de Nivelles*, p. 361 ; notes de feu M. E. LANDERCY.

(42bis) D'AVESNES : *bandé d'or et de gueules*.

(43) A. D. du Nord, 36 H. 27 ; DUVIVIER, *Actes et docum. anc.* (...), nouv. série, p. 357, n° 196.

En 1211, il donna une charte-loi à Hérinnes, Saint-Pierre-Capelle et Tollembeek^{43bis}.

En 1214, il donna à l'abbaye de Forest un cens de dix-huit sous qu'il possédait au Bois-de-l'Aumone, près de Maubeuge⁴⁴.

Du consentement d'Ide, sa femme, et de ses fils Sohiers et Jakemes, il fit don en 1215 au couvent de N.-D. de Cantimpré de la dime qui lui appartenait à Brages⁴⁵.

En 1217, avec l'agrément de Sohiers, il donna à l'abbaye de Saint-Aubert sa dime d'Hérinnes, dont il est parlé ci-dessus. Une rente viagère était stipulée au profit de son fils Hues, clerc⁴⁶.

En 1218, il gratifia l'église montoise de Sainte-Waudru d'une rente dont le produit devait procurer une distribution à faire le jour de son obit⁴⁷.

En 1221, il possédait le château de Stryhout^{47bis}.

En 1222, avec son fils Sohiers et Marie, dame de Perwin(?), il céda en aumône perpétuelle à l'abbaye d'Aywières tous leurs droits sur des prairies à Ronquières⁴⁸.

En 1226, Englebiens, avec Timer de Rogemer, donna à la même

(43bis) *A. A. E.*, t. III, p. 117.

(44) WAUTERS, o. cit., t. I, p. 104, n. 3.

(45) BUTKENS, o. cit., t. II, p. 114.

(46) *A. A. E.*, t. VI, pp. 170-171. V. aussi pp. 157, 159, 161, 164, 165 et 169.

(47) DEVILLERS, o. cit., t. I, p. 118.

(47bis) DE SMET, o. cit., t. II, p. 842.

(48) A.G.R., *Cartul. d'Aywières*, f° 50 ; Th. PLOEGAERTS, *Les Moniales cisterc. Aywières*, p. 86.

abbaye, quinze bonniers à Postpont, paroisse de Braine-l'Alleud⁴⁹.

En novembre 1228, avec son vassal Jehan de Héripont, il donna une charte-loi au village de Henripont^{49bis}.

Il consentit d'autres donations encore au prieuré de Bellingen, aux abbayes de Cambron, de Saint-Denis en Brocqueroie, de Saint-Adrien à Grammont, d'Aywières, de la Cambre, de Saint-Corneille à Ninove, ainsi qu'à la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles⁵⁰.

En 1242, il fit reconnaître par arbitres les droits qu'il s'attribuait sur Castre, savoir : la justice entière, les rentes seigneuriales, les cens et le droit de faire tenir plaids⁵¹. Il mourut vers 1250, un 25 février⁵².

Englebiens III est le premier seigneur d'Enghien dont le sceau, employé de 1204 à 1231 au moins, nous a été conservé. Il est équestre, aux armes primitives. Contre-sceau armorié de même⁵³.

Il épousa en premier mariage, avant 1200, Adeleid ou Ide van Oudenaerde (d'Audenarde), que l'on dit fille d'Arnould III,

(49) Même cartul. f° 49; PLOEGAERTS, o. cit., p. 88; U. BERLIÈRE, dans *A. A. E.*, t. VII, pp. 29 et 31.

(49bis) F. BOTTEMANE, dans *A. A. S.*, t. VI, p. 11.

(50) BUTKENS, o. cit., t. II, p. 114.

(51) SAINT-GENOIS, *Monum. anc.*, t. I, p. 66.

(52) MIRÆUS, *Opera diplom.*, t. I, p. 742; SAINT-GENOIS, o. cit., t. I, p. 949; DE SMET, *Cartul. de Cambron*, p. 585.

(52bis) BUTKENS, o. cit., t. II, p. 114; DEMAY, *Invent. des Sceaux de la Flandre*, t. I, p. 107; DE RAADT, *Sceaux armoriés*, t. I, p. 424; DEVILLERS, *Chartes de Ste-Waudru*, t. I, pp. 118 et 122;

(53) A.G.R., Chartes de Wauthier-Braine; Coll. sigill. n° 9463, 9464, 9474 et 9475; A. D. du Nord, 36 H 219.

sire d'Audenarde, chevalier, et de Marie N.⁵⁴; en secondes noces, Ide d'Avesnes⁵⁵, décédée vers 1216, un 23 septembre, fille aînée de Jakes I^{er}, sire d'Avesnes, chevalier, maréchal de Hainaut, mort à la croisade, et d'Adelive, dame de Guise et de Lesquielles-Saint-Germain⁵⁶. Avec la seconde il fut inhumé au prieuré de Bellingen⁵⁷.

De cette dernière⁵⁸ :

1. SOHIERS. Il suivra;
2. ENGLEBIERS, auteur de la branche d'Havré, VI^{bis};
3. ERNOULS; ~~auteur de la branche de Blaten, VI^{ter}.~~

Le 24 décembre 1280, ces trois aînés confirmèrent les acquisitions faites dans leurs terres par l'abbaye de (Wauthier-)Braine, sous la condition d'un cens modique et lui abandonnèrent le revenu du moulin banal⁵⁹. Quelques jours après, les deux derniers vendirent à l'abbaye leur alleu sis audit lieu⁶⁰. Dans le même mois, le duc sanctionna l'aliénation, en « retenant » la haute justice.

(54) BUTKENS, o. cit., t. I, p. 608; t. II, p. 114; B. C¹ de Courtrai, ms n° 331, f° 109 v°.

(55) LANDERCY, dans *A. A. Soignies*, t. XVII, pp. 78 et 89. — D'AVESNES; voir n. 42bis.

(56) DE GUISE, *Chronique*, p. 111; VAN DER KINDERE, o. cit., tabl. XIX; O. LE MAIRE, dans *L'Interméd.*, 1961, tabl. 11.

(57) COLINS, *Hist. des choses (...)*, p. 32; BUTKENS, l. cit.

(58) *Monum. Germ. histor.*, t. XXV, p. 423.

(59) Chartes de St-Aubert de Cambrai.

(60) DE SMET, *Cartul. de Cambron*, t. I, p. 574.

Il fallut attendre juin 1287 pour que le chevalier Watiers en garantît la bonne exécution⁶¹ ;

4. JAKEMES, auteur de la branche de Braine, VI^{quater} ;
5. HUWARS, clerc, chanoine de Tournai, Il apparaît en 1217, en 1219 et le 17 juillet 1229⁶². Ce jour, il renonça contre une rente à ses droits sur les dîmes de Petit-Enghien, Hoves et Enghien, que son père et son frère Sohiers avaient données à Saint-Denis en Brocqueroie⁶³ ;
6. GILLES, chevalier, cité avec son frère Sohiers en décembre 1227. Il n'eut pas de descendance⁶⁴ ;
7. ADELHEID ou ADELVIE, citée en 1225 n.s., première femme de Walter V BERTHOUT, chevalier, sire de Malines, avoué de Saint-Rombaut, mort le 10 avril 1243, fils de Walter IV, seigneur du pays et avoué de Malines, et de Sophie de Looz. Ils fondèrent le couvent de Leliendael⁶⁵ et furent enterrés à Malines, dans l'église des frères mineurs, laissant postérité⁶⁶ ;

(61) DUVIVIER, *La Querelle des d'Avesnes* (...), t. II, p. 412 ; GISLEBERT, o. cit., p. 141, n. 1.

(62) Généalogies mscr. anciennes.

(63) BUTKENS; *A.A.M.*, t. X, p. 134 ; MATTHIEU, dans *A.A.E.*, t. II, p. 359.

(64) *Analectes* (...), 1^{re} sér. t. XI, p. 32.

(65 et 66) *A. A. E.*, t. VI, p. 45 ; VAN DEN BRANDEN DE REETH, « Recherches sur la fam. des Berthout », dans *Mém. de l'Acad.*, t. XVII, p. 85 ; NEEFFS, dans *Biogr. nat.*, t. II, p. 319. — BERTHOUT : *d'argent à trois pals de gueules. Cimier : un écran aux armes, chaque pointe ornée d'un plumail de sable.*

8. MEHAUD, conjointe à Everart Radols IV de MORTAIGNE, chevalier, prince des Tournaisiens, châtelain de Tournai sire de Mortagne, etc., qui apparaît en 1221 et 1225, fils de Bauduin I^{er}, prince des Tournaisiens, sire de Mortagne, chevalier, et d'Hiliarde de Wavrin⁶⁷. Il convola avec Isabeau de Courtrai et eut des enfants de chacune⁶⁸ ;

9. MARIE, nonne à Preuny.

VI. — SOHIERS I^{er}⁶⁹, sire d'ANGHIEN, chevalier, scellait déjà avec son père, comme héritier présomptif, en 1217⁷⁰. Dès cette année, il était « causâ uxoris », seigneur de Sottegem⁷¹.

En décembre 1220, on le trouve avoué de l'abbaye de Nivelles à Hennuyères⁷².

Selon MOUSKES, il était (1225) l'un des partisans du faux Baudouin de Constantinople.

En décembre 1227, s'intitulant fils du seigneur Englebert d'Engghien, il confirmait à l'abbaye de Grimberghe la possession d'un

(67 et 68) C^{te} DU CHASTEL DE LA H., *Notices général. tournais.*, t. I, pp. 12-13. — DE MORTAIGNE : *d'or à la croix de gueules.*

(69) On doit probablement reculer sa naissance un peu en-deçà du XIII^e siècle. (Corriger *A. A. Soignies*, t. XVII, p. 90.)

(70) *A.E.M.*, Chartes de Ste-Waudru ; DEVILLERS, o. cit., t. I, pp. 107 et ss.

(71) *A.E.M.*, t. VI, p. 171. Voir aussi : LE GLAY, « Mémoire sur les arch. de St-Aubert », dans *Bull. Comm. histor. du Nord*, t. VII, p. 1218.

(72) *A.G.R.*, Arch. ecclés., n° 1417, f° 175 v° ; HOEBANX, o. cit., p. 373.

bien sis à Marcq. Son frère Gilles, chevalier, était témoin à l'acte⁷³.

Durant toute sa vie, il vint en aide aux d'Avesnes, ses parents, contre la comtesse Margherite et les Dampierre.

En janvier 1246 n.s., avec d'autres seigneurs, il se porta caution pour les d'Avesnes dans l'arbitrage de saint Louis, roi de France. Il reçut de Jehan, comte de Hainaut, désigné, puis effectif, des biens et des serfs à Hoves, près de Quenast, à Bierghes et à Steenkerque⁷⁴ et put étendre du côté de Hoves les limites d'Enghien. Il obtint du même prince des droits et des biens à Hérinnes et à Castre, dont les poëstés furent réunies à sa terre d'Enghien. Les habitants de ces deux poëstés furent exemptés de gîtes, contre l'engagement de payer un cens. Il régla ses contestations avec l'abbaye de Cambron et s'acquitt aussi des biens et droits à Bassilly⁷⁵.

L'abbaye de Nivelles et les habitants du village d'Hennuyères furent par lui spoliés. Mais il renonça à ces usurpations le 20 juin 1248⁷⁶. Par des voies régulières et par d'autres, il accrut singulièrement ses possessions. Mais Petit-Enghien, Hautecroix, Pepingen et Bellingen appartenaient déjà d'ancienneté à la terre d'Enghien. Il tenait Vollezele de Viane, et médiatement de la Flandre⁷⁷.

Seul en Hainaut, il refusa de se soumettre à Charles, comte d'Anjou. En 1254, à la tête des « Ronds », il défit les troupes de ce

(73) *Analectes* (...), 1^{re} sér., t. XI, pp. 31-32.

(74) WAUTERS, Table chronol. ; LE NAIN DE TILLEMONT, *Vie de saint Louis*, t. IV, p. 24.

(75) SAINT-GENOIS, *Monum. anciens*, t. I, p. 67.

(76) A.G.R., Arch. ecclés., cartul. 1417, f^{os} 36 et 162 ; J.-J. HOEBANX, dans *Bull. de la Commiss. roy. d'Hist.*, t. CXIII, p. 55, n. 7.

(77) SAINT-GENOIS, o. cit., t. I, pp. 66 et ss.

prince et fit lever le siège, qu'avec la comtesse Margherite, ce dernier avait mis devant la forteresse d'Enghien ; mais il fut finalement contraint d'observer la sentence du roi saint Louis, incluse dans le traité de paix, qui lui enjoignait de même qu'à Jehan et Baudouin d'Avesnes, de faire hommage au comte d'Anjou⁷⁸.

Le 5 mai 1256, il fit aveu au duc de Brabant de tout ce qu'il tenait de lui en fief ; son château (il faut entendre, partie d'icelui), les pairs qui y devaient la garde, quelques biens aux abords de l'agglomération et à Vlesembeek, toutes les gens qui dépendaient du duc et demeuraient dans la terre d'Enghien, sauf les chevaliers et leurs fils, la forteresse dite Wanake, la justice dans la partie tenue du duc, vingt livrées de terre à Louvignies et enfin, Beringen⁷⁹.

Ronquières, une partie d'Henripont et d'Iltre, Tubize, Hennuyères, Rebecq, Brages, Bogaerden et Leerbeek étaient des arrière-fiefs du Brabant, tenus, soit par Sohiers, soit par son fils Watiers, des seigneurs d'Aca, de Trazegnies ou d'Audenarde.

Tubize était le centre de l'administration de cette partie du Petit-Brabant⁸⁰.

Sohiers usa de deux sceaux équestres, le premier au simple « gironné de dix pièces », contrescellé d'armes identiques ; l'autre, au même « gironné », dont les « cinq girons » pairs sont « chargés de croisettes » simples⁸¹.

(78) MATTHIEU, o. cit., p. 52.

(79) DUVIVIER, *La querelle des d'Avesnes et des Dampierre*, t. II, p. 411.

(80) A.G.R., Chartes des ducs de Brab., n^o 62 ; VERKOOREN, *Invent.*, t. I, p. 52 et référé ; GISLEBERT, o. cit., p. 141 et n. 1. Détail dans TARLIER et WAUTERS, *Canton de Niv.*, pp. 144, 145 et 147.

(81) DEMAY, o. cit., t. I, p. 108.

Il mourut en 1260 ? (anniversaire à Cambron le 9 mai⁽⁸²⁾), ayant épousé avant 1219 Aleidis — Adelheid ou Ide — **van Sottegem**, veuve de Ghilbrecht van Oudenaerde⁽⁸³⁾, fille héritière de Walter, seigneur de Sottegem, chevalier, et de Richilde de Mortaigne.

Les époux furent inhumés à Cambron⁽⁸⁴⁾, mais l'épouse avait fondé un obit annuel à l'abbaye de Ghislenghien^(84bis).

Leurs enfants furent :

1. JEHAN, « dictus dominus de Anghien », vers 1250, depuis prêtre, trésorier du chapitre de Leuze⁽⁸⁵⁾, évêque de Tournai à la fin de 1266. Henri de Gueldre ayant dû renoncer à l'évêché de Liège, le pape Grégoire X, au concile de Lyon, nomma en sa place Jehan d'Enghien, qui fut sacré le 28 juillet 1274 et fit son entrée au siège de son nouvel évêché le 31 octobre suivant.

Son prédécesseur évincé, à qui s'était joint le comte Ernoul de Loos, le poursuivit de sa vindicte. Enlevé par trahison à Hougaerde, Jehan prit la fuite, mais sa complexion obèse le trahit et il fut trouvé sans vie devant la porte de l'abbaye d'Heylissem, le 24 août 1281^(85bis).

(82) A. Arch. de Malines ; Recueil des abbés et des bienf. de l'abb. de Cambron, ms, f° 96 ; *Bull. de la C^{on} roy. d'Hist.*, 4^e sér., t. VII, p. 164.

(83) SAINT-GENOIS, o. cit., t. I, p. 949 ; O. LE MAIRE, l. cit. — VAN SOTTEGEM : d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

(84) *A. A. E.*, t. IV, p. 377.

(84bis) PLUMET, *Les seigneurs de Trazegnies (...)*, p. 190.

(85) *Monum. Germaniae histor.*, t. XXV, p. 423 ; DUVIVIER, *Chartes inéd.*, (...), n^{os} 81 et 83 ; J. DESCHUYTENEER, dans *A. A. E.*, t. XI, p. 59.

(85bis) D'OUTREMEUSE, *Chronique, passim*.

On l'enterra à Liège, dans l'église Notre-Dame-aux-Fonts. Sa dépouille fut depuis transférée devant le grand autel de la cathédrale, sous cette épitaphe :

JUNGE DECEM CUBICE QUATER ET BIS, BISQUE
QUADRATIS / HIS UNUM SUBICE, POST PARTUM
VIRGINITATIS / ANNOS COLLIGITUR JO. DE ENGHEN
QUANDO MORITUR. / SEPTEM PRAEFUIT IS ANNIS
MODERAMINE MITIS / FINEM FECIT EI DUM FESTUM
BARTHOLOMEI⁽⁸⁶⁾.

Son sceau représente un prélat assis. Contre-sceau : « une aigle (impériale) »⁽⁸⁷⁾ ;

2. WATIERS^(87bis). Son article suivra ;
3. IDE, aussi appelée ANNE et AGNES, morte avant 1264 n.s., inhumée à Cambron.

Elle épousa vers 1247 GILLES III, sire de Trazegnies, de Silly, des Ecaussinnes, d'Irchonwelz, etc., pair de Hainaut, chevalier, né vers 1228, mort vers le 13 octobre 1253, enterré au même lieu, fils d'Oston III, chevalier, sire de Trazegnies, Silly, Irchonwelz, Braine-le-Château, Haut-Ittre, etc., pair de Hainaut, et d'Agnès d'Hacquegnies, sa première femme⁽⁸⁸⁾.

(86) LOYENS, *Recueil hérald. des bourgm. de Liège*, p. 21 ; MATHIEU, *Biogr. du Hain.*, t. I, p. 266.

(87) A.E.L., Abb. du Val St-Lambert ; A.G.R., Coll. sigill., n^{os} 13.887 et 13.888.

(87bis) STROOBANT, *Notice sur les Seigneurs de Braine-le-Château* p. 20


(88) B.R., mss II, n^o 1215, p. 133 ; n^o 6596, p. 234 ; E. TÄNDEL, *Les Communes luxemb.*, t. III, p. 928 ; détail dans J. PLUMET, *Les Seigneurs de Trazegnies (...)*.

Leur fille Agnès porta le nom et les biens de sa maison à une branche des Hainaut-Roëulx⁸⁹ ;

4. MARGHERITE^{89bis}, née vers 1221, morte vers 1291, conjointe vers 1240 à Rasse X DE GAVRE⁹⁰, chevalier, seigneur de Liedekerke (avec ses dépendances, Lombeek, Strytem, Idergem, etc.), Bréda, Cruybeke, etc., baron de Flandre et de Brabant, né au plus tard en 1209, fils de Rasse IX, chevalier, sire de Gavre, Liedekerke, Chièvres,

(89) Voir détail dans J. PLUMET, *Les seigneurs de Trazegnies* (...), pp. 124 et ss. — DE TRAZEGNIES ancien : *bandé d'or et d'azur ou d'azur et d'or ; à la bordure endentée ou engrêlée de gueules. Cimier : un chapeau de tournoi de gueules, retroussé d'hermine et sommé de deux têtes d'homme barbu au naturel, adossées, soutenues chacune d'un tube d'argent, muni en haut d'un collet d'or.*

(89bis) Margherite est omise dans l'*A. N. B.*, de 1923, 1^{re} part., p. 45. Voir *A. N. B.*, 1946-1950, 1^{re} part. pp. 20-21. Compar. et corriger : GETHALS, *Dictionnaire général*, t. II, pp. 24 et ss. ; GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, t. III, pp. 188-190 et 193 ; J. VANNERUS, dans *A. N. B.* de 1946-1950, p. 62. BUTKENS, *Trophées* (...), t. I, tableau Bréda, se contredit en traitant de la général, « d'Enghien ».

(90) DE GAVRE. Rasse  : *de gueules à trois lions d'or. Le cimier était probablement un chapeau de tournoi d'or, retroussé de gueules, garni de deux faucres adossés d'argent.*

Il scella d'abord (...1244...) de la figure d'un cavalier sans armure, au pas. En ...1248... de celle d'un cavalier armé, au galop, portant l'écu aux *trois lions*. En ...1280..., le cheval est couvert d'une housse aux mêmes *trois lions*.

Son épouse scella de la représentation d'une dame sur une haquenée, faucon au poing, avec les écus de Gavre et d'Enghien. Contre-sceau de l'écu *parti* des deux blasons. (C^{te} DE LIMBOURG STIRUM, *Les sceaux de la fam. de Gavre* ; C^{te} R. DE LIEDEKERKE, *La Maison de Gavre et de Liedekerke*, p. 255.

etc., bouteiller héréditaire et baron de Flandre, pair et baron de Hainaut, et de Sophie de Schoten, dame de Bréda⁹¹.

Il prit part à la bataille de Woeringen, le 5 juin 1282.

En 1248, il scella avec son épouse : lui, d'un scel équestre, les écu et contre-scel aux « *trois lions* » ; elle, sans armes. En 1286, elle usait d'un sceau à son effigie entre l'écu aux « *trois lions* » et le « *gironné* » d'Enghien ; contre-sceau « *parti* » des « *trois lions* » et d'un « *demi écu* » d'Enghien. En 1288 n.s., Rasse scella encore.

Il mourut le 27 février 1291 n.s. et fut inhumé près de son épouse, devant l'autel de saint Nicolas, en l'église des prémontrés de Ninove.

Leur descendance retint la possession et le nom de « Liedekerke » ;

5. GHERARS, auteur de la branche de Sottegem, VII^{bis} ;

6. ERNOLS, auteur de la branche de Blaton⁹², VII^{ter} ;

7. MARIE, dame de Thieusies, conjointe en premières noces à Jehan, comte DE BRIENNE⁹², fils de Watiers IV, dit le

(91) Ou, si l'on veut, « Sophie de Bréda ». Des auteurs anciens, notamment BUTKENS, appellent ces « Schoten » du nom de « Bréda » depuis l'acquisition de cette terre par Henri, sire de Schoten, grand-père de Sophie, par son union avec Christine de Bréda. Voir détail dans : C^{te} G. DE LIEDEKERKE, o. cit., t. I, p. 257 et *passim* ; C^{te} R. DE LIEDEKERKE, o. cit., p. 207 et *passim*.

(92) DE BRIENNE DE JAFFA : *d'or à la croix pattée de gueules. Le blason type de la maison est : d'azur, semé de billettes d'or, au lion brochant du même.*

Grand, comte de Brienne et de Jaffa en Terre Sainte, et de Marie de Chypre.

En 1270, elle était remariée à Hughes IV, comte DE RETHEL, vicomte de Beaufort, chevalier, En juin de cette année, le comte Hughes vendit à Blanche d'Artois, comtesse de Roncy, la châtellenie de Beaufort et l'héritage que Marie d'Enguien tenait en cette châtellenie à raison de son doucire⁹³ ;

8. ALIX, dite RICHILDE, abbesse de Ghislenghien, vers 1276, morte en 1293⁹⁴.

VII. — **WATIERS I^{er}**, sire d'ENGHIEN, dit « **le Grand** », chevalier avant 1247, héritier à défaut de son frère, prêtre⁹⁵ et ⁹⁶.

Dès juillet 1230 (erreur de date ?), il aurait, comme avoué, reconnu une convention passée entre le chapitre de Nivelles et les Tubiziens⁹⁷.

En février 1239 n.s., il portait au tournoi de Compiègne les

(93) C^{te} DU CHASTEL DE LA H., dans *A. Soc. histor. et littér. de Tournai*, t. IX, p. 100. — DE RETHEL : de gueules à deux ou trois râteaux sans manche, d'or, rangés, soit en pal, soit 2 et 1, les dents en bas, armes parlantes. Mais en 1292, Louis, comte de Réthel, portait trois bandes et une bordure engrêlée, parti d'un lion au lambel.

Selon le fameux P.-A. de Launay, Marie aurait épousé ensuite Jehan de Launais, son quasi-homonyme, mais nullement son parent, bailli de Hainaut en (1364-65 !). Ce faux, aggravé d'un anachronisme, n'a pas besoin d'explication.

(94 à 97, 98) Exactement reproduites dans HOEBANX, *L'Abbaye de Niv.*, p. 367.



Sceau de Watiers II d'Enguien

(vers 1267 - 1310 n.s.)

aimablement communiqué par M. Y. DELANNOY.

(page 40)

armes les plus modernes avec le « chapeau de tournoi, de sable, retroussé d'argent, soutenant un vol banneret du même »⁹⁸.

Il reçut de Jehan d'Avesnes en septembre 1253, tout ce que ce comte possédait dans la paroisse de Hoves, tous les hommes qui lui appartenaient dans celle de Steenkerque, ses gens d'avouerie et ses serfs voisins du Quesnoit, tout ce qui était à lui près de Bierghes, la suzeraineté des fiefs de Huwes de Merbes à Steenkerque et du fief tenu par le chevalier Huwes de Maubreucq⁹⁸.

Dès janvier 1254 n.s., il avait commis des usurpations sur les droits de l'abbaye de Nivelles à Tubize et à Hennuyères⁹⁹.

Devenu sire d'Enghien vers et probablement en 1260, il continua les travaux de fortification du château et jeta les fondations du donjon qui s'éleva à son entrée, ainsi que ceux de la chapelle¹⁰⁰.

Il institua quatre chapellenies, notamment à l'église d'Enghien, au béguinage et à l'hôpital créé par sa troisième femme¹⁰¹.

Le 14 mars 1267 n.s., il scella à Cortemberg le traité de réconciliation de la duchesse de Brabant et de ses enfants avec la ville de Louvain¹⁰².

L'année suivante, il reçut à nouveau du comte de Hainaut,

(98) B.R., mss. n° 14.935, p. 15.

(99) A.G.R., Arch. ecclés., cartul. 1417, f° 162 ; HOEBANX, l. cit., et *l'Abbaye de Nivelles*, p. 361.

(100) MATTHIEU, o. cit., p. 60.

(101) Id., o. cit., p. 61.

(102) VAN HEELU, *Chronique*, éd. Willems, p. 393.

en reconnaissance de son aide, des communités et des franchises¹⁰³.

Mort l'an 1271, il gît à Cambron (où son obit se célébrait le 9 mai), jadis sous une belle tombe, creusée dans la muraille séparant le cloître de l'église. Ses armes y étaient figurées, avec des blasons d'alliance et de parenté :

Enghien ; de gueules à trois bandes d'or (pour Avesnes) ; Enghien, brisé d'un lambel à cinq pendants de gueules ; Enghien aux girons d'or et de gueules ; d... au lion d... ; Morialmé ; fascé d... et d... ; écartelé : aux 1^e et 4^e d'Enghien ; aux 2^e et 3^e, de gueules, au chef d'argent¹⁰⁴.

Il s'était marié trois fois : en 1246, à Mehaud de **Barbençon**¹⁰⁵, fille de Nicholes, chevalier, sire de ce lieu, La Buissière, etc., et d'Isabeau de Soissons ; ensuite, à Mehaud de **Perwez**¹⁰⁶, de la maison DE LOUVAIN-BRABANT, dame de Dongelberg, morte vers 1265, inhumée à Cambron, dont l'anniversaire paraît s'y être célébré le 12 févr.¹⁰⁷, fille d'Engerrand, chev^r, seigneur d'Orbais ou en Orbais, et d'Agnès de Grimberghe, dame de Dongelberg¹⁰⁸, enfin, l'an 1266, à Marie de **Réthel**¹⁰⁹, dame de Machaut, Tricot, Bethincourt, Bouclon et Villefort, qui mourut en mars 1316 n.s.

(103 et 104) Ms de Malines, f^{os} 68 et 96 ; *A. A. E.*, t. IV, pp. 390 et 394.

(105) DE BARBENÇON ancien : d'argent à trois lions de gueules, armés et couronnés d'or. Mais Nicholes ne scellait que d'un lion. (DE MAY, o. cit., t. I, p. 72.)

(106) DE PERWEZ, Mehaud : de gueules à la fasce d'argent, brisé, soit d'un lambel à cinq pendants en chef d'or, soit d'une bordure componée d'argent et de gueules.

(107) Ms de Malines, f^o 94 ; *A. A. E.*, t. IV, p. 394.

(108) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Perwez*, p. 117.

(109) DE RETHEL. Voir n. 96.

et fut inhumée, elle aussi, à Cambron, — où l'on célébra son obit le 11 avril¹¹⁰ — sous une tombe élevée, ornée de son effigie¹¹¹. Elle était fille de Jehan, chevalier, et de Marie de Beaucignies¹¹².

Épitaphe :

CHY GIST MEDAME MARIE DE RETHEL DAME D'ENGHIEN
KI TRESPASSA EN LAN DE LINCARNATION N^{RE} S^{GR} M III^C XV
EN MARS PRIEZ POUR SAME¹¹³.

Marie de Réthel fonda trois hôpitaux : l'hôtel-Dieu de Saint-Anthoine, depuis de Saint-Nicolas, à Enghien, agrandi avant 1292 et augmenté d'une chapellenie par son fils Watiers en 1293 n.s.¹¹⁴, un autre à Lembecq en¹¹⁵, un autre encore, avec l'assistance de son même fils, à Rebecq, au plus tard en 1300¹¹⁶.

L'une des deux premières femmes de Watiers I^{er} scellait en 1255 de « son effigie debout, tenant une fleur »¹¹⁷.

De la dernière seule naquirent des enfants¹¹⁸ :

1. WATIERS, ci-après :

(110) Ce n'est pas le lieu de parler de ses autres fondations religieuses, qui furent nombreuses.

(111 et 113) B.R., mss Goeth., n^o 1515, p. 108 ; *A. A. E.*, t. IV, p. 379.

(112) Contrairement à ceux qui la croient fille de Manassès II, comte de Réthel. DU CHESNE, *Hist. de la Maison de Chastillon*, p. 724 etc.

(114) MATTHIEU, *Hist. d'Engh.*, p. 605.

(115) MIRÆUS, *Opera dipl.*, t. IV, p. 580 ; L. EVERAERT, dans *A. A. Mons*, t. XIV, p. 348.

(116) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Niv.*, p. 172.

(117) A.E.M., Abb^e de la Thure ; A.G.R., Coll. sigill. n^o 344.

(118) Marie, femme de Jehan « de Launais », pseudo-grand-bailli de Hainaut, est une invention de Launay.

2. GHERARS, chevalier. Le 9 août 1269, alors qu'il était jeune enfant, le duc de Brabant lui fit don d'une rente annuelle, rédimible de dix livres parisis, à tenir en fief sur son moulin de Merchtem¹¹⁹. Ghérars apparaît avec son frère en février 1291 n.s.¹²⁰. Sa mort arriva le 3 août 1307.

Dans l'église de Bellingen, une dalle funéraire, gravée au trait le représentait sous un dais ogival, supporté par des colonnettes, sans autres armoiries que celles de son écu.

CHI GIST MESSIRE / GHERARS DE AINGHIEN KI
TRES(PASS)A (LAN) DE GR(A)SSE MCCC / ET VII LE
TIERTS IOUR / DOU M(O)EIS DE AOVST PRIES POUR
SAME¹²¹.

VIII. — **WATIERS II**, né vers 1267, sire d'ANGHIEN, féodalement mineur à la mort de son père¹²², était en septembre 1284 avoué de l'abbaye de Nivelles à Tubize¹²³.

(119) A.G.R., Chartes des duc de Brab., n° 89 ; VERKOOREN, *Invent.*, t. I, p. 70.

(120) B.R., mss. II, n° 2494, f° 340.

(121) Cette dalle, en partie fruste, est conservée au musée du Cinquante-naire, à Bruxelles. Le personnage est à peine visible encore.

(122) On cite en 1290, parmi ses proches parents : Gile, seigneur de Harnes, « Monseigneur » Watier (d'Enghien, dit) de Braine, messeigneurs Thomas et Williamme de Mortaigne (petit-fils de Marie de Réthel) (B.R., mss I, n° 2494, p. 340.)

(123) HOEBANX, *L'Abbé de Nivelles (...)*, pp. 367 et 387. — Dans ce savant ouvrage, l'auteur semble avoir été entraîné par l'hésitation de MATTHIEU, (pp. 60-62) à faire vivre son père au-delà de son existence terrestre (p. 95, en n.).

Il ne fut point à la bataille de Woeringen (5 juin 1288), mais il y envoya sa bannière¹²⁴.

Le 21 août 1304, le comte de Hainaut lui donna pleins pouvoirs afin de prolonger la trêve conclue avec le comte de Luxembourg¹²⁵. C'est probablement lui qui reçut en don de ce comte le « manage » de Binche¹²⁶.

En 1309, il acheta d'Oste de Trazegnies le Brun, la terre de Grimmingen et le bois de la Raspaille, tenus en un fief unique de la cour d'Alost¹²⁷.

Watiers eut avec le duc Jehan II de Brabant un débat relatif à certains droits touchant partie de ses biens tenus du duché. Un accord scellé le 29 juin 1306 y mit fin¹²⁸.

Il mourut en 1310 n.s., commandant à ses héritiers de fonder une chartreuse à Hérimmes et choisissant pour ses exécuteurs Gérard d'Enghien, sire de Sottegem et Arnouls, sire de Préaux, ses cousins, l'abbé de Cambron et le curé d'Enghien¹²⁹.

Il fut inhumé avec épitaphe dans un caveau qu'il s'était fait creuser au chœur de Saint-Nicolas, à Enghien, sous la première des quatre voûtes, à droite, derrière le siège du curé¹³⁰.

(124) BUTKENS, o. cit., t. II, p. 118.

(125) SAINT-GENOIS, o. cit., t. I, p. 289.

(126) *Bulletin Commiss. roy. d'histoire*, 3^e sér., t. XII, p. 1.

(127) SAINT-GENOIS, o. cit., t. I, p. 69.

(128) LANDERCY, o. cit., p. 90.

(129) B.R., mss. II, n° 6507, p. 133.

(130) COLINS, o. cit., p. 59.

Son anniversaire se célébrait à Cambron en même temps que celui de son père¹³¹.

Watiers II usait d'un sceau équestre (galop à sénestre), avec contre-sceau. Dans l'un et l'autre, les « pièces paires » du « gironné » sont « chargées chacune d'une croisette » qui semble être non « recroisettée », mais « au pied fiché ». Le cimier et l'ornement du chanfrain sont « un plumail »¹³².

Il avait pris pour épouse, par contrat passé à Courtrai, le 24 juillet 1289, Yolande de Flandre¹³³, fille de Robert II, dit de Béthune qui fut comte de Flandre et de Nevers, sire de Béthune et Termonde, chevalier, et d'Yolande de Bourgoigne, comtesse de Nevers, sa seconde femme.

En faveur du mariage, le futur comte gratifia sa fille d'une promesse de neuf mille livres parisis, destinées à l'achat de terres^{133bis}. Pleiges pour la future : Guy, comte de Flandre et de Namur, son grand-père, Nicole de Baillœul, seigneur de Moriamé, son cousin monseigneur Gautier de Nevele et son bon ami, Rasse, seigneur de Gavre, chevalier¹³⁴.

(131) Ms. de Malines, f° 96.

(132) Ressemblant à un bouquet et non à un « créquier », comme on l'a écrit. Voir : A.G.R., chartes des c^{tes} de Namur, n° 272 ; coll. sigill., n°s 28.498 et 28.499. DE RAADT, o. cit., t. I, p. 430, a vu un sceau différent.

(133) DEVILLERS, dans *Bull. Com^{tes} roy. d'Hist.*, 3^e sér., t. XII ; VINCHANT, *Ann. de Hain.*, t. III, p. 24. — DE FLANDRE : *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules*.

(133bis) Trésor de Flandre, I, n° 249 ; MIRÆUS, *Chron. belg.*, p. 323.

(134) B.R. mss II, n° 2494, f° 340 et v° ; DU CHESNE, *Maison de Béthune, preuves*, p. 162.

Yoland scellait en février 1311 le récépissé de son traité de mariage d'un « parti » d'Engchien « et de » Flandre¹³⁵.

Elle mourut en janvier 1313 n.s.¹³⁶ et fut enterrée à Engchien, où l'on voyait derrière les stalles du chœur quatre tombes élevées et, sur deux lames de cuivre, ornées chacune d'une effigie gravée :

Losange « partie » d'Engchien « et de » Flandre, « entre » Flandre « et » Bourgoigne.

CHY GIST MONSEIGNEUR WATIERS D'AINGHEN

Et :

CHY GIST MADAME DE FLANDRE FEME ET ESPEUSE
A WATIER SIRE D'AINGHEN KI TRESPASSA LAN MIL III^e XII
OU MOIS DE JANVIER PRIES POUR SARME¹³⁷.

A l'entour, les écus de plusieurs de leurs enfants¹³⁸. Ils en avaient eu huit^{138bis} :

(135) A. du Nord, Ch^e des Comptes ; DEMAY, o. cit., t. I, p. 108.

(136) Et non en 1302 ou en 1308 n.s. (VANDERKINDERE, *Histoire de la Format. des princip.*, t. I, p. 179). La copie défectueuse des mss. Goeth., n° 1505, p. 98 et n° 1509, p. 84 s'explique facilement : les copistes ont lu MCCCVII au lieu de MCCCXII. Celle de la Bibl. publ. fautive quant à la date. Id., *A. A. Mons*, t. XXIII, p. 198 etc.

(137) Voir n. précédente ; COLINS, l. cit. Nous n'avons pas reproduit B.R., mss. Goeth., n° 1509, p. 84, évidemment fautive.

(138) Et même un écu de bâtardise : *d'or au franc-quartier de gueules, chargé d'un écusson d'Engchien*.

(138bis) Voir : *Le Héraut d'Armes*, t. II, 1869, p. 474.

1. WATIERS, mort à l'âge de deux ans ;
2. SOHIERS, chevalier, qui, à l'âge de dix-huit ans, mourut en combat ;
3. MARIE. Elle était en avril 1321 femme de Robert V, comte DE DREUX¹³⁹ et de Braine, du sang de France, avoué et seigneur de Saint-Valéry-sur-Mer, seigneur de Château du Loir, Gamaches, Ault-sur-Mer, Bouise, Dommart et Bernarville, fils aîné de Jehan II « le Bon », comte de Dreux et Braine, seigneur des mêmes lieux, chevalier, grand-chambrier de France, et de sa première femme, Jehanne de Baujeu, dame de Montpensier, Aigueparse, Herment, Saint-Maurice-Tirouaille, Chandenus, Villeneuve-la-Guiart et Saint-Briz.

Par lettres du 21 décembre 1323, Robert lui assigna, pour elle et leurs hoirs exclusivement et avec clause de réversion, le cinquième de ses possessions à Saint-Valéry Ault, Gamaches, Dommart et Bernarville, en Ponthieu et en Vimeu. Il mourut le 22 mars 1329 laissant pour héritier son frère Jehan¹⁴⁰, et fut inhumé dans la collégiale de Dreux.

Marie convola avec Robert II, comte DE ROUCI¹⁴¹, seigneur de Mirebeau, chevalier, grand-maître des eaux et forêts de France en 1362, second fils de Jehan V, comte

(139) DE DREUX : échiqueté d'or et d'azur ; à la bordure de gueules. Cimier : une tête-et-col de bélier d'argent, accornée d'or. Famille capétienne.

(140) DU CHESNE, *Hist. de la maison de Dreux*, pp. 102, 109-111, 292 et 293.

(141) DE ROUCI : d'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules. Cimier : une tête-et-col de bouc d...

de Rouci, Braine et Rochefort en Iveline, seigneur de Pierrepont, chevalier, mort à Crécy, et de Margherite de Beaumetz, dame de Blazon et Mirebeau.

Le comte Robert prit une grande part aux guerres de son époque. Il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, le 17 septembre 1356. En 1358, Marie d'Enguien et sa fille furent aussi prisonnières. La première vivait encore en octobre 1378. C'est au prieur de Souvigny en Bourbonnais qu'elle reçut sépulture¹⁴².

Elle scellait d'un écu « en bannière, parti : au 1^{er} de « Rouci ; « au 2^d », la moitié dextre « d' » Enguien¹⁴³.

A son premier époux elle avait donné des filles, qui moururent au berceau ; au second, une fille unique, Isabeau, connue par son mariage hasardé avec Loys de Namur et le procès scandaleux qui s'ensuivit ;

4. YOLAND, mariée à Raoul LE FLAMENC¹⁴⁴, sire de Chauny, premier maître d'hôtel de la reine de France en 1324, qui prit part à la bataille de Poitiers, aux sièges de Mauconseil et d'Acquigny, fut fait prisonnier avec ses trois fils au combat de Mauconseil en 1358 et depuis défendit Paris. Il était veuf de Jehanne de Chartres, né de Raoul le Flamenc, sire de Chauny, maréchal de France, tué à la bataille des Eperons d'or, et d'Eléonore d'Hangest¹⁴⁵. Un fils naquit du second lit ;

(142 et 145) *L'Art de vérifier les dates*, t. XII, p. 292 ; *Histoire général. de la maison de Rouci*, p. 111 ; KERVYN DE L., dans *Froissart*, tt. III, VI, VII et XVII, tables.

(143) A.G.R., coll. sigill., n° 218.

(144) LE FLAMENC, Raoul : d'or à dix losanges de gueules, rangées 4, 3, 2 et 1.

5. WATIERS, dont l'article suivra ;
6. JEHANNE, dame de Landelies par relief du 13 août 1349, mariée à Jehan DE HENNIN¹⁴⁶, chevalier, sire de Boussu, Blaugies, etc., qui fut à la guerre de Frise et mourut sans hoirs en 1350^{146bis} ;
7. JACQUELINE, conjointe à Foulques DE PIERREPONT¹⁴⁷, chevalier, sire de Montemar, mort en bataille ;
8. MAGDELEINE, épouse de Jehan DE VILLE¹⁴⁸, chevalier, dont postérité ;
9. ARLETTE¹⁴⁹ ;
10. SIBILLE, religieuse à Preuny.

IX. — WATIERS III, sire d'ANGHIEN, de Tubize, Lembecq, etc., chevalier, naquit le 5 juin 1302 et eut pour parrain le comte de Namur, qui lui donna à cette occasion le fief de Namur, quarante bonniers de bois, aux Acren. Il succéda à son père sous la mambournie de sa mère¹⁵⁰.

(146) DE HENNIN. Jehan : de gueules à la bande d'or ; au lambel à cinq pendans d'azur, brochant en chef. Cimier : une boule d... entre deux cornes de bœuf d...

(146bis) KERVYN DE L., dans *Froissart*, t. XV, p. 402.

(147) DE PIERREPONT : d'or à deux bandes de sable.

(148) DE VILLE : d'or à cinq cotices de gueules.

(149) BUTKENS.

(150) SAINT-GENOIS, *Monum. anc.*, t. I, p. 40.

Le 9 mars 1315 n.s., il fit confirmer à l'hôpital de Rebecq les donations de sa grand'mère¹⁵¹.

Le 23 juin 1318, il fut condamné par la cour de Hainaut pour la mise à mort, qu'il avait ordonnée, de quatre sergents de la châtellenie d'Ath, ayant indûment instrumenté dans ses domaines¹⁵².

En 1319-1320, il soutenait l'abbaye de Cambron dans un différend avec la communauté de Ronquières¹⁵³.

En 1334, il apparaît comme pleige du duc de Brabant envers le comte de Hainaut¹⁵⁴.

Watiers prit une grande part aux guerres de son temps. Il accompagna Jehan de Hainaut venu à l'aide d'Edward III d'Angleterre contre Robert Bruce, roi d'Ecosse. Il fut aussi avec la reine anglaise à Valenciennes et avec le sire de Douglas en Espagne. Il était aux joûtes de Londres en 1342 et à celles de Windsor en 1344.

Il suivit en France le roi d'Angleterre, prit part à l'attaque de Cambrai et envoya un défi au roi de France. Rentré en Hainaut, il était dans l'armée réunie par le comte, puis au siège de Tournai¹⁵⁵.

Il mourut en 1345, probablement le 16 octobre, après avoir

(151) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Niv.*, p. 173.

(152) SAINT-GENOIS, *Monum. anc.*, t. II, p. 715, n. 2 ;

(153) LANDERCY, *o. cit.*, p. 91.

(154) A.G.R., Chartes de Brab., n^{os} 379 et 379bis ; VERKOOREN, *Invent.*, p. 268 ; A.D.N., 36 H 204.

(155) *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. III, *passim* ; t. IV, pp. 125, 126 et 206. Voir pourtant B.R. mss Goeth., n^o 1511, p. 116.

réalisé le vœu de son père par l'érection d'une chartreuse à Hérinnes.

Son sceau porte le « gironné » dont les « cinq pièces paires » sont « chargées de trois croisettes recroisettées »¹⁵⁶.

Par contrat du ... janvier 1321 n.s. où apparurent en qualité de proches Gauthier de Chastillon, comte de Porcéan, connétable de France et Gauthier, comte de Braine et de Lecce¹⁵⁷, il s'unit à Ysabeau, comtesse de Brienne¹⁵⁸ et de Lecce, au royaume de Naples, et duchesse titulaire d'Athènes, après le décès de son frère, dame de Ramerut, Nouvelle, Machaud, etc., surnommée la Belle Hélène, morte le 28 décembre 1360 ou dans le commencement de 1361, fille de Watiers V, comte de Brienne et de Lecce, duc titulaire d'Athènes, seigneur de Piney, Ramerut, etc., seigneur de Florence pendant près d'un an, ensuite connétable de France, chevalier et de Jehanne de Chastillon.

Watiers d'Enghien avait assigné à son épouse un douaire de deux mille livres tournois sur ses terres champenoises provenant de son frère Sohiers. En 1331, il déclara l'asseoir sur les terres qu'il possédait aux comtés de Réthel et de Porcéan et sur celle qu'il tenait du seigneur de Rosoy.

Ces époux furent enterrés à Cambron, à gauche du grand autel, sous une tombe élevée, à l'abri d'un arc. On y voyait leurs statues couchées, aux têtes et mains d'albâtre, et leur épitaphe¹⁵⁹.

(156) A.G.R., Etabl. relig., abb^e de Forest, c. 2497^b ; DE RAADT,

(157) DU CHESNE, *Hist. de la maison du Châtillon sur Marne*, Preuves, p. 214.

(158) DE BRIENNE D'ATHENES : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'azur, semé de billettes d'or ; au lion brochant du même, armé et lampassé de gueules (Brienne) ; aux 2^e et 3^e, cinq points de gueules, équipolés à quatre d'hermine (Athènes).

(159) GOETHALS, *Miroir (...)*, t. II, p. 519

L'anniversaire de Watiers III était célébré à Cambron et à la chartreuse d'Hérinnes le 16 octobre, celui d'Ysabel le 28 décembre¹⁶⁰.

Ils avaient donné le jour aux suivants¹⁶¹, qui s'enrichirent de l'opulente succession de leur oncle, le connétable Watiers VI de Brienne, duc d'Athènes, mort à la bataille de Poitiers, sans laisser de postérité.

Celui-ci avait ordonné de son vivant un partage en faveur de quelques-uns d'entre eux : Jehan, Gui et Englebiers¹⁶². On verra que ses dispositions ne furent que partiellement obéies.

Leurs enfants suivent¹⁶³ :

1. WATIERS, écuyer, naquit le 5 juin 1322, mourut le 18 novembre 1340 et fut enterré devant le grand autel, dans l'église paroissiale d'Enghien, où une lame de cuivre gravé représentait un guerrier vêtu d'une cotte d'armes, heaume en tête, un grand écu sur lui :

CHY GIST WATIERS AISNES FI^{US} A MONS^R WATIER,
SIGNEUR D'ANGHIEN ET MEDAME YSABEL DE BRIANE
DAME D'ANGHIEN SEURE AU DUC D'ATHENES LES-
QUEL WATIERS FUT NES LE NUICT DE LE TRINITE

(160) Ms. de Malines, f^o 99 ; A. A. E., t. VI, pp. 39 et 42.

(161) Voir : B.R. mss, n^o 5711, p. 197.

(162) BUTKENS, o. cit., t. II, p. 116 ; DU CHESNE, o. cit., pp. 354, 355, etc.

(163) MATTHIEU a raison en les déclarant neveux du duc d'Athènes et LANDERCY a tort en voulant le rectifier. MIRÆUS, *Chron.*, t. I, pp. 323 et 449.

V^o IOUR DOU MOYS DE IUNG LAN DE GRASCE MIL
CCC XXII ET KI TRESPASSA LE IOUR DES OCTAVES
S^t MARTIN EN HYVER EN LAN DE GRASCE MIL CCC XL.
PRIES POUR SARME¹⁶⁴ ;

2. ISABEAU, religieuse à Flines en 1346, abbesse pendant une demi-année, en mai-novembre 1356. Elle résigna sa charge, mourut le 28 décembre 1357 et fut inhumée dans son église, chapelle de Saint-Jean-Baptiste ;
3. SOHIERS, ci-après ;
4. JEHANS, qui, dès l'âge de vingt-neuf ans, gouvernait d'Enghien et de Paris, le domaine cypriot de son oncle le connétable de Brienne¹⁶⁵. Celui-ci lui destinait les comtés de Conversano et de Lecce. Il hérita de ce dernier, le comté de Castres, de Gouy, Nouvelle, Machaud et Praelle (fief tenu de son frère Sohiers), les trois derniers par succession de sa mère et reliefs en vertu de procuration de mai 1361¹⁶⁶.

Il concourut avec ses frères à venger la mort du chef de la famille et, en compagnie d'Englebiens, scella leur

(164) B.R., mss. Goeth., n° 1515, p. 98 ; Bibl. publ. Mons, Epitaphes des Pays-Bas ; BUTKENS, o. cit., t. II, p. 117 ; B^{on} LE ROY, *Grand Théâtre Sacré*, t. I, p. 392.

(165) E. PONCELET, dans *Bull. de la Commiss. roy. d'Hist.*, t. XCVIII, pp. 1 et ss. Ce domaine comprenait les villages d'Omophita, Cnodora et Dischoria, plus un comptoir et grange à Methokolepsi.

Nous tenons à remercier ici M. le surintendant des archives de la province de Naples, comte FILANGIERI, de ses utiles indications.

(166) A. de Lille ; GELRE, *Œuvres*, éd. Bouton, t. VI, p. 297.

réconciliation avec le duc Aubert le 7 février 1366 n.s.¹⁶⁷ Il était alors mambour de son neveu Watiers. Il mourut en 1380 et reçut sépulture dans l'église Sainte-Croix des célestins à Lecce.

On lui connaît quatre sceaux : l'un le représente, galopant à sénestre et tenant un écu « écartelé d' » Enghien, aux « croisettes recroisettées, et de » Brienne. Cimier :

Pas d'ornement au chanfrein. Contre-sceau (monté en bague) : un heaume, cimé d' » un chapeau de tournoi, garni de deux boules, soutenant chacune un demi-vol banneret¹⁶⁸.

Un autre sceau, du type armorial, non timbré, offre le même « écartelé »¹⁶⁹.

Et un autre sceau armorial est « écartelé d' » Enghien, aux « croisettes » simples, « et de » Brienne. Cimier : « un chapeau de tournoi, garni de deux boules, sommées chacune d'un demi-vol banneret »¹⁷⁰.

Il avait épousé à Naples Sanche DES BAUX¹⁷¹, dite Sancia DEL BALZO, fille aînée de Bertrand, chevalier, duc d'Andria, comte d'Avellino et de Monteseaglioso, et de Margherite de Molise, (remariée à Guy de Craon). D'où trois enfants, qui « écartelèrent de » Brienne et mirent « sur le tout » des Baux :

(167) B.R., mss II, n° 2494, p. 342.

(168) A.E.M., Trésor des ch. de Hain. ; A.G.R., Chartes des ducs de Brab., n° 1366 ; coll. sigill., n° 8193 et 8194 ; DE RAADT, l. cit.

(169) A.E.G., Hospice Alins, à Gand ; coll. sigil., n° 17.212.

(170 et 171) DES BAUX : *de gueules à l'étoile à seize rais d'argent*. Sans qu'il y paraisse, ce sont armes parlantes : l'étoile des Mages.

- A. ENGLEBIERT, mort jeune ;
- B. PIERE, comte de Lecce et de Castro, chevalier, mort de la peste en 1384, enterré à Lecce: Il n'avait pas d'enfant de Margherite DE LUXEMBOURG¹⁷², épousée en 1377, fille de Guy, comte de Ligny, seigneur de Roussy, Beurevoir en Arrouaise, Richebourg, Erquenghien, Hqubourdin, Falempin, etc., châtelain de Lille, gouverneur d'Arras et de Picardie, tué à Basweiler, et de Méhaud de Chastillon, héritière du comté de Saint-Pol, dame de Bohain, Dourlens, etc.¹⁷³.
- Margherite était en 1404 remariée à Jehan, seigneur de Werchin, Longueville, etc., sénéchal de Hainaut, pair de Flandre, qui fut tué à Azincourt, fils de Jaques et de Jehanne d'Enghien, que l'on rencontrera plus loin ;
- C. MARIA, comtesse de Lecce par la mort de son frère en 1384. A l'époque de cette mort, elle fut âgée de quinze ans et contre le gré de sa mère mariée à Raimondo ORSINI¹⁷⁴, dit depuis DEL BALZO-ORSINI, prince de Tarente, duc d'Andria, comte de Soletto,

(172) A.D. du Nord, J. 85. — DE LUXEMBOURG. Margherite : d'argent au lion à la queue fourchée de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

(173) DU CHESNE, *Hist. des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, pp. 110-111, et toutes les général. de Luxembourg.

(174) ORSINI. Raimondo : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, des Baux, comme ci-dessus ; aux 2^e et 3^e, d'or à un huchet de sable, lié de gueules (Orange). Sur le tout : bandé de gueules et d'argent ; au chef du même, chargé d'une rose de gueules et soutenu d'une burelle d'or, chargé d'une anguille en fasce au naturel (Orsini).

chevalier, fils puisé de Nicolô, comte de Nole et de Soletto, chevalier, et de N. de Sabran d'Ariano.

Il mourut en 1405 et Marie convola en 1407 avec LADISLAS¹⁷⁵, né vers 1375, surnommé « le Magnanime » et « le Victorieux », roi titulaire de Jérusalem, roi de Naples depuis le 25 février 1386, de Sicile depuis le 11 mars 1390, de Hongrie depuis le 5 août 1408, de Dalmatie et de Croatie, mort empoisonné au château neuf de Naples le 6 août 1414, ancien époux de Constance de Clermont, répudiée, et veuf de Marie, princesse de Chypre. Il était fils de Charles III, de la maison d'Anjou, roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile et de Hongrie, et de Margarine d'Anjou-Duras ou d'Angiô-Durazzo.

Maria décéda le 9 mai 1446 et, après des funérailles solennelles, fut inhumée dans l'église Sainte-Croix, à Naples¹⁷⁶.

Son petit-fils Joan-Antonio, prince de Tarente, fut son héritier ;

5. MARGHERITE, conjointe à Pièrre, sire DE PREAUX^{176bis}, en Normandie, chevalier, dont postérité ;

(175) LADISLAS : tiercé en pal ; au 1^{er}, fascé de gueules et d'argent pour gueules à quatre fasces d'argent (Hongrie) ; au 2^e, d'azur semé de fleurs de lis d'or ; au lambel à cinq pendants de gueules, brochant en chef (Anjou) ; au 3^e, d'argent à la croix potencée, alésée, cantonnée de quatre croisettes pareilles ; le tout d'or (Jérusalem).

(176) « ... dove li parofatte honorati exequire cum ultra d'imborcato sopra carmesino al chiavuto et pallio d'oro sopra seti colestro, e suo corpo. Sta ad Sancta Cruce ... » (*Cronica* d'ANTONELLO CONIGGER de Lecce, aimablement signalée par M. le surintendant comte Filangieri.)

(176bis) DE PREAUX : de gueules à l'aigle d'or, becquée et membrée d'azur. Cimier : ...

6. LOYS, chevalier, comte de Conversano en 1356, comte de Brienne, seigneur d'Enguien, de Gouy-sur-Piéton, etc. et duc titulaire d'Athènes en 1381, après le décès de son neveu, dont la succession lui fut disputée par son frère Englebiens. Il reçut aussi le fief de la Raspaille, dont il rendit hommage au comte de Flandre le 2 juillet 1382. Par jugement de la cour de Lothier du 18 octobre ou du 28 décembre 1383, il obtint Rebecq, Ronquières, Samme, Hennuyères et l'exécution des criminels dans Tubize, Brages, Bogaerdèn et Leerbeek, attribués à Englebiens¹⁷⁷.

En 1382, il aida Guy de Blois à empêcher le pillage du Hainaut par des bandes à la solde du comte de Flandre¹⁷⁸. L'année suivante, il combattit dans l'armée de Charles VI et prit part à la bataille de Roosebeke¹⁷⁹. En 1383, il faisait travailler aux fortifications d'Enguien¹⁸⁰.

Il figura dans le cortège funèbre qui, le 30 juin 1383, partit de Saint-Omer pour conduire à Lille les dépouilles de Louis de Male et de la comtesse Marguerite¹⁸¹. Peu après, il retournait en Italie, pour prêter main forte au comte d'Anjou, conquérant de Naples, mais il dut interrompre son voyage et se rendre en Pouille, dans son comté de Conversano. Le 12 novembre 1385, il délégua à son gendre de Luxembourg la gestion de ses domaines belges. C'est à Conversano qu'il expira¹⁸², le 17 mars 1394 n.s.

(177) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Niv.*, p. 145, sont ici corrigés par LANDERCY, *o. cit.*, p. 91.

(178) FROISSART, *o. cit.*, t. X, p. 181.

(179) *O. cit.*, t. X, p. 478 ; t. XXI, pp. 33, 362 et sources citées.

(180 et 182) MATTHIEU, *o. cit.*, p. 100 ; le même, *Biogr. du Hain.*, t. I, p. 266.

(181) *Chronique de Franche (...)*, éd. Hocquet, p. 267.

Ses armes portaient « sur le premier giron un écusson à l'équipollé d'Athènes ».

Il avait épousé (avec 1800 onces de dot) Giovanna DI SAN-SEVERINO¹⁸³, vivante en 1393, fille d'Antonio, comte de Marsico, grand-connétable de Naples, et d'Isabeau des Beaux, dite del Balzo¹⁸⁴. D'où :

A. ANTHOINE, mort à l'âge de seize ans ;

B. MARGHERITE, comtesse de Conversano et de Brienne, dame d'Enguien, de Gouy-sur-Piéton, etc., duchesse titulaire d'Athènes.

Elle fut conjointe : d'abord à Pierre DES BAUX¹⁸⁵, sans postérité ; ensuite à Jacopo SAN-SEVERINO¹⁸⁶ chevalier, seigneur de Ronnes, Trillettes, etc., sans hoirs, et enfin à Jehan DE LUXEMBOURG¹⁸⁷, chevalier,

(183) SAN-SEVERINO. Giovanna : *d'argent à la fasce de gueules, brisé d'une bordure d'azur.*

(184 et 185) B.R. mss. Goeth., n° 736, f° 45. — DES BAUX dit DE BALZO. Voir n. 171.

(186) SAN-SEVERINO. Voir n. 183. Cimier : *deux cornes de bœuf d'argent, chargées d'une fasce de gueules.*

(187) DE LUXEMBOURG. Jehan : *comme ci-dessus. Cimier : un dragon ailé d'argent, ombré d'or, langué et allumé de gueules, issant d'une cuve d'argent, cerclée de sable.*

Un bas-relief encastré dans une tour du château de Conversano, dont la photographie nous a été obligeamment communiquée par M. le comte Th. de Limbourg Stirum, représente, comme en un triptyque : I. Un écu au lion (on a oublié la fourche de la queue) peut-être brisé en chef à dextre d'une rose d... ?, soutenu à sénestre par un lion assis, coiffé d'un

(Voir suite de la note à la page suivante.)

seigneur de Beurevoir et de Richebourg, qui guerroya en Italie¹⁸⁸, troisième fils de Guy, comte de Ligny, et de Mehaud de Chastillon, comtesse de Saint-Pol, et frère de Margherite, ci-dessus.

Les premiers mariages furent stériles. C'est ensuite du dernier que la seigneurie d'Enghien passa par héritage aux Luxembourg-Saint-Pol, puis aux Bourbon, jusqu'à Henri IV, qui la vendit¹⁸⁹.

- C. YOLANDE, comtesse de Brienne, châtelaine d'Enghien, unie, ensuite de procuration donnée à Troyes le 3 mai 1384 et ratifiée par Loys d'Enghien, à Philippe DE BAR¹⁹⁰, chevalier, second fils de Robert I^{er}, duc de Bar,

énorme casque de tournoi avec bourrelet, lambrequins et cimier : le dragon issant, mais non la cuve. II. En carré ; écartelé des Baux (mais à douze rais) et d'Orange, avec Orsini en losange, sur le tout. III. Autre carré, écartelé : aux 1^{er} et 4^e, Enghien, représenté par cinq girons alésés, accompagné de cinq croisettes pattées, 2 et 1 en chef et 2 en pointe ; aux 2^e et 3^e, un griffon (sic), accompagné de quelques billettes couchées, en semé (pour Brienne).

(188) Veuf d'une « Orsini ? » à en juger par la pierre sculptée.

(189) Pierre de Luxembourg, fils aîné et héritier, portait si haut la fierté de son extraction maternelle que son premier sceau (...1409...) est aux armes d'Enghien, le lion à queue fourchée des Luxembourg étant relégué au franc-quartier (DE MAY, t. I, p. 154). Ce n'est que plus tard qu'il habilla l'un de ses supports du gironné d'Enghien et qu'il mit ce gironné en dernière (o. cit., p. 155.)

(190) DE BAR. Philippe : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e d'azur à deux bars adossés d'or, accompagnés d'un semé de croisettes recroisettées, au pied fiché du même (Bar) ; aux 2^e et 3^e, d'azur, semé de fleurs de lis d'or (France). Cimier : une boule d'or accostée de deux bars, la tête en bas, du même, le tout soutenu d'un bonnet d'azur.

marquis du Pont, baron d'Aluye, de Brou, Montmirail, Auton et La Basoche, seigneur de Nogent-le-Rotrou, Puisaye, Cassel, Bornhem, Rodes, Munte, Boetelaer, Melle, Bourbourg, Warneton, Dunkerque et Gravelines, et de Marie de France. Dans le contrat de mariage furent baillés au futur, entre autres promesses, le comté de Brienne et une rente de six mille livres¹⁹¹.

Philippe de Bar fut à l'armée d'Afrique et l'an 1392, dans celle de Charles VI en Bretagne. Il mourut sans hoirs au cours de la croisade, à la bataille de Nicopoli, le 25 septembre 1396¹⁹² ;

- D. YSABEAU, dame de Bassilly, probablement après la mort de son cousin Watiers IV¹⁹³, dame de Rebecq, Ronquières et Hennuyères par succession paternelle¹⁹⁴. Elle administra la terre d'Enghien pour son neveu Pierre de Luxembourg, de 1397 à 1399 et mourut peu après.

Elle épousa vers 1355 Willammes DE GAVRE¹⁹⁵, dit

(191) SAINTE-MARTHE, *Hist. de la maison de France, passim* ; DU CHESNE, *Hist. de la maison de Béthune, passim*.

(192) FROISSART, o. cit., table ; DU CHESNE, *Hist. de la maison de Bar-le-Duc*, pp. 57 etc.

(193) A.G.R., C. féod. de Brab., n° 4, f° 228 v°.

(194) A.G.R., Fonds Gavre, l. cit.

(195) A.G.R., Fonds Gavre, c. X. — DE GAVRE. Willammes : d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur ; à la bordure échancrée de sable (Gavre), le lion chargé sur l'épaule d'un écusson de gueules à trois chevrons d'or (Elsloo). Cimier : un chapeau de tournoi de gueules, retroussé d'hermine, sommé de deux gantelets affrontés du même, le dedans de gueules.

DE HERIMEZ, né vers 1330, chevalier, seigneur de Hérimez, Steenkerque, Mussain, Brugelette, Herchies, etc., avoué de Fresin par relief de 1380, conseiller du régent Aubert et qui scella en 1391 le vidimus des Chartes du Hainaut¹⁹⁶. Il avait obtenu le 28 novembre 1362, du pape Urbain V, une prébende de chanoine de Sainte-Hermès à Renaix¹⁹⁷. C'était un fils de Ghérars, chevalier, seigneur de Hérimez, Steenkerque, Brugelette, Inpeghem, etc., gouverneur et châtelain d'Ath en 1300, et d'Yolande d'Elsloo, dame de Herchies, Flotte, etc.

Willammes décéda le 23 mai 1400 et fut enterré à Cambron.

Son premier mariage avait été déclaré nul ou dissous¹⁹⁸ et il s'unit après contrat passé à Fleurus le 26 février 1364 avec Jehanne DE BERLO, dame de Fresin et Tongrenelle, veuve de Waltier de Seraing, chevalier, et de Pinchart de Fresin, laquelle vivait

(196) SAINT-GENOIS, *Monum. anc.*, t. I, f° 111. Voir aussi f° 312.

(197) A. FIERENS et C. TIHON, *Lettres d'Urbain V*, t. I, p. 108.

(198) Pour parenté ou autre raison. C'est la « seule » solution possible au problème qui a déconcerté nos prédécesseurs et qui résulte de l'apparente contrariété de dates. (Voir : HEMRICOURT, *Œuvres*, t. I, p. 108, n. 1.) Elle rend compte de la singulière discrétion observée touchant une alliance si illustre et flatteuse, tant par HEMRICOURT que par ses interpolateurs, désignés par DE BORMAN comme des Gavre mêmes. L'unique erreur de leur texte est de faire Ysabeau dame de Haut-Silly. DE BORMAN l'avait déjà signalé. Sur le double mariage, M. VOET, B.R., mss Goeth., n° 736, f° 82 ; VEGIANO, *Nobiliaire*, éd. Herckenrode, p. 803, et GOETHALS, *Dictionnaire*, t. II, p. 378, sont exacts.

encore en 1409, après lui avoir donné dix-neuf enfants¹⁹⁹.

Les fiéis wallons d'Ysabeau allèrent après sa mort à Pière de Luxembourg²⁰⁰.

E. HELAINE, conjointe à Pière d'ACIGNÉ²⁰¹, chevalier, vicomte de Reillane, baron de Grumaud, de la Vallée de Frenety, de la Tour de Saint-Tropez et de Merargues, sénéchal de Provence en 1385, mort sans postérité en 1416, fils cadet de Jehan I^{er}, chevalier, seigneur d'Acigné et de Bois-Jolis, et de sa première femme, Jehanne de La Lande, dame dudit lieu²⁰².

Hélaïne, qui scellait le 10 septembre 1456²⁰³, décéda, fort âgée et sans hoirs directs à Valenciennes, le 16 avril 1459. Elle fut enterrée au chœur de l'église paroissiale d'Enghien, où une lame de cuivre montrait son effigie, son épitaphe et deux écussons « d'Enghien », deux « d'Acigné », et un losange « d'Enghien, parti » de « San-Severino ».

(199) HEMRICOURT, *Œuvres*, éd. de Borman, l. cit., et t. II, p. 152.

— DE BERLO : *d'or à deux fasces de gueules*.

(200) A.G.R., C. féod. reg. 4, f° 228 v° ; reg. 21, f° 36 v°.

(201) D'ACIGNÉ : *d'hermine à la fasce alésée de gueules, chargée de trois fleurs de lis d'or. Pière brisait en chef d'un lambel à trois pendants d...*

(202) B.R., mss II, n° 6596, f° 388 ; Goeth., n° 736, f° 1777.

(203) A.G.R., Acquits de Lille, n° 1042. Voir aussi SAINT-GENOIS, t. I, p. 43.

CHY GIST HAULTE, NOBLE ET PUISSANTE DAME
MAD^È ELAINNE D'AINGHEN, FILLE DE FEU MONS^R
LOYS D'AINGHEN, CONTE DE CONVERSAT ET DE
BRIANNE & S^R DUDIT AINGHIEN ET DE FEUE MA-
DAME IEHENNE DE SAINCT SEVERIN FILLE DU
CONTE DE SAINST SEVERIN ICELLE DAME ELAINNE
VEFVE DE FEU MONS^R PIERRE D'ANSIGNE A SON
TEMPS SENESCHAL DE PROVENCE LAQUELLE A
FONDEE EN CEST EGLIZE UNE MESSE A PERPE-
TUIE ICELLE DICTE AU GRAND AULTEL & DE RE-
QUIEM & TRESPASSA EN VALLENCHIENNES LE
XVI^È²⁰⁴ IOUR D'APVRIL LAN MIL III^È LIX PUIS PAS
QUES²⁰⁵.

7. JAQUES, prêtre, pourvu de divers bénéfices et notamment, le 28 mai 1355, de la prévôté d'Emmerich²⁰⁶, élu prince-évêque de Liège ;
8. GUY, chevalier, héritier des domaines cypriotes du comte, devint par cession de son frère Englebiens, sei-

(204) Alias VI^e, mais fausement.

(205) B.R., mss. Goeth., n° 1509, p. 84 ; B. publ. Mons, mss. Epith. des P.-B., f° 53 v° ; A. A. E., t. IV, p. 387.

(206) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI*, p. 270 ; E. PONCELET, dans *Bulletins Commiss. roy. d'Hist.*, t. XCVIII, p. 12. Il ne fut pas seigneur de Braine-l'Alleud comme il y est affirmé.

gneur d'Argos, Andrinople, conformément aux volontés de son oncle, de Nauplion et Kiverion, et mourut en 1377²⁰⁷.

« Vir bellicosus et acer in hostes, qui fortissime quidem quamdiu vixit, qui fortissime quidem quamdiu vixit sed laboriosissime propter Turcos qui sibi maximam inquietudinem ingerebant terram suam rexit²⁰⁸ ».

Il « écartelait » d'Enghien « et de » Brienne.

Son épouse, Bonne DE FOUCHEROLLES²⁰⁹, était fille de Nicolas II, gouverneur d'Argos, et de N. N.

Elle lui donna²¹⁰ :

A. JACQUES, écuyer, mort jeune ;

B. MARIA, née en 1364, dame d'Argos, Nauplion et Kiverion par succession paternelle. Après avoir été fiancée en 1371 à Giovanni DE LLURIA, elle s'unit par traité du 17 mai 1377, passé à Venise, avec Pietro CORNARO²¹¹, patricien de cette ville, cavaliere de Cipro,

(207 et 208) « La Chronique de Berne », citée par KERVYN DE LETTENHOVE, *Œuvres de Froissart*, t. XXI, p. 145 ; PONCELET, o. cit., p. 13.

(209) DE FOUCHEROLLES : *d'argent au lion de sable, lampassé de gueules, cantonné de quatre merlettes du même.*

(210) Ch. HOFF, *Chroniques gréco-romanes*, Berlin, 1873, p. 474.

(211) CORNARO-PISCOPIA : *écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'argent à la croix de Jérusalem de gueules ; aux 2^e et 3^e, d'argent à trois fasces, au lion de gueules, couronné d'or, brochant. (Lusignan, concession.) Sur le tout, parti d'or et d'azur, brochant à une épée d'argent, la pointe en bas, brochant sur le parti (Cornaro augmenté).*

fils de Federigo, investi de ce titre et de cette dignité^{211bis} et de N. N.

Restée veuve sans enfant en 1388, elle céda ses seigneuries d'Argos et de Nauplion à la république de Venise pour une pension annuelle de cinq cents ou de sept cents ducats²¹², convola avec Pascale ZANE²¹³, patricien de Venise, à qui elle ne donna non plus de postérité, et mourut à Argos après 1393²¹⁴ ;

9. ENGLEBIERS, chef de la branche de Ramerut, suit en X^{bis} ;

10. FRANCHOISE, conjointe à Pietro, comte DE MONTEBELLO²¹⁵, gouverneur de Palerme ;

11. N.²¹⁶, conjointe à Eustace DU ROEULX, dit DE LENS²¹⁷

(211bis) C. FRESCHOT, *La Nobilita Veneta*, 2^e éd. p. 301.

(212 et 213) DU CANGE, *Hist. de Constantinople*, éd. Buchon, t. II, pp. 208 et ss. ; BUCHON, *Recherches histor. sur la princip. de Morée*, t. II, pp. 460-461 ; C^{te} DARU, *Hist. de la République de Venise*, t. II, p. 159. Dans ce dernier ouvrage, Enghien est italianisé en « Anzzino ».

(214) L'auteur de « La Chronique de Berne » assure qu'après elle Argos, Nauplion, etc., passèrent à son oncle Englebiers qui les avait vendus aux Vénitiens. Il est peut-être vrai que ce dernier renonça à toute prétention sur ces biens, moyennant un dédommagement pécuniaire.

(215) DE MONTEBELLO : parti ; au 1^{er}, de gueules à trois fasces d'or ; au 2^d, d'or à la demi-aigle de sable, mouvante de la partition.

(216) Mais uniquement selon une copie de quartiers dans le ms. de l'arch. de Malines, f^o 40 v^o.

(217) DU ROEULX, dit DE LENS : de gueules à trois lions d'argent, lampassés et couronnés d'or. Cimier : ...

de la maison DE HAINAUT, sire de Lens, etc., fils de Jehan, chevalier, sire de Lens, Herchies, etc., et d'Aulis de Sottegem. L'anniversaire d'Eustace était célébré le 10 mars à Cambron.

12. JEHANNE, religieuse à Flines en ...1356-1357...^{217bis} ;

13. N., religieuse à Noncel, près Pont-Sainte-Maxence.

X. — SOHIERS II, né vers 1324, seigneur D'ENGHIEN en décembre 1345, comte de Brienne et de Conversano^{218ter}, duc titulaire d'Athènes en ...1356..., seigneur de Ramerut, Lembecq, Tubize, etc. chevalier, acheta en 1361 de Marie d'Enghien, dite de Braine, par l'entremise de Gillon du Risoit, la terre de Bassilly, tenue en fief de celle d'Enghien, et la réunit à cette dernière²¹⁸.

En 1347, il avait fait ratifier par la comtesse de Hainaut, la fondation de la chartreuse d'Hérinnes, faite par son feu père, en exécution des « commandement et volonté » de son grand-père^{218bis}.

Peu après, il envoya le sire de Warchin au siège de Saint-Valéry^{218ter}.

Il était en 1348 l'un des plénipotentiaires du comte Louis de Male pour traiter avec les Anglais ; mais il parut prendre trop à cœur les intérêts de ceux-ci et s'attira la colère du comte et de Louis de Namur. Il fut même accusé par le premier d'avoir tenté de le faire empoisonner²¹⁹ et c'est en vain que le roi de France

(217bis) HAUTECŒUR, l. cit.

(217ter) DU CHESNE, *Hist. de la maison de Chastillon*, p. 354.

(218) BUTKENS, l. cit.

(218bis et 218ter) SAINT-GENOIS, o. cit., t. I, p. 67.

(219) FROISSART, o. cit., t. XXIII, pp. 335 et ss.

s'entremet pour les réconcilier. En 1350, il vida sa querelle avec le second en un combat judiciaire, à Mons^{219bis}. S'étant adressé au roi d'Angleterre, afin d'en obtenir justice, ce souverain convoqua ses accusateurs, constata leur défaut de comparoir et proclama son innocence le 8 mai 1351^{219ter}.

Bien qu'il se fût opposé en 1358 à la candidature d'Aubert de Bavière aux fonctions de régent du comté, il parvint à se le concilier, au point qu'il fut choisi pour son lieutenant en Hainaut.

En 1359, il était au siège de Delft. Il testa en 1362; mais dans l'entretemps, il avait encouru la colère du régent pour n'avoir point pris son parti dans la guerre qui s'était allumée entre lui et le comte de Namur. Enlevé par ses ordres, le 18 mars 1364 n.s.²²⁰, il fut emprisonné au Quesnoy et, malgré les protestations de la cour et des nobles hainuyers, décapité trois jours après et enterré au même lieu²²¹. Cette cruelle vengeance suscita une guerre désastreuse²²².

Sohiers II scellaît, au type armorial, du « gironné », dont « les cinq pièces paires » sont « chargées de trois croisettes » simples. Cimier : « un chapeau de tournoi, garni de deux boules, soutenant chacune un demi-vol banneret »²²³.

(219bis) CATTIER, *Le premier livre des plaids*, p. 88.

(219ter) FROISSART, o. cit., t. XXI, p. 140.

(220) Et non en 1366 : BUTKENS, t. II, p. 120.

(221) COLINS, o. cit.

(222) MATTHIEU, *Biogr. du Hain.*, t. I, p. 267.

(223) A.G.R., Chartes des ducs de Brab., n° 705; id. des c^{tes} de Flandre, n° 41, etc.; VERKOOREN, *Invent.*, t. II, p. 150; DE RAADT, o. cit., t. I, p. 424; t. IV, p. 438; A. G. R., Coll. sigill., n°s 8170, 11.475, 13.485, 13.511 et 24.622.

Son anniversaire était célébré à Cambron le 4 janvier²²⁴.

Il avait épousé Jehanne de Condet (Condé), dite de Morialmez²²⁵, dame de Landelies, Strépy, etc., fille de Robiert, dit de Bailloeil (Belœil), chevalier, sire de Belœil, Moriamé, Strépy, Stambruge, etc., lieutenant-gouverneur du Vermandois, commandant des Liégeois à Bouvines, et d'Isabeau de Hennin-Liétard, baronne de Fontaine-l'Evêque, sa première femme²²⁶. Il en eut un fils unique :

1. WATIERS, ci-après;

Mais il laissa aussi des bâtards. — D'Elisabeth van Liere²²⁷;

2. COLART, auteur de la branche de Kestergat, en Xibis^{227bis};

(224) Ms. de Malines, f° 99 v°.

(225) DE CONDET dit DE BAILLÉIL et DE MORIALMEZ. Robiert porta concurremment : en parti ou séparément : d'or à la fasce de gueules. Cimier : un dragon ailé d... (Condé) et chevronné-renversé de vair de trois pièces, à deux chevrons de gueules, brochants. Cimier. encolure d'un sanglier de sable, défendue d'argent. (Morialmez)

« Pour l'obit mons. Sohier denghien que on dist primogenité père à mons. Collart bastart denghien », etc. A.C.E., Cp^{tes} de la massard. pour 1385 et ss. Il est curieux que, parmi tant de versions sur l'origine de Colart d'Enghien-Kestergat, la véritable ne paraisse avoir jamais été proposée.

(226) Le C^o DU CHASTEL DE LA H., dans SOUL, « Notes (...) de la fam. de Moriamé », pp. 38 - 40.

(227) VAN LIERE : d'argent à trois fleurs de lis au pied posé de sable.

(227bis) On s'étonne de voir des auteurs attribuer la paternité de Colart à Walter (ou Watiers) III. Nous disposons pourtant de textes bien explicites.

De ... :

3. WATIERS, écuyer. Il laissait veuve en avril 1381 Clara VAN DIELBEKE, fille de Jan et d'Elisabeth 't Sultyns²²⁸ et remariée à Roland de Steenhout. Son obit était chanté à Enghien le 4 mars ²²⁹.

De Clara naquit²³⁰ :

- A. ANTHOINE, chevalier, seigneur d'Indeveld à Eppegem en ... novembre 1437 ;

4. JEHAN, chevalier, cité en 1391, scellant en juillet 1393. il portait : « d'or ; au franc-quartier chargé » du « gironné de dix pièces d'argent et de sable », dont « cinq girons chargé de trois croisettes » simples « d'or »²³¹.

Son épouse, Lysbeth SMULS²³², mourut le 6 décembre 1393 et fut inhumée comme lui dans l'église de la chartreuse d'Hérinnes. Une lame de cuivre les y représentait en gravure, lui, heaume en tête, un grand écu sur le corps. Texte :

(228) B.R., mss. II, n° 6496, p. 65. — VAN DIELBEKE : d'argent à trois fleurs de lis au pied posé de gueules.

(229) A.G.R., Cartul. et manusc. Obituaire d'Engl., à la d.

(230) B.R., mss II, n° 6487, p. 200.

(231) A.G.R., Chartes de l'Audience, c. I ; DE RAADT, o. cit., t. IV, p. 438

(232) SMULS : d... au lion d..., chargé sur l'épaule d'une fleur de lis d....

HIER LECHT BEGRAVEN MIN HEER JAN DE BASTART VAN EDINGHEN WAS DIE STERF INT JAER

HIER LECHT BEGRAVEN MINE VROUWE LISBETTE SMULS MINS HEEREN HER JANS SBASTARTS VAN EDINGHEN RIDDERE WIJF WAS DIE STAERF INT JAER 1393 ONS ... DEN SESDEN DACH VAN DECEMBER. BIDT VOOR DE SIELEN²³³ ;

5. GERARS, écuyer. Avec le seigneur son frère, il prit part au combat de Nevele, entre l'armée du comte de Flandre et les Gantois, le 13 mai 1381. Il fut tué à ses côtés le 18 juillet suivant, à l'embuscade de Gand. Son tombeau était chez les chartreux d'Hérinnes²³⁴.

XI. — WATIERS IV, sire D'ENGHIEN, naquit vers la fin de 1360. Tout enfant, en 1362, il fut, dit-on, soustrait aux fureurs du duc Aubert et porté chez le comte de Flandre par des membres des familles van den Leene et Boxhorn²³⁵. Ses tuteurs furent Sohiers

(233) B.R., mss. Goeth., n° 1509, p. 85 ; n° 1515, p. 95 ; CHRISTYN, *Jurisprud. héroïca*, t. II, p. 114 ; LE ROUX, o. cit., p. 161.

(234) FROISSART, o. cit., t. IX, pp. 356 et 437 ; VIGNER, *Hist. (...) de Luxembourg*, p. 558. COLINS, p. 116, se trompe en attribuant ce qui le touche à son frère Jehan.

(235) B.R., mss II, n° 13.753. Chronique de la Chartreuse d'Hérinnes, f° 21 ; Théâtre de la nobl. du Brab., astér. 23. A cette époque, les deux familles étaient en effet, représentées à Hérinnes.

dou Bos, chevalier, sire de Hoves, Gilles de Silly, chevalier, sire du Risoit, et Thierry dou Bos, écuyer, depuis chevalier, seigneur de l'Escatière²³⁶.

Il devint seigneur d'Enghien et des fiels brabançons le ... de Gouy-sur-Piéton (relief de mambour le 14 janvier 1366 n.s.) par succession de Margherite d'Oudenaerde, femme d'Arnould de Pittanges^{236bis}). Comte de Brienne et de Conversano, duc titulaire d'Athènes, il fut aussi prétendant à la seigneurie de Florence, du chef de Gauthier de Brienne, son bisaïeul.

« Jones escuiers de grant volonté », « hardis et entreprendans » et même téméraire et cruel, il fit ses premières armes à dix-huit ans, dans les troupes des Lelicaerts, venues au service de son parent le comte Louis de Male, contre les Gantois révoltés. Choisi par le comte, malgré son jeune âge, pour être maréchal de l'armée et gouverneur d'Audenarde, il défendit victorieusement cette ville pendant un siège commencé le 15 octobre de la même année et levé dès le 6 novembre, après un assaut désastreux pour les seuls assaillants. Watiers fut alors armé chevalier, avec neuf autres bannerets et douze ou treize bacheliers²³⁷. Il harcela les troupes gantoises et leur infligea de durs revers. Le comte ayant commencé l'investissement de sa capitale le 1^{er} septembre 1385, Watiers le rejoignit, puis, à la tête de six cents chevaliers et de nombreux arbalétriers qu'il avait pu réunir,

(236) Ms. cité, f^o 22 v^o.

(236bis) VIGIER, *Hist. de la maison de Luxembourg*, p. 588.

(237) *Croniques de Franche (...)*, éd. Hocquet, p. 222.

fit un grand carnage de communiers à Eenaeme, le 23 octobre suivant. Chargé de se rendre à Grammont avec trois cents cavaliers, pour y faire exécuter quelques bourgeois dont le comte voulait tirer vengeance, il entra sans opposition dans la ville et commença de remplir sa cruelle mission ; mais les Grammontois s'étant ressaisis, exterminèrent la troupe du sire d'Enghien. Lui-même ne put s'échapper qu'à grand'peine. Il en profita pour infliger une nouvelle défaite aux Gantois, à Nevele, le 13 mars 1381.

Au matin du 18 juillet suivant, il dirigeait quelques éclaireurs près des murs de Gand assiégé, quand des réfugiés grammontois armés de piques l'entourèrent et le massacrèrent après une résistance sans espoir.

Ainsi disparut à vingt ans le chef de la maison d'Enghien en combattant pour une féodalité décadente et des principes en voie d'abandon.

Louis de Male, qui perdait son plus valeureux lieutenant, manifesta une vive douleur et bientôt leva le siège²³⁸.

La dépouille de Watiers fut rachetée aux Gantois et déposée

(238) Il faut lire dans FROISSART, o. cit., t. IX, l'émouvant récit de cette fin. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium*, p. 74 ss. et (B. JOURET), *Grammont, son Origine et son Histoire*, pp. 63 et ss ; DE PORTEMONT, *Recherches histor. sur la ville de Grammont*, t. I, p. 89 ne fait que le répéter. Voir : *Cronique de Franche (...)*, (par un Tournaisien), éd. Hocquet ; KERVYN DE L., *Hist. de Flandre*, t. III, p. 465 ; V. FRIS, *Hist. de Gand*, 2^e éd., pp. 83-84, etc., etc... ; N. DESPARS, *Cronycke van Vlaenderen*, t. III, p. 273.

devant le grand autel d'Enghien, dans le caveau seigneurial, sous une lame de cuivre, gravée de son effigie en grandeur naturelle²³⁹.

Le sceau, apposé en 1377, et naturellement du type armorial, est aux armes modernes, « croisettes et pieds fichés », sans timbre²⁴⁰.

(239) La circonstance que sa dépouille fut rachetée pour 750 florins — ou pour 1000 francs — et moyennant l'élargissement des prisonniers indique bien, selon d'ailleurs la vraisemblance, que ce fut le comte et non les Enghiennois seuls qui s'acquittèrent de ce devoir.

(240) A.E.M., Chartes des c^{tes} de Hain. ; A.G.R., Coll. sigill., n° 8241 ; DE RAADT, o. cit., t. I, p. 430.

Branche de RAMERUT

X^{BIS}. — Englebiert I^{er} d'ENGHIEN-RAMERUT, né vers 1330, chevalier, seigneur de la Follie, Seneffe, Faucuwez (par achat fait à Thibaut Ghignot en 1377²⁴¹) et, après la mort de son neveu, de Tubize, de Brages, du Petit Roman Brabant, de Bogaerden et Leerbeek, sauf l'exécution des criminels²⁴².

Bien qu'il eût « donné dans sa jeunesse des preuves nombreuses de sa vaillance chevaleresque, avec la maturité, son ardeur aventureuse s'était calmée²⁴³ ». Sa répugnance pour les voyages et les combats d'outre-mer l'avait engagé à céder par échange à son frère Guy les biens d'Argos, de « Neapolis » (Nauplion) et de Keverion²⁴⁴. En retour, il reçut la seigneurie de Ramerut, héritée de leur mère, et en fit sa résidence principale.

Il milita cependant dans l'armée ducale en 1383 contre les Louvanistes révoltés²⁴⁵ et mourut le 20 février 1402 n.s.

Il scellait en 1345, époque de sa majorité féodale ainsi que de sa succession aux biens paternels et en 1357 du « gironné », dont les « cinq pièces paires » sont « chargées de trois croisettes recroisettées (d'or) ». Cimier : « un chapeau de tournoi (de sable), garni de deux boules (de gueules), soutenant chacune un demi-vol (d'argent)²⁴⁶. Soutiens : « deux griffons (d'or, languées de gueules) ».

Par acte passé à Ittre le 14 janvier 1403 n.s., il fonda une messe

(241 à 247bis) MATTHIEU, o. cit., p. 69.

quotidienne à l'abbaye de Cambron, afin d'y être inhumé près de sa première femme. La seconde ayant omis d'exécuter les charges de la fondation, les dîmes de Samme et de Faucuwez furent acquises à l'abbaye le 7 janvier 1447 n.s.²⁴⁷.

Il s'était uni par contrat du 27 mai 1366 à Margherite de Longheval^{247bis}, née avant août 1335, dame de Nevele, ex-châtelaine de Courtrai (charge aliénée en 1348), veuve de Jehan, sire de Fosseux et de Visme.

L'anniversaire d'Englebiert et de sa seconde femme se célébrait à Cambron, le 9 mai^{247bis}.

Dans le chœur de cette église, près du maître-autel, côté de l'Évangile, était érigé un somptueux monument funéraire de marbre, peint d'or et d'azur, orné des armes d'Engchien et de Lalaing, de deux gisants aux visages et mains d'albâtre, entouré de vingt statuettes de pleurants en albâtre, chacune sommée d'un écusson de la parenté :

De part et d'autre, ces textes sur le chanfrein :

CHY GIST MESSIRE ENGLEBIERS D'ENGHIEN IADIS SIGN^R
DE RAMERU, DE LE FOLLIE & DE THUBISE QUI TRESPASSA LAN MIL III^o II XI^e [ou XX^e] IOUR DE FEBU^R.
PRIES P^R SON AME.

(246 - 247bis) A. Arch. Malines, *Recueil (...) de Cambron*, f^o 40 et v^o; B.R., mss., n^o 9937, f^o 110; GOETH., n^o 1501, p. 141; n. 1179; n^o 1509, p. 43; BUTKENS, o. cit., t. II, p. 118; A.A.E., t. IV, p. 387. Il serait étrange qu'il n'y eût aucune contradiction entre les copies. Il en existe surtout pour les derniers écussons féminins. Mauvaise copie chez LE ROUX, o. cit., p. 160. Variantes chez SAINTE-MARTHE, *Maison de France* t. II, p. 872.

CHY GIST MADAME MARIE DE LALAIN ESPEUSE DUDIT
MONSIEUR ENGLEBIERS D'ENGHIEN QUI TRESPASSA LAN
MIL III^o XVI LE XVI^e IOUR DE DEC^R. PRIES DIEU POUR
SON AME.

Ecussons : l'Empereur, le Roy de Franche, le Duc d'Athènes, le Comte de Geneve, le Comte de Flandre, le Sire d'Anthoing, le Comte de Brienne, le Sire de Havrech, le Roy de Bohem, le Comte de Bloys ;

la Dame d'Anghien, la Duchesse de Breybant, N., la Dame de Beaufevor, la Dame d'Anghien, la Comtesse de Bar, la Duchesse de Bourgoigne, la Comtesse de Rethiel, la Comtesse de Bloys, N., (un lion)^{247 à 247}.

Du premier lit d'Englebiert :

1. ENGLEBERT, ci-après ;

Du second :

2. MARGHERITE, conjointe à Gilles de MARBAIS^{247bis} ;

3. YOLANDE, femme de Pierre d'AILLY^{247ter} ;

(247bis) DE MARBAIS : d'argent à la fasce de gueules, surmontée de trois merlettes du même. Cimier : une cuve de l'écu, sommée d'un plumail de sable.

(247ter) D'AILLY : de gueules, au chef échiqueté d'azur et d'argent. Cimier : un bonnet pointu d..., orné de deux boules d...,

4. JOSINE, épouse de Franchois de le HAYE^{267quater}, sire de Ligny.

Englebiers eut aussi de N. N., une fille naturelle :

5. MARIE²⁶⁸, dame de Boutersbrugge²⁶⁹, fief qu'elle vendit.

Elle épousa Jehan, dit Giliart d'YTRENE ou d'ITTRE²⁷⁰, écuyer, seigneur du Niecot, des Champs et de Baudemont, bâtard de Gilles, dit li Clers, seigneur d'Ittre, de Thibermont, Samme, du Sart, etc., grand bailli de Nivelles et du Roman Pays, châtelain gouverneur d'Ath, et de N. N., dont postérité²⁷¹.

XI. — Englebert II d'ENGHIEN-RAMERUT, chevalier, seigneur de Ramerut, la Follie, Tubize, Senefte, Ittre, Faucuwez (relief de 1403 n.s.) Gouy-sur-Piéton, Bogaerde, Brages, Leerbeek, Beeringen, Morialmé, Briffeuil, La Follie, Bury, Sautour, La Laubecq²⁷², vit ses seigneuries brabançonnnes confisquées en 1428-1431, par suite d'un grave différend avec les Nivellois²⁷³.

(267quater) DE LE HAYE : *de vair à trois pals de gueules. Cimier : tête et col de cheval d'argent, bridé d'or.*

(268) GOFFIN, *Généal. Nivelles*, t. I, pp. 324 et 342.

(269) Boutersbrugge : plein-fief amaisonné à Bogaerden et Haute-Croix. En 1436, il avait passé à Gillis van Catthem, qui le vendit alors à N. de Faulcuwez.

(270 et 271) GOFFIN, l. cit. — D'ITTRE : *de sinople au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or ? Brisure non apparente.*

(272) Voir : BUTKENS, *Supplém.*, t. II, p. 121. — LA LAUBECQ, LAUEBRECQUE, LAUBEGUE : prés, bois, aulnois, eaux, cens, rentes. Maire, justice et seigneurie, en partage avec la seigneurie de Lobbes (A.G.R., Gr. scab. arr. de Brux., n° 9382, f°s 139 et 167 v°).

(273 à 276) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Niv.*, p. 145.

Il reçut en 1433 la dignité de roi du « très dévôt et noble ordre de Saint-Antoine en Barbefosse²⁷⁷ ».

Le 25 juillet 1447, il releva la seigneurie et la tour de Morialmé²⁷⁸.

Il fit creuser pour lui et les siens un caveau sépulchral dans la chapelle de Notre-Dame, en l'église d'Ittre²⁷⁹. Il avait atteint un âge très avancé quand il y reçut la sépulture vers 1463²⁸⁰.

Il portait le « gironné d'argent et de sable », les « croisettes d'or recroisetées au pied fiché » (pied qui n'apparaît pas sur son sceau). Lambrequins : « de sable, doublés de gueules ». Cimier : « un chapeau de tournoi de sable, retroussé de gueules, garni de deux boules de sable, sommées chacune d'un demi-vol banneret d'argent ». Soutiens : « deux lions (d'or ?), tenant, le premier, une bannière à l'équipollé d' »Athènes, « l'autre, une bannière aux armes de » Brieenne²⁸¹.

Il épousa par traité du 19 janvier 1415 n.s., Marie d'Antoing²⁸²,

(277) B.R., mss. Goeth., n° 707, f° 57.

(278) RADIGUES, *Les Seigneuries (...)*, dans *A. A. Namur*, t. XXII, p. 99. Elle avait appartenu avant lui à Jacques de Fossoit, écuyer (1418).

(279) TARLIER et WAUTERS, o. cit., p. 40.

(280) B.R., mss II, n° 6487, p. 225 ; A. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, t. IV, pp. 323-325. Dans un document de chancellerie du début du règne de Philippe-le-Bon est ainsi réglée la suscription des lettres missives à son adresse : « Le noble et sage seigneur Englebert d'Engghien, seigneur de Rameru, de Thubise et de La Folie, nostre cher et bien amé ».

(281) B.R., mss. Goeth., n° 707, f° 57 ; A. du Nord, *Ch^e des C^{ptes}* ; DEMAY, *Invent. des Sceaux de la Flandre*, t. I, p. 108.

(282) D'ANTOING : *de gueules au lion d'argent.*

qualifiée baronne de Haveskerke, dame de Machaut, Clary-sur-Somme, du Plaissiet, du Pont d'Estaires, héritière de Briffeuil, Buri, Wasmes, Bitremont et Ponenghes, qui scellait d'un « parti d' » Enghien « et d' » Antoin²⁸³, fille de Henri, baron de Haveskerke, seigneur du Plaissiet, de Matringhem, du Pont d'Estaires, etc., chambellan du roi Charles VI, chevalier, célèbre par Froissart²⁸⁴ et de Marie de Clary, dame dudit lieu, de Machaut, Briffeuil, Bary, Bitremont, etc.²⁸⁵.

De ce mariage .

1. LOYS, qui suivra ;
2. ENGLEBERT, reçu en 1418 dans l'ordre de Saint-Antoine²⁸⁶, chevalier, baron de Haveskerke, seigneur de Briffeuil, de la Follie²⁸⁷, du Pont d'Estaires, de Virginal et Faucuwez (relief du 7 mars 1460 n.s.). Il vendit Haveskerke, le Pont d'Estaires, etc., à son cousin Jan de Stavele, seigneur d'Isenghien, et Clary à Willaume de la Biche, chevalier, membre du conseil des Finances, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye.

Englebert porta les armes de son père, « chargées sur

(283) DEMAY, l. cit.

(284) FROISSART, *Œuvres*, éd. Kervyn de L., t. XX, p. 95.

(285) C^{te} DU CHASTEL DE LA H., *Notices général. tournais.*, t. IV, pp. 123 ss. Rectifier les autres général. et DEVILLERS, *Cartul. des comtes de Hain.*, t. III p. 247.

(286) B.R., mss. Goeth., n° 707, f° 47 v°.

(287) Voir L. VERRIEST, *Le Servage dans le c^{te} de Hain.*, p. 316, n. 3. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, t. IV, pp. 425, 436 et 438. Il doit se tromper en écrivant (p. 340) qu'elle ne vivait plus en 1473.

le premier giron d'un écusson d' » Athènes, les lambrequins « de sable, doublés d'argent », sans soutiens²⁸⁸.

Il laissa trois enfants naturels, dont l'aînée au moins avait pour mère Anne de FAULCUWEZ²⁸⁹ :

- A. MARGHERITE, dame foncière de Faucuwez par donation paternelle et relief du 6 avril 1480, vivante en novembre 1500. Elle « brisait » Enghien « d'une cotice en bande de gueules »²⁹⁰.

Elle épousa Paul OOGHE²⁹¹, fils naturel de Vranck van Helmont²⁹² et de Barbara Ooghe, qui fut licencié en droit, haut-justicier de Faucuwez, du Sart et de Clabecq, par engagère du 31 juillet 1505, ainsi que d'Ittre, par achat de Jacques, seigneur de ce lieu²⁹³. Conseiller de Brabant, bailli du Brabant Wallon en 1501-03 et en 1509-... Il fut convaincu de falsification d'actes publics, condamné, déchu de tout office, sa

(288) B.R., mss. Goeth., n° 707, f° 47 v°. L'écusson d'Athènes y est assez mal représenté.

(289) GOFFIN, *Général. Nivell.*, 1^{re} part., p. 355. — DE FAULCUWEZ (ITTRE) : de sinople au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

(290) A.G.R., C. féod. de Brab., n° 345, f° 319 ; B.R., mss. II, n° 6487, p. 554.

(291) OOGHE : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'argent à trois pals de gueules (Berthout de Berlaer, modifié) ; aux 2^e et 3^e, d'hermine à trois fleurs de lis de gueules (Ooghe).

(292) Renseignement dû à M. O. LE MAIRE.

(293) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Niv.*, p. 35 ; DE KESSEL, dans *A. A. Namur*, t. XII, p. 218.

seigneurie d'Ittre fut confisquée et le gibet de Fauweuz abattu, le 27 novembre 1518²⁹⁴.

Ces biens furent toutefois restitués à ses descendants, qui prirent sans droit le nom « d'Enguien » ;

B. JEHAN, écuyer. Il accompagna à cheval, jusqu'à Valenciennes, le 31 décembre 1473, le cortège funèbre d'Isabeau de Portugal, duchesse de Bourgogne²⁹⁵. Il est cité dans le testament de son oncle Louis, du 25 février 1487 n.s. Mort le 13 février 1531 n.s., il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Nizelles. L'épithaphe portait un écu timbré d'un casque. Cimier : « un chapeau de tournoi, sommé d'un vol banneret ».

ICI GIST JEHAN D'ENGIEU FILS NATUREL DE
MESSIRE ENGELBERT D'ENGIEU QUI TRESPASSA
LE XIII^B JOUR DE FEBVRIER MIL V^O ET XXX. PRIE
POUR SON AME²⁹⁶ ;

C. JEHANNE, vivante en 1515 ;

3. JACQUES, écuyer, seigneur de Clary-sur-Somme et de Tubize, mort, lui aussi, sans hoirs.

Dans l'église paroissiale d'Ecaussinne..., sur une pierre joignant l'autel principal, on pouvait lire :

(294) O. cit. p. 40.

(295) J. DE HAYNIN, *Mémoires*, p. 234 ; BUTKENS, o. cit., t. II, p. 118.

(296) B.R., mss. Goeth., n° 778, p. 182.

CY GIST JACQUES D'ENGHIEN FILS D'ENGELBERT
D'ENGHIEN QUI TRESPASSA LAN 1422 LE 22 MAY.
PRIEZ DIEU POUR SON AME²⁹⁷ ;

4. MARTIN, écuyer ;

5. JEHANNE, dame de Rameru, Tubize, la Follie, Briffeuil, Sautour, par héritage de son frère Loys. Elle renonça par acte du 13 novembre 1457 à la succession de son époux, récemment décédé.

C'était Regnaud II d'ARGENTEAU²⁹⁸, chevalier, seigneur de Houffalise de 1437 à 1457, de Fraiture, Montfort, etc., fils de Regnaud I^{er}, chevalier, seigneur de Houffalise, etc., prévôt de Bastogne, et de sa seconde femme, Margriet von Ginnich, dame de Moerstorf en partie, dont postérité²⁹⁹ ;

Jehanne se remaria avec Jehan DE BRELES, écuyer ;

6. MARIE, reçue en 1433 dans l'ordre de Saint-Antoine³⁰⁰ plus tard conjointe à Jehan de CHALON³⁰¹, chevalier,

(297) Ibid., id., n° 1511, p. 116.

(298) D'ARGENTEAU. Regnaud II : *d'azur à la croix d'or, chargée de cinq coquilles de gueules et accompagnée de vingt croisettes recroisettées, au pied fiché du second, cinq à chaque canton, rangées en sautoir*. Cimier : *un buste barbu au naturel, habillé de l'écu, coiffé d'un chapeau d'abbé de gueules*.

(299) Toutes les général. d'Argenteau.

(300) B.R., mss. Goeth., n° 707, f° 58 v°.

(301) DE CHALON : *de gueules à la bande d'or*. Cimier : *une ramure d'or ou un vol coupé d'or et de gueules*.

seigneur de Viteaux, Cuisel, Lorme, etc., veuf de Jehanne de la Trémoille, dame de Brignon. Jehan, mort l'an 1454, était fils puîné de Jehan IV, chevalier, seigneur de Viteaux Arlay, Cuisel, Argueil, etc., lieutenant général des duché et comté de Bourgogne et de Charolais, grand chambrier de France, gouverneur du Languedoc, et de Marie des Baux, héritière de la principauté d'Orange.

Englebert II avait eu avant son mariage trois bâtards³⁰² :

7. WILAMME, écuyer, reçu en 1436 chevalier de Saint-Antoine³⁰³. Il porta le « gironné », les « croisettes » soit simples, soit « recroisettées, au pied fiché ; au filet brochant en barre de gueules ». Lambrequins : ... Cimier : « un chapeau de tournoi de sable, retroussé de gueules, garni de deux boules de sable, soutenant chacune un demi-vol banneret d'argent³⁰⁴ ».

Margriete VAN BAUTERSEM, dite DE BERGHES³⁰⁵, fille naturelle de Henri, chevalier, seigneur de Berg-op-Zoom, Herzele et Melin, conseiller du duc, etc.^{305bis}, était veuve de lui en juillet 1454, vivante en juin 1470³⁰⁶.

Il eut une bâtarde :

(302) B.R., mss II, n° 6487, p. 234 ; n° 6499, pp. 254 et 421.

(303 et 304) Ms. 707 cité, f° 62 ; A.G.R., Chartes de Brab., à la d. ; DE RAADT, o. cit., t. I, p. 430 ;

(305) VAN BAUTERSEM dit DE BERGHES : *de sinople à trois macles d'argent (Bautersem) ; au chef d'or, chargé de trois pals de gueules (Berthout). Brisure ?*

(305bis) DE KESSEL, dans *A. A. Namur*, t. XII, le fait naître d'un Albert et d'une Randin.

(306) B.R., mss. II, n° 6487, p. 234 ; n° 6499, pp. 254 et 421.

A. JEHANNE, veuve en avril 1439 d'Estienne LE COUVREUR³⁰⁷. Le 18 de ce mois, elle prit pour mambour son père, « honorable et vaillant escuyer » Wilamme, afin de « gouverner » les biens meubles laissés par son époux^{307bis}. En janvier 1442 n.s., elle était remariée à Willame CAILLE³⁰⁸. En août 1445, elle l'était de nouveau, probablement à Jehan DES PERIERS³⁰⁹, receveur de Seneffe^{309bis} ;

8. WAUTIER, profès à l'abbaye de Grimbergen en février 1423 ;

9. ISABEAU.

XII. — Loys d'ENGHIEN-RAMERUT³¹⁰, chevalier, seigneur de Ramerut, Tubize (relief de 1470³¹¹), Saintes, La Folie, du Pont-à-Wisbecq³¹², de Morialmé (relief du 8 juillet 1461, sauf l'usufruit de

(307 et 307bis) Ecrit souvent *le Conreur*. Chir de Niv., a. de la d.

(308) Id., a. du 12.

(309 et 309bis) Id., a. du 31. — DES PERIERS ancien : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois poires (parlantes) du même*.

(310) A.G.R., Fonds d'Arenb., c. féod. d'Engchien, chasser I, f° 74.

(311) A.G.R., Ch^e des C^{ptes}, n° 19.741, f° 45 v°

(312) Le PONT-A-WISBECQ sur Saintes : maison, vingt-quatre bonniers de terre (alors réduit à seize et un journal). Seigneurie jadis entière, alors foncière. Tenu en partie comme fief ample d'Engchien, en partie main-ferme. (A.G.R., Fonds d'Arenb., c. féod. d'Engchien, chasser. I, f° 76 ; Gr. scab. arr. de Brux., n° 9382, f° 46 v°.)

son père³¹³, Machault, Ham-sur-Heure, Briffeuil, Seneffe, Scailmont (relief du 17 juillet 1464³¹⁴), La Ronelle, coseigneur de La Laubecq, avait été reçu en 1418 dans l'ordre de Saint-Antoine³¹⁵.

Il vendit Scailmont, le 10 mars 1469 n.s., à Gérard de Herissem, écuyer. En 1484, il avait peut-être aliéné aussi le Pont-à-Wisbecq, Seneffe et Ham-sur-Heure.

Loys d'Enghien fut l'un des nobles hainuyers qui reconnurent Charles, comte de Charolais, comme héritier du comté de Hainaut, le 5 mai 1465³¹⁶.

Il dicta deux testaments aux échevins de Nivelles le 23 juin 1485 (destinant sa demeure présente, de la rue des Maiseaux et son mobilier à ses enfants Marie, Catherine, Lancelot et Ansioul. Mambours : Godefroy du Chaisne, dit le Marisal, et Arnould de Ro-seignies) et le 25 février 1487 n.s.³¹⁷ C'est là qu'il mourut au cours du mois suivant³¹⁸. Il fut inhumé dans l'église de Saintes.

Pendant la vie de son père, il « brisait » l'écu, « en chef, d'un lambel à trois pendants de gueules, brochant. » Lambrequins « de sable, doublés d'argent », Même cimier³¹⁹.

Depuis, son sceau fut gravé des armes paternelles, « pleines », cimées d'« un vol » et soutenues de « deux léopards lionnés », tenant chacun une bannière, l'une chargée de l'équipollé d'Athènes, l'autre du « lion d'«Antoing»³²⁰.

Loys d'Enghien n'eut pas d'enfant de son épouse, Loyse de

(313 et 314) A.G.R., C. féod. de Brab., n° 342, f° 145 v°.

(315 et 319) B.R., mss. Goeth., n° 707, f° 47.

(317) A.G.R., Test. de Niv., orig. du 23 juin 1485, copies des 31 déc. et 22 nov. 1531.

(318) Dans un hôtel sis rue des Maiseaux (des Bouchers).

(320) Bull. Comm. roy. d'Hist., 4° sér., t. XIII, p. 232.

Marbais³²¹, fille de Jehan, chevalier, seigneur de Marbais, et de Jehanne de Rotselaer, dame de Winghe³²², mais il laissa au moins dix bâtards³²³. Ils naquirent de N. de le Pasture³²⁴, fille de N. et de N. de Barelles, de Kathelyne van Beeringhen, de N. N., native de Ham-sur-Heure, et de Hanette Plusbiau, Seneffoise, fille de Jehan³²⁵:

1. BRIGITTE, vivante en juillet 1495, qui « brisait d'une cotice en barre de gueules ».

Elle épousa premièrement Gérard DE HERISSEM³²⁶ écuyer, seigneur de Scaillemont et d'Odomont, à Seneffe, par achat, bailli et receveur de Seneffe pour son beau-père, avant 1461, bailli et receveur de la seigneurie du Bois, jusqu'à son trépas, qui survint vers le mois de juillet 1478. Enterré dans l'église de Saintes. Il était fils de Gheert ou Gérard, écuyer, seig^r en Lennick, échevin dudit Lennick bailli des seigneuries confisquées en 1428 sur Englebert II d'Enghien, de Tubize, Seneffe, Gouy-sur-le-Piéton, Ittre, Faucuwez, Bogaerde, Brages et Leerbeek³²⁷ (et de N. du

(321) DE MARBAIS. Voir plus haut.

(322) B.R., mss. II, n° 4392, pp. 408 et 414 ; n° 6499, p. 103 ; n° 6607.

(323) Il n'en cite que quatre dans son testament de 1485.

(324) DE LE PASTURE : d'azur à trois losanges d'or.

(325) A.G.R., Chirogr. de Nivelles, copies du 31 déc. 1487 et 22 nov. 1532 ; B.R., mss. II, n° 6601, p. 229.

(326) DE HERISSEM. Gerart : d'or à la fasce d'azur, chargée de trois cœurs d'argent et sommée d'un lion issant de gueules, armé et lampassé du second. Cimier : un cœur de l'écu dans un vol banneret d'or et d'azur.

(327) TARLIER et WAUTERS, Canton de Nivelles, p. 145.

Quesne ?), dont postérité^{327bis}. Brigitte convola avec Jaspas DE DENAING³²⁸, bâtard ;

2. LOYS, écuyer, mort peu après août 1484 ;
3. ANTHOINE, qui fera un rameau XIII^{bis} ;
4. PIERRE, écuyer, mort l'an 1516, inhumé à Bruxelles, chez les Carmes³²⁹ ;
5. JEHANNE (ex de le Pasture). Le 27 novembre 1483, à Tubize, son frère fit dresser par le notaire A. Madoets le traité de son futur mariage avec Jean, dit Gheldre T SERAERTS, dit HAENKENSCHOET³³⁰, écuyer, seigneur de Ramelo à Saintes, qui devint dans la suite bailli des seigneuries de son beau-père et mourut le 17 septembre 1525. Parents du futur, comparants au traité : « vénérable et noble s^r maistre » Geldolf van der Noot, licencié ès lois et messire Wouter van der Noot, seigneur du Risoir, frères. Témoins : « maistre » Paul Oighe seigneur de Fauquez, messire Estièvene de Héllissem, chevalier, Buchon Gillart et Jacques d'Enghien.

Une rente de cent livres tournois était promise à la

(327bis) GOFFIN, *Généal. Nivell.*, 1^{re} part., pp. 249-250.

(328) DE DENAING : *d'or à la croix engrêlée de gueules. Brisure ?*

(329) B.R., mss., II, n° 6621, p. 141.

(330) T SERAERTS dit HAENKENSCHOET, Geldolf et Jan : *de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, chargé, pour brisure, sur l'épaule, d'une tour du premier et accompagné d'un semé de quintefeilles du second. Cimier : tête et col d'un coq de sable, crêté et barbé de gueules (parlant), issant d'une cuve d'hermine, cerclée d'or.*

future, assignée sur la terre de Brilleuil, réductible à cinquante, comme douaire, en cas de survivance sans hoirs ; mais elle laissa postérité.

Il est stipulé dans le traité que le prix de la robe, celui des courroies et les frais des noces seraient à la charge de Loys³³¹.

Jehan 't Seraerts était fils de Gheldre ou Geldolf, dit Haenkenshoet, écuyer, seigneur de Ramelo, échevin de Bruxelles et de Maria van der Noot.

Les fiançailles avaient été célébrées à Sainte-Gudule de Bruxelles, le 3 janvier précédent ;

6. ISABEAU ;
7. MARIE (probablement ex Plusbiau), filleule de sire Jehan de Maffle, curé de Seneffe, citée en mars 1487 n.s. ;
8. CATHERINE, Est-ce la religieuse de Ghislenghien citée avant 1457 ? Vers 1461, en compagnie de Sibylle de Fumal(?) cette dame fonda une messe hebdomadaire de requiem pour les âmes du purgatoire³³². La même religieuse devint abbesse en 1478 et mourut le 26 décembre 1489.

Une pierre sépulcrale, ornée des armes d'Enghien en losange, porte cette inscription :

CI GIST CATERI/NE DENGHIEN/ TRESPASSA LE 26 DEC. 1489³³³ ;

(331) B.R., mss. Goeth., n° 2025, f° 92. Voir aussi f° 93.

(332) A.E.M., Abb. de Ghisl., à la d.

(333) Ibid., Cartulaires, n° 14, f°s 88 v°, 108 v° et 193 ; B.R., mss. Goeth., n° 1521, p. 58 ; P.-J. D'AUMERIE, *Les pierres sépulchr. de l'abbaye de Ghislenghien*, p. 1.

9. LANCELOT, écuyer, conjoint à N. N. D'où :

A. JEHAN, écuyer ;

B. LOYS, écuyer, maître de Nivelles en 1529-31 ;

C. GUILLAMME, écuyer ;

10. ANSIAUL³³⁴.

Le seigneur Loys avait, par ses testaments, institué mambour de ses cinq plus jeunes enfants naturels Godefroy du Chesne, dit le Marissaut, et Ernoul de Rohignies, mais ce dernier refusa d'en assumer la charge³³⁵.

(334) Lancelot et Ansiaul sont bien deux personnes. Pour les quatre derniers : Chir. de Niv., 20 juin 1530.

(335) A.G.R., Chir. de Niv., 10 mars 1487 n.s.

Branche de SOTTEGEM

VII^{BIS}. — Ghérart I^{er} d'ANGHIEN, dit de SOTTENGIEN³³⁶, né vers 1222, chevalier, seigneur de Sottegem, apparaît jusqu'en décembre 1290³³⁷.

Il usait d'un scel équestre, aux « cinq girons pairs chargés chacun d'un semé de croisettes » simples, mais au contre-scel, les « croisettes » sont « potencées »³³⁸.

Son obit était célébré à Cambron le 7 septembre.

Il s'était uni à N. van Viane³³⁹, fille héritière de Ghérart, chevalier, seigneur de Viane. D'où³⁴⁰ :

1. GHERART, ci-après :

(336) Pour cette branche : A. DU CHESNE, *Histoire de la maison de Béthune*, pp. 219-220 ; DE POTTER et BROECKAERT, *Gesch. van de gemeenten der prov. Oost-Vlaanderen*, 5^e part., *Sottegem*, pp. 25 ss.

(337) SAINT-GENOIS, o. cit., t. I, p. 788.

(338) A.E.G., Couvent des Riches-Claires ; A. du Nord, Ch^e des C^{ptes} ; DEMAY, *Sceaux de la Flandre* (...), t. I, pp. 193, 194 et 198 (descr. incompl.) ; DE RAADT, o. cit., t. III, p. 433.

(339) VAN VIANE : *d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, accompagné d'un semé de billettes du second*.

(340) DU CHESNE, *Hist. des maisons de Guines* (...), pp. 345-355.

2. ISABEAU, conjointe à Thomas III DE COUCY³⁴¹, chevalier, sire de Vervins, Fontaines, Landousies et Chemery, tué le 11 juillet 1302 à la bataille des Eperons d'Or, fils aîné de Thomas II, chevalier, sire des mêmes lieux, et de Margherite de Picquigny. Sans postérité³⁴² ;
3. ALEYDE, morte l'an 1314, veuve depuis 1310 de Gérars DE LENS³⁴³, chevalier, fils d'Eustace, chevalier.

Ces époux furent inhumés à Cambron, dans la chapelle de Saint Etienne. L'obit d'Aleyde y était célébré le 15 mars³⁴⁴.

VIII. — **Gérart II d'ANGHIEN**, dit de **SOTTENGHIEN**, né vers 1250, chevalier, seigneur de Sottegem et de Viane, fut dès son mariage qualifié châtelain de Gand, du chef de son épouse, bien que son beau-père fût en vie et continuât de porter concurremment le même titre, dont, suivant du Chesne, il s'était réservé l'usufruit³⁴⁵.

Il prit le nom et le cri de Sottenghien, avec les couleurs principales de Viane.

En 1282, il échangea avec Jehan de Gavre, chevalier, la terre

(341) DE COUCY : *fascé de vair et de gueules*. Cimier : *un lion issant d'or*.

(342) Ms. de Malines, f° 96 (erreur de filiation) ; DU CHESNE, o. cit., pp. 242-243 ; *A. A. E.*, t. IV, p. 394.

(343) DE LENS : *écartelé d'or et de sable*. Cimier : *un cygne d'argent, vol levé, tenant du bec un anneau d'or*.

(344) *A. A. E.*, l. cit.

(345 à 347) DU CHESNE, o. cit., pp. 354-355, preuves pp. 536-537.

de Mévergnies contre celle de Lierde³⁴⁶. En avril 1295, il affranchit tous les biens que l'abbaye de Mont-Saint-Martin, au diocèse de Cambrai, tenait de lui à Strijpen, etc., pour son âme, celles de Marie sa femme et ses antécédents. Sa femme ne vivait plus : elle est absente de l'acte.

Le 18 juillet 1307, il scellait à Courtrai le traité de paix³⁴⁷ conclu entre la France et la Flandre³⁴⁸.

Il usait en 1300 d'un sceau équestre au « gironné de dix pièces (d'or et de gueules), dont cinq (de gueules) semées de croisettes recroisettées (d'argent) ». Cimier et ornement du chanfrein : « un écran en forme d'éventail »^{348bis}. En 1312, il employait un sceau du type armorial, de blasonnement identique³⁴⁹.

Gérart mourut très âgé entre 1312 et 1319 et fut inhumé à Cambron³⁵⁰.

Il avait épousé bien avant mars 1280 n.s., Marie de Gand-Vilain³⁵¹, châtelaine héréditaire et vicomtesse de Gand, dame de Heusden, etc., vivante en novembre 1289, fille aînée de Hugo III, châtelain et vicomte de Gand, seigneur des mêmes lieux, et de Marie de Hainaut-Rœulx³⁵².

(348 et 348bis) DEMAY, o. cit., t. I, p. 194.

(349) A.G.R., Chartes des C^{tes} de Flandre ; DE RAADT, l. cit. ; DEMAY, l. cit.

(350) COLINS. Voir plus haut.

(351) DE GAND-VILAIN : *de sable, au chef d'argent*.

(352 et 355) DU CHESNE, o. cit., pp. 355-360 ; A. HAVENITH, *Recherches histor. sur la seign. de Heusden*, pp. 170 ss.

Il convola avec Jehanne **de le Haverie**, qui vivait en mars 1291 n.s.³⁵³.

Sa première femme scellait de sa propre effigie, accostée des écus d'Enghien, Sottengien et de Gand³⁵⁴.

Elle lui donna³⁵⁵ :

1. MARIE, dame de Sotteghem, Houdain en Artois, etc., vicomtesse et châtelaine de Gand, morte l'an 1318, après s'être mariée deux fois : en premières noces avant 1305, à Hues V d'ANTOING³⁵⁶, chevalier, seigneur d'Antoing et, comme nu-propiétaire, seigneur d'Epinoy et prévôt de Douai, qui prit part au tournoi de Mons en 1310, fils de Hues IV, sire d'Antoing, Epinoy, etc., chevalier, et de sa première femme, Elisabeth de Grimberghe, dite d'Asche, dame de Buggenhout-lez-Termonde, d'Eppeghem, Sempst, d'Anderlecht en partie, etc.³⁵⁷.

Marie d'Enghien-Sottengien s'unit en secondes noces à Guy de FLANDRE³⁵⁸-DAMPIERRE-BOURBON, chevalier, seigneur de Richebourg, qui testa en avril 1345, ordon-

(353) REIFFENBERG, *Monuments* (...), t. I, p. 683.

(354) DU CHESNE, o. cit., p. 354 ; preuves, p. 535.

(356) D'ANTOING. Voir n. 36bis. Cimier : un plumail en forme de pomme de pin, aux couleurs de l'écu.

(357) C^{te} DU CHASTEL, dans *La Revue tournais.* t. IV, 1910, pp. 164-165 et 183, et *Not. général. tournais.*, t. IV, pp. 100-101.

(358) DE FLANDRE. Guy : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules ; au bâton engrêlé, puis simple, du même, brochant en bande. Cimier : un écran échancré d'or. — DEMAY, *Invent. des Sceaux de la Flandre*, t. I, p. 28.

nant que son cœur fût porté à l'abbaye de Loos. Il était fils de Willame, seigneur de Termonde et Richebourg, chevalier, et d'Alix de Nelle.

L'épithaphe des époux d'Antoing-d'Enghien était jadis sur une tombe élevée, au milieu du cœur, à Antoing, avec leurs statues couchées :

CHY GIST MESSIRES HUES CHEVALIER, KY FU SIRE
D'ANTOING & TRESPASSA L'AN DE GRACE 1312.

CHY GIST MEDAME MARIE DE SOTENGHEN KY FU
FEMME MESSIRE HUON D'ANTOIN KY TRESPASSA
EN L'AN 1318.

Quartiers muets :

(ANTOING), (GRIMBERGHE), (ENGHIEN), (GAND)³⁵⁹.

Les seigneuries de Houdain, de Heusden et de Buggenhout et la vicomté de Gand passèrent, après la mort de Hues V, à Isabeau d'Antoing, sa cousine germaine, restée unique du premier lit³⁶⁰ ;

2. HUES, ci-dessous ;

3. SOPHIE, mariée à son parent Philippe DE GAVRE DE

(359) B.R., mss. Goeth., n° 1569, p. 86.

(360) DU CHESNE, l. cit. ; SAINT-GENOIS, *Invent. anal.*, n° 1200 ; HAVENITH, o. cit., p. 198.

LIEDEKERKE³⁶¹, banneret de Flandre et de Brabant, seigneur d'Ulvenhout et d'Alphen et, après le décès de son frère aîné de Liedekerke et de Bréda.

Philippe fut le négociateur favori du comte de Flandre dans ses conflits avec le Brabant et la ville de Malines.

Il mourut en 1320, fils de Rasses VIII, chevalier, seigneur de Liedekerke, Bréda, Boelaer, etc., et de sa première femme, Alix de Harnes, dame de Boelaer et d'Aspelaer, dont postérité.

Sa tombe, en marbre plat, dans l'église de Liedekerke, le représentait en même temps que trois figures féminines :

CHY GIST PHLES SR DE LIEDEKERKE ET DE BRED
QUI TRESPASSA LAN 1323 (sic) (etc.)

Il semble avoir convolé avec Maria van Coudenberg, elle-même remariée ensuite à Hector Vilain, chevalier, seigneur de Sint-Jan-Steen³⁶² ;

(361) DE GAVRE DE LIEDEKERKE. Philippe : parti ; au 1^{er}, de gueules à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur (Liedekerke) ; au 2^e, de gueules à trois flanchis d'argent (Breda). Cimier : deux coutres adossés d'hermine. (C^{te} DE LIMBOURG-STIRUM, *Les Bouteillers* (...), n^o XCIII, pp. 130 et 131 ; DE RAADT, t. II, p. 342 ; *A. N. B.*, de 1946-1950, 1^{re} part., p. 22.)

(362) DU CHESNE, *Maison de Gand*, p. 377 ; VAN LOKEREN, *L'Abbaye de Saint-Pierre*, t. II, p. 38 ; C^{te} G. DE LIEDEKERKE, *Histoire de la maison de Gavre et de Liedekerke*, pp. 272, 372 ss. et 384 ss.

4. CATHERINE, conjointe à Philips VAN AXELE³⁶³, chevalier, sire d'Axel, fils de Philips, chevalier, sire du même lieu.

IX. — Hues I^{er} d'ENGHIEN, dit de SOTTENGHIEN, né vers 1282, chevalier, seigneur de Sottegem en 1318, Houdain, Heusden, etc., châtelain et vicomte de Gand.

Le mercredi de Pâques closes 1300, mineur encore sous l'autorité de son mambour, le comte Jehan de Namur, de son père, de ses cousins maternels Thiry, sire de Rœulx, Rasses, sire de Gavre, Rasses, sire de Liedekerke, sire de Boelaer, Jehan Brisetieste, chevalier, Willem et Roegiers Brisetieste, enfants de ce dernier, Jakemes Curthals, et de ses cousins paternels Willame de Mortaigne, sire de Dossemmer, Wautiers, sire de Nevele, châtelain de Courtrai, et Willaimes de Nevele, chevaliers, il échangea avec Robert de Flandre, avoué d'Arras, sire de Béthune et Termonde, et ce moyennant une soulte à payer par lui, la châtellenie de Gand contre le château de Saffingen, avec quatre cents livrées de terre³⁶⁴.

En 1319, avec son épouse, il vendit à l'abbaye de Saint-Bavon presque tous les droits seigneuriaux qui leur compétaient, soit privativement, soit en indivis avec l'abbaye, dans les paroisses d'Evergem, Sleydingen, Wondelgem et Ekkergerem, ainsi que l'entière justice du hameau de Wippelgem³⁶⁵.

(363) VAN AXELE : d'or au chevron de gueules. Cimier : un griffon issant d'or.

(364) DU CHESNE, o. cit., p. 356, preuves, p. 537 ; SAINT-GENOIS, *Invent. des chartes des C^{tes} de Flandre*, p. 310.

(365) DU CHESNE, l. cit. ; VAN LOKEREN, *Chartes* (...), de l'abb. de St-Bavon, p. 35.

L'année suivante, il donna, du consentement de sa femme, à Gilebeert van Oudenhove (Saint-Géry) sa part dans un moulin audit lieu³⁶⁶.

Hues, qui « écartelait » d'Enghien « et de » Gand et posait « sur le tout d... à l'escarboucle d... », décéda en mai 1320, époux depuis un peu plus d'un an de Beatrix van Putten³⁶⁷, fille héritière de Nielaes, chevalier, sire de Putten, Stryen, etc.

Elle convola avec son beau-frère Guy de Flandre, à qui elle survivait aussi en 1348³⁶⁸.

En 1333, elle s'était désistée au profit de l'abbaye de Saint-Bavon de tous les droits dérivant de l'écouterie héréditaire aux villages susdits d'Evergem, Wondelgem, Sleydingen³⁶⁹.

On voyait jadis dans un des bas-côtés de l'église paroissiale, une tombe couverte d'une lame de cuivre représentant en gravure Hues I^{er}, vêtu d'une cotte de mailles, l'épée au côté, ainsi que son écu aux armes blasonnées ci-dessus, avec ce texte cantonnant la lame :

M SI TU SCRIBIS TER C. DECA BIS QUOQUE NOTAM / SIC
NUMERI QUI VIS CHRISTI SERIEM DARE TOTAM / HUGONEM
NOVA CUM LUX MAY NECE PRONA / & MUNDI ZONA RAPUIT

(366) DU CHESNE, l. cit.

(367) VAN PUTTEN : *fascé d'azur et d'or, les fascés d'azur chargés de neuf flanchis d'argent, 4, 3 et 2.*

(368 et 369) HAVENITH, o. cit., p. 196.

SIBI CELSA CORONA / SOTTEGHEM DOMINUM, CASTEL-
LANUM FLES QUOD. GANDA / CUY LOCUS EST DANDA PLUS
RELIQUIS HOMINUM / NAM LARGUS / MITIS, BONUS HOSPES,
AMATOR HONORIS / VIX QUEMQUAM SCITIS SIMILIS NUNC
CERNERE MORIS / QUANTAE VIRTUTES ISTI FUERINT MEA
METRA / DICERE NOLO PUTES CUIUS TEGITUR CARO PETRA /
ALTITONANS FLAMEN ANIMÆ HUIC DA RELEVAMEN / HUIC
ET SOLAMEN PERPES DIC QUI LEGIS. AMEN³⁷⁰.

A chaque coin était gravé un écu « écartelé d' » Enghien « et de » Gand. Sur le côté, vers le milieu, celui de Putten.

Sous les pieds du seigneur, la figure, en petit module, de son épouse et ces mots :

EGO BEATRIX D^{NA} DE PUTTE³⁷¹.

Celle-ci avait donné à son premier époux un fils unique, ci-après :

X. — Hues II d'ENGHIEN, dit de SOTTENGHIEN, chevalier, seigneur de Sottegem, Houdain, Heusden, etc., vicomte de Gand,

(370) B^{ON} BETHUNE, o. cit. p. 113.

(371) B.R., mss. Goeth., n° 1509, p. 37 ; B^{ON} BETHUNE, *Epit. et monum.* (...), p. 113 Un des mss édités par cet auteur écrit *Bernage* au lieu de *Putten*. Les blasons de ces deux familles ont — sauf les couleurs — une extrême ressemblance.

contracta mariage avec Cathelyne **van Maldeghem**³⁷², dame de Wondelgem, fille de Philips III, seigneur de Maldegem, chevalier, et de Marie de Rodes, dame de Wondelgem.

Mort sans postérité, il eut pour héritière sa cousine Isabeau d'Antoing, vicomtesse de Melun³⁷³.

5.

(372) VAN MALDEGHEM : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de douze merlettes du même, rangées en orle, trois dans chaque canton.*

(373) DU CHESNE, o. cit., p. 357.

Branche de PRÉAUX

VII^{ÈME}. — **Ernols I^{er} d'ANGHIEN-PRAYAUS**, né vers 1227, sire de ce lieu, de Blaton, d'Escaudœuvres³⁷⁴, etc., tenait du seigneur de Condé-Morialmé, à cause de Bailleul (Belœil), des biens d'un revenu de deux cents livres par an à Blaton et Quevaucamp. En 1284, ces biens furent réunis au gros de la seigneurie³⁷⁵.

Mort, à ce qu'il paraît, avant 1295, il fut enterré sous un marbre plat au côté oriental de l'abbaye de Cambron, à l'entrée de la salle du chapitre. Il y était représenté vêtu d'un haubert, heaume en tête, épée au poing. Sur la cuisse, un écu au « gironné, chargé d... et brisé en chef d'un lambel à quatre pendants ». Epitaphe :

CHY GIST MESSIRE ARNOULT D'ENGHIEN CHEVALIER ...³⁷⁶.

Son anniversaire et celui de son épouse semblent y avoir été fixés au 20 octobre³⁷⁷.

Celle-ci N. **de Thiant**³⁷⁸, fille de Ghérars³⁷⁹, lui avait donné un fils, qui suit :

(374) BUTKENS, o. cit., t. II, p. 115.

(375) Autre version : rattachés comme fiefs à Belœil (Bailleul).

(376) Texte évidemment rajeuni. Ms. de Malines, f^o 81 ; B.R., mss. Goeth., n^o 1515, p. 108 ; Bibl. P. Mons, mss. 8414. *Epitaphe* (sic) *des églises des Pays-Bas*.

(377) MATTHIEU, l. cit. ; DEVILLERS, dans *Bulletins comm. roy. d'Hist.*, 2^e sér., t. XII, p. 44.

VIII. — **Ernoul II d'ANGHIEN-PRAYAUS**, chevalier, sire de Préaux, Blaton, Quevaucamp et Escaudœuvres, fut nommé par Jehan II d'Avesnes, qui l'appelle son « chier et foyaul cousin », le 14 juin 1304, maréchal de Hainaut, pour maintenir en son nom la garde de l'évêché de Cambrai pendant un an³⁸⁸.

Le 19 mai 1305, il fut témoin au contrat de mariage du comte Guillaume I^{er} avec Jehanne de Valois³⁸⁹. En 1309, il prit part au siège de la ville de Thuin³⁹⁰. Le 30 juin 1310, il fut, à Maubuisson, témoin de l'obligation consentie par la comtesse Phelippe et son fils, le comte Guillaume, à l'occasion du mariage de Marie de Hainaut, avec Louis, fils aîné du comte de Clermont³⁹¹. En septembre 1314, il promit de rendre au comte de Hainaut, qui la lui avait cédée, toute la justice sur la chaussée de Haves, jusqu'à Cambrai, s'il mourait sans postérité légitime³⁹².

Il mourut l'année suivante et fut inhumé à Cambron, près de son père et de ses deux femmes³⁹³.

Il scellaît, au type armorial : « gironné de dix pièces, dont cinq

(378) DE THIANT : *de sinople, semé de billettes d'argent ; au lion brochant du même.*

(379 à 389) On lui ajoute — après J. DE LAUNAY — une seconde femme, « Marie DE WEZ, issue des illustres seigneurs d'Ittre et de Montigny ». Les de Launay semaient les généalogies qui en valaient la peine de personnages fictifs, portant des noms de leur parenté.

(390) Ibid., pp. 77-81.

(391) Le même, *Monuments (...)*, t. III, p. 591.

(392) Ibid., p. 592.

(393) A. du Nord, *Ch^e des C^{ptes}*, B. 525.

(394) COLINS, o. cit. ; Cl. MONNIER, *Hist. de l'abb. de Cambron*, t. II, pp. 42 et 54 ; A. A. E., t. IV, p. 393.

chargées de deux ou trois croisettes simples, l'écu brisé en chef d'un lambel à quatre pendants »³⁹⁴.

Il épousa d'abord Isabeau de Denain³⁹⁵, fille de N., chevalier, et d'Agnes N. ; ensuite, Marie de Pieruwelz³⁹⁷, fille de Bauduin qui scellaît en mai 1303 d'un « parti de » Péruwelz « et d' » Engchien (« cinq des dix girons chargés de trois croisettes » et un « lambel brochant en chef »³⁹⁶).

De la première :

1. ERNOULS, qui suit ;

2. NICOLE, conjointe à Guillaume DE JAUCHE^{398bis}, chevalier, sire de Gommegnies, Mastaing, etc., fils de Guillaume, chevalier, sire de Gommegnies, et de N. de Waziers-Wavrin, dont postérité.

IX. — **Ernoul III d'ANGHIEN-PRAYAUS**, né vers 1285, chevalier, fut sire de Blaton Préaux et Escaudœuvres. Le 10 mars 1316 n.s., il était caution du comte de Hainaut, au sujet de la cession que lui avait faite Floris Berthout de ses droits sur Malines³⁹⁹. En 1318, il tenait emprisonné pour dettes Amauri de Meullent,

(395) A.G.R., Chartes des C^{tes} de Namur, n° 272 ; Ibid., Coll. sigill., n° 28.511 ; A. D. du Nord, *Ch^e des C^{ptes}*, l. cit. ; DE RAADT, o. cit., t. I, p. 430 ; DEMAY, o. cit., t. I, p. 107.

(396) DE DENAING : *d'or à la croix engrêlée de gueules.*

(397) DE PIERUWELZ : *échiqueté d'or et de gueules.*

(398) A. D. du Nord, Evêché et chap. de Cambrai ; DEMAY, o. cit., t. I, p. 107.

(398bis) DE JAUCHE : *de gueules à la fasce d'or. Cimier : un vol à l'antique des armes.*

(399) DEVILLERS, *Monuments (...)*, t. III, pp. 58 ss.

sire de Neufbourg⁴⁰⁰. En 1320, il fut choisi pour être l'un des arbitres entre Baudouin de Créquy, comte de Ligny et ses gens, d'une part, et Jehan de Loncsart et ses gens de l'autre. Le comte de Hainaut sanctionna la sentence des arbitres⁴⁰¹.

Ernoul testa et mourut peu avant octobre 1323⁴⁰².

Il avait épousé premièrement Marie de Meulant-Cantaing⁴⁰³, ensuite, Marie de Perwez^{403bis}, née vers 1305.

De la première :

1. MARGHERITE, qui entra en religion après la mort de son père. Des actes du 23 mars 1324 n.s. constatèrent le retour au comte de Hainaut, de Blaton, de Préaux et d'Escaudoœuvres, sous réserve de ratification par l'héritière, après⁴⁰⁴.

(400) A. du Nord, B. 546 ; o. cit., pp 715 ss.

(401) DEVILLERS, dans *Bulletins de la Commiss. roy. d'histoire*, 3^e sér., t. VII, p. 367.

(402) Le même, *Monuments* (...), t. III, p. 763.

(403) DE MEULANT-CANTAING : *d'argent ou d'or à trois lions d'azur à queue fourchée*.

(403bis) B.R., mss. II, n° 6507, p. 133. — DE PERWEZ : *de gueules à la fasce d'argent*.

(404) DEVILLERS, *cartul. des c^{tes} de Hain.*, t. III, p. 138.

Branche D'HAVRÉ

VI^{BIS}. — Englebiers d'ANGHIEN, chevalier, sire de Rodes et Biévène, fut excommunié en 1255, à cause de ses usurpations aux dépens du chapitre de Nivelles⁴⁰⁵.

De 1261 à 1267, il fut châtelain de Mons et sire d'Havré. Il devait cette double qualité à son mariage avec Juliane, châtelaine et dame des mêmes lieux, vivante en décembre 1290, fille de Henri, châtelain de Mons, et probablement de Mechtilde N., qui fut l'épouse de ce dernier⁴⁰⁶.

(405) A.G.R., Arch. ecclés., n° 1417, f° 102 ; HOEBANX, *L'abb. de Niv.* (...), p. 361. Voir : REIFFENBERG, *Monum.* (...), t. II, p. 111 ; DE SMET, *Cartul. de Cambron*, pp. 260 et 671.

MATTHIEU, *Mélanges* cit., le fait vivre en 1291. En tout cas, l'acte du 6 déc. 1290, rapporté par lui-même, met en scène Juliane, « castelaine de Mons et damme de Havrech » et son fils Sohiers, chevalier, « castelain de Mons ».

(406) Et non avec Ide de Jauche, fille de Regnier II et d'Aleyde ou Ide, comme l'ont cru DEVILLERS, le C^{te} DU CHASTEL, VANDERKINDERE, WAUTERS et autres.

MATTHIEU, dans *Charles Moeller* (...), Louvain, 1914, a eu le mérite de débrouiller les filiations quasi-parallèles de la maison de Mons et des châtelains du même lieu.

HOUWAERT (B.R., mss. II, n° 6610, p. 171), avait déjà inventé un rattachement fantaisiste.

Englebiens reçut sépulture à Cambron, au côté est du cloître, sous une tombe non relevée⁽⁴⁰⁷⁾.

Il scellait d'un « gironné » dont « les cinq pièces paires » étaient « chargées chacune de deux croisettes recroisettées, le tout brisé d'un lambel à trois pendants (d'azur), brochant en chef »⁽⁴⁰⁸⁾.

De son union :

1. ENGLEBIERS et
2. JAKEMES, probablement morts jeunes ;
3. SOHIERS, qui suivra ;
4. MARIE ;
5. MECHTILDE ou MEHAUD.

L'une d'elles épousa N. DENAAST, s'il est vrai⁽⁴⁰⁹⁾ que Godefroid de Naast reçut Biévène de son oncle Sohier ou Siger.

(407) BOUTON, dans son éd. de *Gelre*, t. VI, p. 311, a transcrit une filiation sans critique et très erronée.

Mort en 1282, suivant le ms. de Malines, f° 80, et COLINS, o. cit., p. 97. Voir aussi REIFFENBERG, *Monuments* (...), t. I, p. 683. Cet auteur, voulant corriger BUTKENS, par VINCHANT, remplace une indication vraie par une fausse. *A. A. E.*, t. IV, pp. 389, n. 6 et 392.

(408) A.E.M., Abb. d'Espinelieu ; A.G.R., coll. sigill., n° 6274 ; DE RAADT, o. cit., t. I, p. 424.

(409) *A. A. Soignies*, t. IV, p. 22. — DE NAAST :

VII. — **Sohiers d'ANGHIEN**, châtelain de Mons en 1290-1311⁽⁴¹⁰⁾, sire d'Havré, de Lens, etc. chevalier, l'un des seigneurs de la cour de l'empereur Baudouin de Constantinople, vivait en 1318.

Il fonda en 1305, dans l'église d'Havré, l'autel de Notre-Dame⁽⁴¹¹⁾.

Il se rapprocha de l'abbaye de Nivelles⁽⁴¹²⁾.

En 1295, il « brisait » son « gironné », dont « les cinq pièces paires » étaient « chargées chacune de trois croisettes » simples, « d'un lambel à quatre pendants » (d'azur), « brochant en chef »⁽⁴¹³⁾.

Son père et lui-même usèrent donc des couleurs traditionnelles. Mais la même année, il supprima la brisure⁽⁴¹⁴⁾ pour adopter sans doute celles qui distinguèrent sa branche.

Il fut enterré à Cambron, au côté est du cloître, sous une pierre non relevée, le représentant coiffé du heaume, vêtu de la cotte d'armes, tenant une lance et son écu, encore brisé du « lambel à quatre pendants ». Texte :

ICY GIST MESSIRE SOHIER D'ENGHIEN, SIRE DE HAVERE ET CHASTELAIN DE MONS^(414bis).

(410) Voir n. 405 ci-dessus.

(411) E. POUJON, *Havré*, p. 82.

(412) A.G.R., Arch. ecclés., n° 1417, f°° 101-102 ; HOEBANX, o. cit., p. 301.

(413) A.G.R., Chartes des c^{tes} de Namur, n° 1272, coll. sigill., n°° 6323 et 28.508 ; Abb. d'Espinelieu.

(414) Mss. de l'archev. de Malines, f° 79 v° ; *A. A. E.*, t. IV, p. 392.

(414bis) C^o MONNIER, l. cit.

Son anniversaire y était célébré le 30 avril.

On lui donne pour femme Béatrix de Raincheval⁴¹⁵, qui serait morte veuve le 25 mars 1339 n.s., après avoir convolé avec Jehan, dit Sanses, sire de Boussoit-sur-Haine, chevalier.

On lisait dans la chapelle des seigneurs, audit Boussoit :

CHY GIST BEATRIS DE RAISCHEVAL JADIS
FEM^E MONS^R JEHAN SANSES SIRE DE
BOUSOIT KI FONDA LHOSTELLERIE KI
TRESPASSA LAN DE GRACE 1338 LE JOUR
N^{RE} DAME EN MARS PRIES POUR SARME⁴¹⁶.

Son épouse lui donna :

1. GERARS, ci-dessous ;
2. SOHIERS, écuyer(?), seigneur de Lens en ... 1345-..., marié à N. N., cousine du comte de Flandre.

VIII. — **Gérart I^{er} d'ANGHIEN - HAVRECH**, né vers 1290, fut chevalier, seigneur d'Havré en octobre 1327⁴¹⁷, de Biévène, etc., châtelain de Mons en 1339-45⁴¹⁸.

(415) DE RAINCHEVAL : de gueules, semé de billettes d'or ; au lion du même, brochant.

(416) Ms. de Malines, f^o 95 v^o.

(417) *Analecta vaticana belgica*, t. III, p. 155.

(418) *Bulletin de la Comm. histor. du Nord*, t. VII, p. 1218 ; *A. Acad. d'Archéol.* t. XLI (1885), p. 111.

Il accompagna Jehan et Philippe de Hainaut en Angleterre, fit partie de l'ost de la Flamengerie et de celui de Naves. Il fut au siège de Tournai, aux joutes de Londres en 1342 et à celles de Windsor en 1344. En 1358, il fonda la chapelle de Sainte-Marguerite, à Mons⁴¹⁹, et mourut en avril 1361⁴²⁰.

On lui connaît trois sceaux : l'un employé en 1339, du type équestre, lui donne un « gironné » dont les « cinq pièces » paires sont « chargées de deux croisettes » simples, mais les « croisettes recroisettées au pied fiché » apparaissent sur la housse. Cimier : « un chapeau de tournoi entre deux cornes de bœuf, munies extérieurement de trois boules chacune ». Ornement du chanfrein : « un écran en forme d'éventail »⁴²¹.

Il usait aussi en 1341 d'un scel du type armorial aux « gironné » et « croisettes » Cimier : « les deux cornes garnies de six boules »⁴²².

Enfin, son sceau secret représente un heaume, sommé du même cimier⁴²³.

Il épousa premièrement Marie de Rumigny, dite de Faignœul-

(419) POUMON, *Havré*, I, cit.

(420) KERVYN DE L., dans *Œuvres de Froissart*, tt. II, III, IV et XVII, *passim* ; t. XXI, p. 532.

(421) A.G.R., Chartes de Brab., n^{os} 609, 628 et 705 ; DE RAADT, I, cit. ; VERKOOREN, *Invent.* t. II, pp. 63, 90, etc.

(422) A.E.M., Trésors des ch. de Hain. ; coll. sigill, n^o 8009.

(423) A.E.M., Trésors des ch. de Hain. ; A. E. Liège, ch. de St-Lambert ; coll. sigill., n^{os} 8169 et 13.512.

les⁴²⁴, héritière d'une partie de Fagnoles, morte le 2 février 1334 n.s., fille de Jakes, chevalier, sire de Ranwez et pour partie, de Fagnoles et de Wiège, pair du château de Bouillon, et de Margherite de Mirwart, dame du quart de Mirwart, usufruitière de Sorey. En secondes noccs il épousa Jehanne de Ligne⁴²⁵, qui mourut en mai 1368, fille de Fastred II, seigneur et baron de Ligne, seigneur d'Ollignies, Florennes⁴²⁶, Pontois, Montrœil, Thumaide, Ramegnies, Thulin, Maulde-sur-Escout, chevalier, maréchal de Hainaut, et de Jehanne de Condet, dite de Bailloëil, sa première femme⁴²⁷.

Au Val-des-Ecoliers, à Mons, dans le pavement devant le maître-autel, une grande lame de pierre portait en gravure les effigies d'un chevalier entre deux dames et ce texte :

CHY GIST MONS^R GERART DANGIEN CHASTELLAIN HEREDITAIRE DE MONS S^R DE AAVRE^{COQUE} QUI TRESPASSA LAN M III^O LXI AU MOIS D'APRIL.

CHY GIST MADAME MARIE DE FAIGNEULE SA PREMIERE FEMME QUI TRESPASSA LAN M III^O XXXIII LE XI^E¹²⁸ IOUR DE FEBVRIER.

(424) DE RUMIGNY dit DE FAIGNEULLES. Jakes : *d'or au double trêcheur, fleuroné et contre-fleuronné de sinople ; à la bande brochante de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent*. Huwes III, frère aîné de Jakes, prit déjà le *sautoir de gueules, brochant*.

(425) DE LIGNE : *d'or à la bande de gueules*.

(426) P^{CO} A. DE LIGNE, *Hist. général. (...), de Ligne*, pp. 35 et 176.

(427) C.-G. ROLAND, *Histoire général. de la maison de Rumigny-Florennes*, extrait des A, du N., t. XIX, pp. 192-194 ; *A. N. B.* de 1911, 1^{re} part., p. 97.

(428) Ou le 2. B.R. mss. Goeth., n° 1505, p. 85.

CHY GIST MADAME JEHENNE DE LIGNE SA II^E FEMME QUI TRESPASSA LAN M III^O LVIII OU MOIS DE MAY. PRIEZ POUR LEURS AMES⁴²⁹.

De Marie sont nés :

1. GERART, ci-dessous ;

2. JEHANNE, dame de Villers-Poterie, qui acheta en 1407 la châtellenie de Mons, ainsi que les seigneuries d'Havré et de Ghlin, à son neveu Jaques et mourut le 12 mai 1425⁴³⁰.

Elle fut trois fois mariée⁴³¹ : en premières noccs, à Jacques II, sire DE WERCHIN⁴³², de la Longueville, Walincourt et Cisoing, chevalier, sénéchal de Hainaut, mort l'an 1380, fils de Jehan, chevalier, sénéchal de Hainaut, châtelain de Mortagne⁴³³.

Elle s'unit ensuite à Colart, sire et ber D'AUXY⁴³⁴, chevalier, qui en 1382 militait chez les Picards, fils de Jehan III,

(429) B.R., mss. Goeth., n° 731, p. 33 ; n° 1515, p. 86.

(430 et 431) DEVILLERS, *Cartulaire des c^{tes} de Hainaut*, t. II, p. 383.

(432) « Chevalier de grant volonté », dit FROISSART, « et qui moult amoit les armes ». — DE WERCHIN : *d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, accompagné d'un semé de billettes du second*. Cimier : un pennache de plumes de paon au naturel.

(433) *Croniques de Franche (...)*, éd. Hocquet, p. 204 ; KERVYN DE L., o. cit., t. IX, pp. 35, 133 et 357.::

(434) D'AUXY : *échiqueté d'or et de gueules*. Cimier : un buste de More, habillé et tortillé de gueules.

chevalier, sire et ber d'Auxy, sire de Fontaines, Bulles, etc., et de Catherine de Melun, dame de Saint-Maurice-sur-Laveton. Elle épousa enfin, avant mai 1385, Jacques D'HARCOURT^{434bis}, chevalier, qualifié comte de Montgomery et de Tancarville, seigneur de Noïelle-sur-Mer, fils de Jehan II, comte d'Harcourt, vicomte de Chastelerant, seigneur de Mézières, etc., décapité en 1388, et de Blanche de Ponthieu, comtesse d'Aumale⁴³⁵.

Jehanne scellait en 1385 d'un « parti » des armes « d' » Harcourt « et » des siennes⁴³⁶.

Le 9 octobre 1417, dans l'hôtel d'Havré, grand'place à Mons, elle vendit au seigneur Jehan de Ligne et de Baillœl (Belœil) la part successorale lui venant de haut et noble monseigneur Jehan de Condet, sire de Baillœl et de Fontaine, de l'hôtel de Baillœl, faisant le coin de la rue des Fossés à Mons. Sa fille Philippe de Werchin, dame de Jeumont et de Thy-le-Château, veuve du seigneur de Jeumont, ratifia l'aliénation. Jehan de Jeumont, fils de celle-ci, est cité aussi dans l'acte⁴³⁷.

Au Val-des-Ecoliers de Mons, une lame de pierre, dans le pavement du chœur, devant le grand autel, portait ce texte :

CHY GIST NOBLE ET PUISSANTE DAME MADAME
IEHANNE DENGHIEN IADIS FEMME A NOBLE ET PUIS-
SANT SR MONSEIGNEUR IACQUES DE HARCOURT

(434bis) D'HARCOURT. Jacques : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, de gueules à deux fasces d'or ; aux 2^e et 3^e, d... à trois bandes d...

(435) B.R. mss. Goeth., n° 736, f° 23bis.

(436) DEMAY, *Invent. des Sceaux de la Flandre*, t. I, p. 127.

(437) A.E.M., Gr. scab. de Mons, embr. à la d.

COMTE DE MONTGOMERY & SEIGNEUR DE NOYELLE
SUR LE MER LAQUELLE DAME TRESPASSA EN LAN
M IIII^o XXV LE XII^o IOUR DU MOIS DE MAY. DIEU LUI
SOIT MISERICORS A LAME. PATER NOSTER⁴³⁸.

Il vint aussi postérité du troisième lit.

IX. — **Gérart II d'ANGHIEN-HAVRECH**, né vers 1320, châtelain de Mons, seigneur d'Havré, de Biévène, de Fagnoles et Wièges en partie, reçut en don de sa tante Catherine de Ligne, l'an 1385, la seigneurie de Ghlin⁴³⁹. On dit qu'il mourut à Milan.

Il avait épousé Jehanne de **Barbençon**⁴⁴⁰, dame de Villers (Sire-Nicole), fille de Nicholes ou Colart, chevalier, seigneur dudit Villers, de Braine-l'Alleud, etc., et de Margherite d'Agimont⁴⁴¹.

Ces époux eurent :

I. GERART, ci-dessous ;

(438) B.R., mss. Goeth., n° 1505 (Becberghe), p. 85. Meilleure version, sauf pour la date, dans BUTKENS, o. cit., t. II, p. 118.

(439) A. A. M., t. IX, p. 183 ; A. A. E., t. V, p. 267.

(440) DE BARBENÇON, Jehanne : burelé d'argent et d'azur de dix pièces ; à trois lions brochants de gueules.

(441) DE BORMAN, *Les Fiefs de Looz*, p. 229 ; HEMRICOURT, *Œuvres*, éd. de Borman et coll., t. I, pp. 27-28. D'autres écrivent Agnès de Hussignies et Alexandrine de Boussoit.

2. JAKES⁴⁴², armé chevalier en 1377, seigneur de Fagnolles et Wièges en partie, par héritage de son père, de Braine-l'Alleud et de Plancenoit par relief de 1380 n.s.⁴⁴³, possesseur du terrage dit de Rumigny à Jurbise, Montigny, Masnuy et aux environs, seigneur laïque de Ghislenghien, qu'il vendit en 1385 à Yolande de Barbençon, femme d'Otton de Lalaing, grand bailli de Hainaut⁴⁴⁴.

Jakes protégea le prieuré de Sept-Fontaines⁴⁴⁵.

Il voyagea outre mer vers 1380, fit la guerre en Gascogne sous le sire de Coucy, assista aux funérailles de Louis de Male le 1^{er} février 1384 n.s.⁴⁴⁶ et fut l'un des chefs de l'expédition de Frise en 1396, ayant sous ses ordres deux chevaliers et six écuyers.

Châtelain de Mons, seigneur d'Havré et de Ghlin après la mort de son neveu Gérard III, il vendit sa châtellenie, avec les deux seigneuries, à sa tante Jehanne en 1407 et mourut le 15 décembre 1427⁴⁴⁷.

Il « écartelait d' » Enghien « et de » Faignœulles.

Au Val-des-Ecoliers à Mons, dans une chapelle à gauche du chœur, on voyait une tombe élevée, de marbre noir et blanc, sur laquelle un couple était représenté en sculpture.

(442) ROLAND se trompe en faisant de lui un fils aîné de son grand-père (p. 194, en n.).

(443) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Nivelles*, p. 103.

(444 et 445) KERVYN DE L., l. cit.

(446) KERVYN DE L., dans *Œuvres de Froissart*, t. IX, p. 12, t. X, p. 310 ; t. XXI, p. 177.

(447) ROLAND, o. cit., p. 194, en n. Et non en 1407 ou le 12 février 1421, ni 1428 n.s.

CHY GIST MONS^R JACQUES DENGHIEN CH^{LR} SEIGNEUR DE FAIGNCELLE ET DE VILLERS QUI TRESPASSA LAN 1427 LE 15^e DE DECEMBER.

ET EMPRES LUY GIST DAME MARIE SE FEMME FILLE DU CONTE DE ROUSSY ET DE BRAINE QUI TRESPASSA LAN 1416. PRIES DIEU POUR LEURS AMES.

Quartiers :

ENGHIEN, FAGNEULE, BARBANÇON, VILLERS ;
ROUCI, CHAMPAIGNE, CHASTILLON, VILLERS^{447bis}.

Sa première femme, Jakeline DE SAINT-AUBERT⁴⁴⁸, mourut sans hoirs.

Il convola avec Marie DE ROUCI⁴⁴⁹, qui décéda en 1416⁴⁵⁰, fille de Simon, chevalier, comte de Rouci et Braine, seigneur de Villebon, Tournanfuye, etc., et de Marie de Chastillon, dame de Butarcy⁴⁵¹.

De celle-ci :

A. SIMON, écuyer, mort avant son père ;

(447bis) B.R., mss. Goeth., n° 1511, p. 85 ; n° 1515, p. 86.

(448) DE SAINT-AUBERT : *de gueules au lion d'argent, à la cotice brochante en bande d'azur.*

(449) DE ROUCI : *d'or au lion d'azur, lampassé d'azur, couronné d'or.*

(450 et 453) KERVYN DE L., dans *Froissart*, t. XV, p. 402.

(451) B.R., mss. Goeth., n° 736, f° 47bis, v°.

B. JAKUES, écuyer, seigneur de Més, célibataire, tué à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415 ;

C. MARIE, dame de Fagnolles, Wièges, etc., conjointe à Aubert LE FLAMENC⁽⁴⁵²⁾, chevalier, seigneur de Chauny en Picardie, qui fut dans l'ost de Frise en 1396, fils de Raul, chevalier, et de Marie de Néelle.

Marie avait donné à Loys DE FRANCE, duc d'Orléans, deuxième fils du roi Charles V et de Jehanne de Bourbon, un bâtard resté illustre : Jehan, COMTE DE DUNOIS et de Longueville, grand chambellan de France⁽⁴⁵³⁾ ;

D. MARGHERITE, dame de Braine-l'Alleud, Plancenoit, etc. décédée le 29 janvier 1444 n.s.

Elle épousa premièrement Godefroy DE SOMBREFFE⁽⁴⁵⁴⁾, écuyer.

En secondes noces, elle s'unit l'an 1406 à Henri I^{er} DE WITTHEM⁽⁴⁵⁵⁾, des bâtards de Brabant, chevalier seigneur de Beersel, Woluwe, Hellebeek, etc., agrégé au lignage de Sweerts, échevin de Bruxelles, en 1402,

(452) M^{is} DE BELLEVAL, *Les Bâtards de la maison de France*, p. 59, etc.

(454) DE SOMBREFFE. Godefroy : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'or à la fasce de gueules, surmontée de trois merlettes du même (Sombreffe) ; aux 2^e et 3^e, de gueules à la croix engrêlée d'or (Beaumetz).

(455) DE WITTHEM : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules (Brabant) ; au bâton brochant du même ; aux 2^e et 3^e, d'argent à la croix engrêlée d'azur (Witthem). Cimier : tête et col d'âne d'hermine.

homme de St-Pierre à Louvain, mort le 11 décembre 1444, veuf en premières noces de Kathelyne van Berchem, dame de Ranst, Berchem, etc., fille de Jehan, chevalier, seigneur de Witthem, Ijssche, etc., sénéchal et drossard de Brabant, conseiller de Jehanne et Wenceslas, et de sa seconde femme, Maria van Stalle, dame de Beersel, Hellebeek, Woluwe, Ruysbroeck, etc.

Les époux de Witthem-d'Enghien furent enterrés dans l'église de Beersel. Ils laissent postérité⁽⁴⁵⁶⁾.

E. ISABEAU, dame de Préaux, Hussignies, etc., conjointe premièrement à Ernouls IV DE LE HAMAIDE⁽⁴⁵⁷⁾ chevalier, seigneur de Rebaïs, avoué de Saint-Sauveur, puis encore seigneur de la Hamaide, Renaix, Condé en partie, Fresne-sur-Escaut en partie, Mainvault, Wannebecq, Hion, Neuville-en-Bourjonval, de la pairie de Hulloch, etc., pair de Hainaut. Avec son frère aîné, il fut à Paris en 1410, pour servir le roi de France et le duc de Bourgogne.

Sa mort étant arrivée le 13 novembre 1426, il fut inhumé à la Hamaide, au côté gauche du chœur.

CHY GIST HAULT ET NOBLE ERNOULS QUI FUT
S^r DE LE HAMAIDE ET DE REBAÏS, S^r DE
CONDET ET DE RENAI, CH^r, QUI TRESPASSA DE

(456) BUTKENS, *Trophées*, t. II, p. 658.

(457) DE LE HAMAIDE : d'or à la hamaide de gueules. Cimier : deux pignates adossées l'une d'or, l'autre de gueules, leurs anses entrelacées.

VIE DE CORPS LE XIII^e IOURS DE NOVEMBRE EN
LAN MIL III^e XXVI. PRIES DIEU QUA LAME LUY
SOIT MISERICORS⁴⁵⁸.

Il était fils de Jehan III, sire de La Hamaide, Willems, Arcq, Ainières, etc., chevalier, bourgeois de Tournai, et de Marie de Waziers, de la maison de Wavrin, dame de Waziers, Henin-Liétard en partie, Hulluch, Meurchin à Quesnoy-sur-Deûle, etc.

Marie convola avant juillet 1428 avec Jaques DE BOURBON⁴⁵⁹, chevalier, baron de Thury, seigneur des fiefs de Constantin, de Combles, Puisieux, etc., ancien archidiacre et doyen et veuf de Jehanne de Montagu, tué en revenant de Rome, l'an 1429, fils de Jacques de Bourbon, chevalier, seigneur de Dargies, etc., et de Margrite de Prayaulx (Préaux) dame dudit lieu, de Dangu, Thiery, etc. Postérité⁴⁶⁰.

Gérart II eut en outre deux bâtards :

3. JAKES, auteur d'un rameau, X^{or} ;
4. GERART, dit LE CALLOGE⁴⁶¹, écuyer, seigneur de Caudeville, vivant en février 1400 n.s.⁴⁶².

(458) B.P. Mons, l. cit.

(459) DE BOURBON. Jakes fils *brisait d'un bâton de gueules, en bande*.

(460) A. N. B. de 1911, 1^{re} part., pp. 101-105 et 110-113.

(461 et 462) LE CAILLOU ? Cayau est encore un « spot » des Montois. A. V. Mons, gr. scab. embr., du 25. Il avait une maison (sa demeure ?) en face du château. (A. du 17 nov. 1394.)

Il épousa Agnès FESTE⁴⁶³, d'où :

- A. GERART, écuyer, seigneur de Caudeville, vivant en décembre 1413, conjoint avant 1410 à Marie DE SILLY, dite DU RISOIT, fille d'Henry, bâtard, écuyer et d'Aleyde de Dion, sa première femme⁴⁶⁴. Ils eurent au moins :
 - α) JEHANNE, dite DE CAUDEVILLE, conjointe à Henry DE GORGES, bailli des seigneuries d'Havré et de Ghlin en ...1459..., reçu bourgeois de Mons le 5 août 1466, que l'on dit fils d'Henry, maître d'hôtel de l'évêque d'Amiens, et de Catherine de Sailly. Dont postérité^{465bis}.

Jehanne était veuve en avril 1482⁴⁶⁵ ;

B. JAKEMIN, écuyer, puis chevalier(?)⁴⁶⁶ ;

C. HANETTE.

(463) FESTE⁴⁶³ : *d'azur ou de gueules à un oiseau ou dragon regardant d'argent, armés et langués de gueules*.

(464) GOFFIN, dans A. A. E., t. X, pp. 320, 325 et 425. — DE SILLY dit DU RISOIT. Voir plus haut.

(464bis) SAINT-GENOIS, *Cartul. du cté de Hain. en 1410*, pp. 27 et 30.

(465) B. DE HULDENBERG, *Quartiers géneal. de la fam. le Mesureur*, ms. f^{os} 2 et 5 v^o ; P. VAN GEHUCHTEN, dans l'*Intermédiaire*, n^o 78, p. 428 ; GOFFIN, dans A. A. E. — DE GORGES : *d'argent à la bande de sable, chargée de trois têtes d'aigle du champ*.

(466) Le 4 mars 1401, n.s., le bâtard Jacques, chevalier, fut nommé arbitre d'un différend surgi entre le Calloge et Jehan Buerdon, au sujet de paroles injurieuses, proférées par ce dernier. (Gr. scab. de Mons, à la d.)

X. — **Gérart III d'ANGHIEN-HAVRECH**, chevalier, châtelain de Mons, seigneur d'Havré, de Biévène, etc., leva bannière à la bataille de Roosebeke, le 27 novembre 1382⁴⁶⁷.

Le 30 octobre 1389, le pape Clément VII lui permit d'ériger sur sa terre d'Havré (à Barbefosse) une chapelle dédiée à Saint-Antoine le Confesseur⁴⁶⁸.

En 1390, il rendit au nouvel élu de Liège, Jehan de Bavière, l'hommage des biens tenus de lui⁴⁶⁹.

La même année, il prit part à l'expédition dirigée contre les corsaires barbaresques⁴⁷⁰.

En 1396, il fut de l'expédition de Frise, avec dix chevaliers et quarante-huit lances⁴⁷¹.

Trois ans après, il se mit de nouveau en route vers la Frise, mais, pour une cause ignorée, il rebroussa chemin à Malines⁴⁷².

Le 24 août 1415, après avoir fait accord avec l'abbé de Saint-Antoine de Vienne en Dauphiné, il fonda le prieuré et l'hôpital de Barbefosse⁴⁷³.

En novembre 1417, il était, avec Jan, seigneur de Petersem et

(467 et 469) A. E. L., reg. et f° cités.

(468) *Analecta vaticano-belgica*, t. XII, p. 690.

(470) DELAVILLE-LE ROULX, *La France en Orient, expéd. du maréchal de Boucicaut*, p. 111.

(471) FROISSART, t. XXI, p. 532. Mais il ne s'agit point là de son père.

(472) MATTHIEU, dans *A. A. E.*, t. VII, p. 145.

(473) E. POUJON, *Havré*, p. 82.

d'autres en guerre contre le comte de Namur, Guillaume de Flandre⁴⁷⁴.

Le 23 avril 1421, il scella en qualité d'homme de fief la vente du comté de Namur⁴⁷⁵.

Le 28 avril 1423, il se déshérita, sous réserve d'usufruit, de sa châtellenie de Mons, et de sa seigneurie d'Havré, en faveur de son neveu Christophe d'Harcourt⁴⁷⁶. Cependant, ces biens importants passèrent à son cousin germain Jacques, seigneur de Fagneulles, qui les vendit.

Le 15 mai suivant, il transporta à Gérart de Marbais son droit au fief de Villers-Poterie⁴⁷⁷. C'était peu avant sa mort. Défunt en décembre 1427, il s'était fait inhumé dans sa chapelle de Saint-Antoine^{477bis}.

Gérart III scella de l'écu aux « girons », les « pairs chargés de trois croisettes recroisettées ». Cimier : « deux cornes de bœuf, garnies chacune, en dehors, de trois boules »⁴⁷⁸.

(474) KERVYN DE L., dans *Froissart*, t. XXI, p. 592.

(475) A. E. L., Coll. Le Fort, t. IX, p. 102 ; TANDEL, *Les Comm. luxemb.*, t. IV, p. 310.

(476) DEVILLERS, *Cartul. des C^{tes} de Hain.*, t. VI, pp. 193-197.

(477) St. BORMANS, *Les Fiefs du C^{te} de Namur*, t. II, p. 246.

(477bis) KERVYN DE L., dans *Henricourt*, t. I, p. 28 et n. 2.

(478) A.G.R., Coll. sigill., n° 28.989 ; Chartes de Nam., n° 1354 à 1356 ; A.E.N., Musée, a. du 23 avril 1421 ; A. du Nord, Ch^e des C^{ptes} ; DEMAY, *Invent. des sceaux de la Flandre*, t. II, p. 80 (descript. insuff.) ; J.-M. LION, *chi sont li duc ...*, pl. I, n° 11 ; DE RAADT, l. cit.

Il épousa Jehanne de Haneffe⁴⁷⁹, dite de Seraing, dame de Seraing-le-Château, Warfus (relief du 31 mars 1382) Presles (reliefs des 25 décembre 1392 et 5 novembre 1410), Villers-Poterie, Evresquoy, Roselies et des Bois de Dave (reliefs du 5 novembre 1410⁴⁸⁰), Beurewart (relief du 30 mars 1413)⁴⁸¹ et Walhain⁴⁸². Les fiefs brabançons de la succession paternelle avaient été relevés en 1383 et 1384⁴⁸³. Jehanne était fille aînée de Thiry IV, chevalier, seigneur de Seraing, Warfus, Presles, etc., et de Marie de Looz d'Agimont dame de Walhain⁴⁸⁴.

De ce mariage⁴⁸⁵ :

1. GERART, ci-après ;
2. JEHANNE, célibataire ;
3. Au moins une autre fille, morte jeune.

(479) DE HANEFFE, Jehanne : *de gueules, semé de fleurs de lis d'or ; au franc-quartier du même, chargé d'un trêcheur fleuroné et contre-fleuronné de sinople et d'un sautoir de gueules, brochant sur le trêcheur.*

(480 et 481) BORMANS, *Les Fiefs du Comté de Namur*, t. I, p. 17 ; t. II, p. 208 ; le même, *Les Seigneuries féodales du pays de Liège*, p. 383 et sources citées ; RADIGUES, *o. cit.*, p. 62. Wileusies en Ardennes, tenu du château de Barbançon.

(482) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Perwez*, p. 27.

(483) BORMANS, *l. cit.*

(484) HEMRICOURT, *Œuvres*, éd. de Borman et collab. t. II, p. 239.

(485) DE RADIGUES se trompe en écrivant (t. XXII, p. 64) qu'il n'eut pas d'enfant. Et SCOHIER (B.R., mss. II, n° 750, f° 18) en lui donnant pour femme Gille(tte) de Marbais qui, en réalité, épousa Jehan d'Enghien-Havrech.

Gérart III laissa de plus un bâtard que l'on dit né de Jehanne d'Humières⁴⁸⁶ :

4. JEHAN, auteur d'un rameau, XI^{ter}.

XI. — **Gérart IV d'ENGHIEN-HAVRECH**, né vers 1375, chevalier en 1396, seigneur de Warfusée par cession de son père et relief du 17 février 1412⁴⁸⁷, de Seraing, Presles, par adhéritance du 11 juin 1402⁴⁸⁸, Walhain (relief du 28 février 1419 n.s.). Le 7 janvier 1414 n.s., il acheta de Jehan du Bray, dit Malvoisin, la seigneurie foncière du Bray à Gottignies, pour en faire don au prieuré de St-Antoine-en-Barbefosse⁴⁸⁹.

Gérart accompagna son père à l'expédition de Frise, en 1396⁴⁹⁰. Il mourut sans postérité, le 2 octobre 1420⁴⁹¹ et fut enterré à l'entrée de la chapelle de Saint-Antoine en Barbefosse, fondée par son père, sous un marbre orné de ses armes, avec cette épitaphe :

(486) B.R., mss. II, n° 6610, p. 272 ; Goeth., n° 789, f° 151. — D'HUMIERES : *d'argent, fretté de sable.*

(487 et 488) KERVYN DE L., dans HEMRICOURT, t. I, p. 28 et n. 2.

(489) Maison et dépendances avec courtil et cinquante-trois bonniers, avec seigneurie foncière, tenues comme fief ample et mainferme, du comte de Hainaut (Ch. GENDEBIEN et E. DONY, dans *A. A. Mons*, t. XLIV, p. 54.)

(490 et 491) Il est faux qu'il ait épousé Margherite de Marbais.

CHY GIST NOBLE HOMME MESSIRE GERARD DE HAVERECH
FIL DU S^R DE HAVERECH ET A SON TEMPS SEIGNEUR DE
SERAIN ET DE WALEHAIN LEQUEL TRESPASSA LAN DE
GRACE 1420 LE II^B JOUR DU MOIS DOCTOBRE PRIES POUR
SAME⁴⁹².

Il « brisait d'un lion de sable, posé sur le premier giron d'or
du premier quartier » et parfois « écartelait » ce blason, sans
« le lion, au 4^e, de l'écu de » Fagnolles⁴⁹³.

Toutefois, il usait en 1418 d'un écu aux « gironné » et croiset-
tes, « brisé d'un lambel à trois pendants, brochant en chef »,
soutenu à sénestre par « un lion heaumé ». Cimier : les « deux
cornes » et les « six boules »⁴⁹⁴.

L'évêque de Liège annula la disposition testamentaire qu'avait
laissée Gérard IV, et le fief retourna au père du testateur⁴⁹⁵.
D'autres parmi ses fiels passèrent à Henri de Hun, le prévôt de
Poilvache⁴⁹⁶.

(492) B.R., mss. Goeth., n° 1515, p. 131. Ailleurs : mort le 12
septembre 1420.

(493) J.-M. LION, o. cit., pll. III, n° 11, et VII, n° 9.

(494) A.G.R., Chartes de Namur, n° 1345 ; Coll. sigill., n° 28.965.

(495) KERVYN DE L., dans HEMRICOURT, t. I, p. 27.

(496) L. LAHAYE, *Le Livre des fiels de la prév. de Poilvache*, t. I,
p. 475.

X^{TRE}. — Jakes d'ANGHIEN-HAVRECH, écuyer, né vers 1330,
fils naturel de Gérard II, fut armé chevalier par le comte de Blois
à la bataille de Roosebeke, le 27 novembre 1382⁴⁹⁷. Il fut aussi
bailli de Bousoit en ...1402..., homme de fief d'Havré

En 1388, il scellait d'un « plain (d'azur) ; au franc-quartier
chargé du gironné d' » Enghien, tenu, derrière, par « un ange »⁴⁹⁸
mais en avril 1410, il employait un sceau plus militaire : « plain
(d'azur) ; au chef gironné ». Cimier : Soutiens : « deux
léopards lionnés d... »⁴⁹⁹.

Il mourut le 20 janvier 1413 n.s. et fut inhumé au Val-des-
Ecoliers de Mons, ainsi que son épouse, Marie de le Loge⁵⁰⁰,
dame de la Motte en Jemappes, décédée le 25 février 1428 n.s.⁵⁰¹

Au chœur de cette église, on voyait un homme armé et sa

(497) A.G.R., Fonds d'Arenb., c. féod. d'Eng., chasser. 1, f° 76 ;
5, f° 58 ; FROISSART, *Œuvres*, éd. Kervyn de L., t. X, p. 167. Malgré
certaines copies lui substituant « messire de la Hamaide, bastard », cette
leçon paraît être la bonne, car Jakes porta depuis le titre de chevalier.

(498) A.E.M., Abb^e de Ghislenghien ; A.G.R., coll. sigill., n° 12.133.

(499) Ibid., Trésor des chartes de Hain. ; A.G.R., coll. sigill., n°
3952 ; B.R., mss. Goeth., n° 728, f° 49 v°.

(500) DE LE LOGE : *de sable à trois coquilles d'argent*.

(501) A.G.R., Gr. scab. arr. de Brux., n° 9382, f° 148.

femme, représentés en gravure sur une lame de cuivre, avec ce texte :

CHY GIST JACQUES BASTARD DE HAVRECH CHL^R QUI
TRESPASSA LAN DE GRACE 1412 LE NUICT S^T SEBASTIEN.

CHY GIST DAME MARIE DE LE LOGE DAME DE LA MOTTE
SA CHIERE COMPAGNE ET ESPEUSE QUI TRESPASSA LAN
1427 LE 25^B JOUR DE FEBVERIER PRIES POUR LEURS AMES⁵⁰².

Ils eurent quatre fils et quatre filles. Nous connaissons⁵⁰³ :

1. JEHAN, ci-après ;
2. JEHANNE, vivante en avril 1408, épouse en juin et octobre 1398 de Bruyant DE SARS⁵⁰⁴, écuyer ;
3. YSABIEL, qui apparaît en avril 1408 ;
4. MAROIE, vivante à la même époque.

Elle était en juin 1402 conjointe à Jehan DU FRASNE, fils de Quintin et d'Agnès de le Porte⁵⁰⁵ ;

(502) B.R. mss., n° 1505, p. 87 ; n° 6621, p. 95.

(503) A. V. Mons, embr. des 28 octo. 1390, 9 mai 1393, 27 mars 1399 n.s., 11 juin et 30 octo. 1398.

(504 à 506 et 510) Embr. cités. — DE SARS : *d'argent à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux du champ.*

5. JACQUES, dit « de le Motte », vivant en 1461 et portant : « coupé » ; « au 1^{er}, d' » Engchien ; « au 2^d, d'azur à trois rencontres de cerf d'or »⁵⁰⁶.

Il eut aussi deux filles naturelles :

9. HELUYT, enterrée à Lessines :

CY GIST HONNOURABLE DEMISELLE HELUYT DE LE
MOTTE FILLE NATURELLE DE MESSIRE JACQUES DE
HAVRECH CHL^R ET FONDATRESSE DE LA CHAPELLE
S^T MICHIEL LAQUELLE TRESPASSA LAN XIII^o ET XL
LE PREMIER IOUR EN IUING⁵⁰⁷.

10. N., épouse en 1399 de Jehan DE NODRANGES, écuyer. Fixés à Nodranges en Brabant⁵⁰⁸.

XI. — Jehan d'ENGHIEN-HAVRECH, dit DE LE MOTTE, chevalier, seigneur de le Motte, né vers 1380, fut bailli de Boussoit en ...1402... Le 23 avril 1421, il scellait en qualité d'homme de fief la vente du comté de Namur : « (d'azur) plain, au chef d' » Engchien. Cimier : « tête-et-col allongés d'un homme de carnation,

(507 et 512) B.R., mss. n° 1505, p. 87 ; n° 6621, p. 95.

(508) A. V. Mons, Gr. scab. embr. des 28 octo. 1390, 9 mai 1393, 11 juin et 30 octo. 1398, 27 mars 1399 n.s., 8 avril 1401 et 28 avril 1408. — DE NODRENGES : *d... à un aigle essorant d...*

orné d'une écharpe aux bouts flottants d..., retenue par un anneau d... »⁵⁰⁹.

Il s'unit à Marie de Sars de le Haye⁵¹⁰, fille de Jehan, alias Colart, sire de la Haye et de Waudru(?) de Marchiennes⁵¹¹.

Au Val-des-Ecoliers :

CY GIST NOBLE HO^B MESSIRE JEHAN DE HAVRECH DIT DE LE MOTTE CH^{LIER} ET MADA^B MARIE DE SARS DE LA HAYE SE FEM^{ME}⁵¹².

Ils eurent au moins :

1. JEHAN, qui suivra ;
2. QUINTE, morte en 1433, mariée à Jehan DE PEISSANT⁵¹³ décédé en 1442 n.s., fils de Jehan et de Catherine Joye.

XII. — Jehan d'ENGHIEN-HAVRECH, dit DE LE MOTTE, seigneur de le Motte, armé chevalier au combat de Montenaeken,

(509) Embr. cités, aa. des 30 octo. 1398, nuit du Sacrement 1399 et 28 avril 1408 ; DE RAADT, o. cit., t. II, p. 523.

(510) Embr. cités, a. de la nuit du Sacr. 1399 ; A.E.N., Musée, de Sars ; DE RAADT, t. II, p. 523. — DE SARS DE LE HAYE : *d'argent à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux du champ.*

(511 et 512) Embr. cités, a. de juin 1402.

(513) DE PEISSANT : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de dix-sept macles du même, dix en chef, rangées 5 et 5, et sept en pointe, rangées 4 et 3.*

en 1465⁵¹⁴, portait : « écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, le gironné ; aux 2^e et 3^e, la bande » de le Haye.

Il assista en 1467 à l'intronisation du duc Charles en Hainaut⁵¹⁵.

Son épouse, Margherite de Casteau, était fille d'Estienne, maître de Mons, et de Catherine de Gemblœu. D'où⁵¹⁶ :

1. MARGRITE ;
2. Peut-être aussi, SANSET d'Avré, de la compagnie du comte de Charolais, fait prisonnier par les Français au cours de la campagne de 1465⁵¹⁷.

Qui pourrait être père de :

A. GERART, défunt en 1509 n.s., marié à Reyne N., dont⁵¹⁸ :

a) BASTIEN, avesti le 7 mars 1509 n.s., à Namur, de la succession paternelle, sauf l'usufruit de sa dite mère⁵¹⁹ ;

b) Peut-être GUILLAUME, dit LE GROS GUILLO, qui

(514 à 517) Jehan, sire DE HAYNIN, *Mémoires*, pp. 53 et 105. — DE CASTEAU : *d' au chevron d... accompagné de trois coquilles d...*

(518) B. P. Courtrai, mss, n° 331, f° 357.

(519) A. G. R., Chir. de Niv., 9 juill. 1509 ; Testam. de Niv., 9 déc. 1500 ; A.E.N., Echev., n° 36, f° 24 v° ; n° 37, f° 27.

payait en juin 1510 une rente au couvent des croisiers de Namur⁵²⁰ ;

- c) Peut-être aussi JEHAN de Haverech, dit DE LE MOTTE, chausseteur à Nivelles. Il légua le 29 décembre 1500 ses biens à son épouse, Gertrud N.⁵²¹ Le 9 juillet 1509, il vendait une maison sise dans la rue Chenine⁵²².

(520 à 522) A.G.R., Chir. de Niv., 9 juill. 1509; Testam. de Niv., 9 déc. 1500 ; A.E.N., Echev., n° 36 f° 24 v° ; n° 37, f° 27.

Branche de BRAINE

VIQUATER. — Jaquèmes d'ANGHIEN allait être seigneur de ~~B~~gilly et chevalier. Il est cité en 1218, avec son frère aîné.

Le 22 mars 1222 n.s., avec le consentement du même, il abandonna à l'abbaye de Cambron une rente sur la terre de Boutignies, près Ronquières⁵²³.

Il tint en fief du duc de Brabant la maison fortifiée de Wanake et il la laissa à son frère. Il prit part au tournoi de Compiègne⁵²⁴. En 1245, il céda à l'abbaye de Saint-Corneille d'Ende vingt-et-un bonniers de terre⁵²⁵.

Jakèmes scellait en 1267 et 1268 à cheval, galopant à sénestre, d'un « gironné (de gueules et d'argent) de dix pièces dont les cinq girons pairs » sont « semés de croisettes », (peu distinctes),

(523 à 525) Ms. de Malines, f° 81 ; MONNIER, dans *A. A. E.*, t. IV, pp. 389 et 392.

sans « brisure apparente », mais nous savons que les « croisettes » étaient « d'or ». Il avait donc déjà changé ses couleurs. Selon le ms. de Malines, les « girons » seraient « d'or » et « de gueules », les « croisettes, d'argent ». Ni cimier, ni ornement de chanfrein. Contre-sceau aux mêmes armes apparentes.

Sa sépulture fut à Cambrøn au côté oriental du cloître sous une pierre offrant l'effigie d'un homme en cotte de mailles, tenant sur la cuisse le « gironné », aussi sans « brisure » apparente. Au-dessus de la tête :

CHY GIST MESSIRE JACQUEMES D'ENGHIEN, SIRE DE BASSELY, PRIE POUR SAME⁵²⁶.

Il avait épousé Marie de Braine^{526bis}, défunte en décembre 1280, après s'être remariée à Jehan de Gavre, chevalier, seigneur d'Exærde. Elle était née de Wautiers, chevalier, seigneur de Braine (depuis, Wauthier-Braine) et d'Acren, châtelain héréditaire de Binche⁵²⁷.

(526) A.G.R., Chartes de Namur, à la d. ; coll. sigill., n^o 23 et 24 ; DE RAADT, l. cit.

(526bis) Il est ridicule d'attribuer à cette branche d'une maison féodale, comme l'a fait GUIGNIES, *A. A. E.*, t. II, p. 425 et pl. les armes portées plusieurs siècles après par une famille de la bourgeoisie montoise. — DE BRAINE : *d... au lion d..., couronné d...*

(527) *A. A. E.*, t. II, pp. 410 et 428.

Leurs fils se firent connaître sous le seul nom « de Braine ».

C'étaient :

1. GOSWIN, né vers 1253, mort enfant ;
2. WATIERS, chevalier, sire de Bassilly et de Wauthier-Braine, apparaît aussi en 1281 comme seigneur de Gammérages et en 1287 comme seigneur de Senefte⁵²⁸.

Il scellait en juillet 1289 au type armorial, des armes de son père, avec une différence : les « croisettes » sont « potencées »⁵²⁹.

En 1292, la comtesse de Hainaut intervenait comme arbitre entre l'abbaye de Forest et lui⁵³⁰.

Avec ses deux frères cadets, il aliéna au profit de l'abbaye de (Wautier-)Braine presque toutes leurs possessions en ce village. Le 24 décembre 1280, ils confirmèrent les dépossessions déjà consenties et abandonnèrent en outre aux religieuses leur moulin banal, le tout contre un cens minime⁵³¹.

(528) A. E. Gand, Abb. de Ninove, chartes aux dd.

(529) A.G.R., Abb. de Wauthier-Braine, chartes ; DE RAADT, o. cit., t. I, p. 318 ; t. IV, p. 407.

(530) A.G.R., Abb. de Forest, c. 2498 ; DE RAADT, o. cit., t. III, p. 118.

(531 et 532) A.G.R., Abb. de Wauthier-Braine, chartes ; TARLIER et WAUTERS, *Canton de Niv.*, p. 116.

Le 4 janvier 1281 n.s., ils vendirent à l'abbaye l'alleu qu'ils y possédaient encore⁵³².

Ils obtinrent la ratification du duc, qui retint toutefois à son profit la haute justice. Six ans après, le chevalier garantit encore ces abandons⁵³³.

En 1292, il fit arbitrer par la cour de Hainaut un différend surgi entre lui et l'abbaye de Forest⁵³⁴.

Il épousa d'abord Basille DE HENNIN-LIETARD⁵³⁵ morte en 1287, fille de Bauduin, chevalier, baron de Fontaine-l'Évêque, seigneur de la Marche (Forchies), etc., et d'Isabeau de Flandre, dite de Hainaut, dame de Sebourg, etc.; ensuite, Magdelaine DE PIERUWELZ⁵³⁶

De la seconde :

A. GOSWIN⁵³⁷, écuyer, seigneur de Thieusies, conjoint à Maria VAN STALLE;

B. FRANCHOIS, écuyer, qui serait mort en Terre-Sainte

3. SOHIERS, ci-après;

(533 à 535) A.G.R., Abb. de Forest, c. 2408; DE RAADT, o. cit., t. III, pp. 118-119; — DE HENNIN-LIETARD : *de gueules à la bande d'or*.

(536) DE PIERUWELZ (Péruwelz) : *échiqueté d'or et de gueules*.

(537) A.A.E., t. IV, p. 378 le fait fils de son grand-père; HOUWAERT ne le mentionne pas. — VAN STALLE : *de gueules à la fasce d'hermine*.

4. JAKEMES, écuyer. Il « brisait » en plaçant dans son écu « trois écussons aux armes » paternelles « 2 et 1 ». Sceau apposé en 1290⁵³⁸.

VII. — **Sohiers d'ENGHIEN**, dit de BRAINE, chevalier, seigneur de Gammerages, Bassilly, Acren⁵³⁹ et vraisemblablement seigneur de Senefte, après son frère, en 1290, mourut en septembre 1311.

Son sceau, du type armorial, représente les armes paternelles, « brisées d'un lambel à quatre pendants »⁵⁴⁰.

A l'abbaye de Vicogne, dans le chœur, une pierre sculptée représentait un homme armé, portant un écu « gironné de dix pièces ... », avec cette épitaphe :

CHY GIST MESSIRE SOHIERS DE BRAINE, CHEVALIER SIRE
DE ... GAMERAIGE ... KI TRESPASSA EN LAN DE GRASSE 1300
OU MOIS DE SEPTEMBRE PRIES POUR SON AME⁵⁴¹.

Il laissait au moins un fils, savoir :

VIII. — **Gille d'ENGHIEN**, dit de BRAINE, écuyer, éleva des

(538) A.E.G., Abb. de Ninove, chartes à la d.; DE RAADT, o. cit., t. I, pp. 79 et 318. Ici, quoi qu'il en pense, le procédé constitue certainement une brisure.

(539) Et de Lisserœulx ? (SAINT-GENOIS, *Monum. anc.*, t. I, pp. 362 et 742.)

(540) DE RAADT.

(541) B.R., mss. Goeth., n° 1509, p. 88.

prétentions sur les biens aliénés par son père et ses oncles, mais un arbitrage du 5 septembre 1300 l'en débouta⁵⁴².

Il eut probablement pour fille héritière :

1. MARIE, dame de Bassilly, Wièges et Acren. Elle vendit en 1361 la première de ces terres à Sohiers, sire d'Engghien. En août 1370, Acren était à Jehan de Barbançon.

Marie déclarait en 1357 que le duc et la duchesse de Brabant étaient déchargés envers elle de toute dette à cause de la participation à la guerre de Flandre de son défunt époux, noble homme le seigneur DE FAGNEULLES⁵⁴³.

(542) DE RAADT, o. cit., t. II, pp. 71-72.

(543) DE FAGNEULLES. Voir n. 424.

bâtarde
Branche de KESTERGAT

XI^{BIS}. — Colart, Nicole ou Nicolas d'ENGHIEN^{543bis}, né vers 1346, chevalier, seigneur d'Arbre, du Marès^{543ter}, de Wanbroeck, possesseur du manoir de Kestergat, à Pepingen et Leerbeek, le tout par donation de son père naturel Sohiers II⁵⁴⁴, fut aussi quelque temps, ...1388..., par achat, seigneur foncier en Sempst^{544bis}. Sa mère était Elisabeth, alias Jehanne, van Lier.

Reçu bourgeois de Bruxelles le 7 septembre 1378, il vivait encore en octobre 1398⁵⁴⁵.

Son épouse et cousine, Juliana van Beeringen⁵⁴⁶, fille de Joos, écuyer⁵⁴⁷, et de Juliana van Lier, fonda avec lui un anniversaire

(543bis) Voir C^{te} DU CHASTEL DE LA H., *Notices géneal. tournais.*, t. II, pp. 17 ss.

(543ter) Tenu du Hain., (CATTIER, *Premier reg. aux plaids* (...), p. 183).

(544) C'est ce que MATTHIEU, trompé sans doute par ses mentors et par l'importance de la branche, a ignoré. Il les fait (p. 68) descendre légitimement de celle de Ramerut.

(544bis) WAUTERS, *Hist. des envir.* (...), t. II, p. 1550.

(545) Il « serait » mort en 1384. BUTKENS, *Trophées*, p. 461.

(546) VAN BEERINGEN : *d'argent à trois coqs hardis et chantants de sable, becqués, crêtés, barbés et membrés de gueules.*

(547) Ni chevalier, ni seigneur de Beeringen ou de Leerbeek.

à Sainte-Gudule, mais ils auraient reçu sépulture à la chartreuse d'Hérinnes.

Ils eurent⁵⁴⁸ :

1. ENGLEBERT, ci-après ;

2. SOHIERS, écuyer, père d'une bâtarde⁵⁴⁹ :

A. CATHELYNE, reçue bourgeoise de Bruxelles le 26 mai 1440⁵⁵⁰ ;

3. CATHERINE, unie premièrement à Jan VAN DER BRUGGEN, dit d'HEVERLE⁵⁵¹, écuyer, seigneur d'Héverlé et de Bertem, chambellan héréditaire de Brabant, l'un des nobles qui scellèrent la charte de Cortenberg en 1372, fait prisonnier à Bassweiler, sous le sire de Rotselaer, et depuis à Liège, pour le service du duc, reçu bourgeois de Bruxelles en 1386, mortellement blessé d'un trait à la poitrine pendant un assaut de la ville de Grave par l'armée ducale, en octobre de la même année, fils aîné de Walter van der Bruggen, chevalier, seigneur de Ter-Bruggen, conseiller de la duchesse Jehanne et de Marie de Berlaer, dame d'Héverlé, de Vaelbeek et d'Op-

(548) B.R., mss. II, n° 6487, p. 137 ; n° 6496, p. 184 ; n° 6497, p. 197bis ; A.V. Mons, gr. scab. 28 octo. 1398. Pour Sohiers et Catherine, impossibilité de les colloquer ailleurs.

(549 et 550) N° 6496 cité, p. 347.

(551) VAN DER BRUGGEN dit d'HEVERLE : *d'argent à trois fleurs de lis de sable*. Mais Jan porta les armes de sa famille maternelle : *d'or au sautoir de gueules*. Cimier : *tête et col d'un bouc d'hermine, barbé et accorné d'or, issant d'une cuve d'hermine*.

linter, dame et avouée de Berthem, chambellane héréditaire de Brabant⁵⁵²

Catherine devint avant juin 1390 l'épouse de Badewin DE MONDERSDORF⁵⁵³, chevalier dès 1372, seigneur de Montjardin Weyenhoven, Geneffe et Jehain, châtelain de Waremme, ensuite de Sprimont, qui avait été prisonnier à Basweiler et à Othée, parmi les haidroits, veuf en premières noces de Margriete, dame de Wenauen en Juliers. Il était fils de Gerlach de Mondersdorf, chevalier, seigneur de Montjardin, châtelain de Waremme, et de Marie de Geneffe.

Le 28 mars 1391, Catherine fit relever à Liège, en qualité de douairière, les terres et les dîmes du domaine d'Héverlé⁵⁵⁴ ;

4. ISABEAU, qui semble avoir porté « d'or au franc-quartier d' » Engchien.

Elle vivait en juillet 1399, ayant épousé en 1390 Jehan DE HERBAIS⁵⁵⁵, chevalier, sire dudit lieu, de Golart (relief de 1385 n.s.), de Ten-Broeck, près La Hulpe (relief de 1386 n.s.), qu'il vendit en 1395, fils de Simon III, chevalier, seigneur de Herbais et Golart, et de Désirée, dame de Dhuy et de Bayart, sa première femme.

(552 et 554) B^{on} DE TROOSTENBERGH, *Les Sires d'Héverlé*, 2^e éd., pp. 89-98, et sources citées ; *A.N.B.*, de 1910, 1^{er} part., pp. 327-336.

(553) DE MONDERSDORF. Badewin : *écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d... à la fasce d... ; aux 2^e et 3^e, d... au lion d...* Cimier : *une tête-et-col d'âne d...*

(555) DE HERBAIS : *d'argent au lion de gueules, accompagné de huit coquilles d'azur, rangées en orle*. Cimier ancien : *deux têtes-et-cols allongés de griffon d'or, affrontés au-dessus d'un vase de gueules*.

Isabeau, veuve, acheta de Jehan de Raucourt la seigneurie de Genville, à Geest-Saint-Remy, et le cens de Raucourt, à Geest-Saint-Jean, et releva ces fiefs du duché le 25 mars 1408 n.s.⁵⁵⁵. Postérité⁵⁵⁷ ;

5. JULIANE, femme en juillet 1399 d'Ernoul DE JODOIGNE⁵⁵⁸ des bâtards de Brabant, écuyer, fils d'Englebert, écuyer, et de Jehanne d'Enghien, dont postérité, et depuis remariée au seigneur d'Hembise ?

XII. — **Englebert d'ENGHIEN**, chevalier après juin 1399, possesseur du manoir de Kestergat, seigneur de Wanbroeck, fut tué le 25 octobre 1415, à la bataille d'Azincourt, en combattant sous la bannière de Brabant.

Il portait « de » Liere, « au franc-quartier brochant d' » Enghien. Cimier : « un vol banneret d'hermine »⁵⁵⁹.

Il épousa à Sainte-Gudule, en 1399⁵⁶⁰ Isabeau de Hertoghe⁵⁶¹

(556) A.G.R., Cour féod. de Brab., n° 4, f° 251.

(557) HEMRICOURT, *Œuvres*, éd. de Borman et collab., t. I, p. 386 ; *A. N. B.*, de 1910¹ pp. 125-132.

(558 et 559) B.R., mss. II, n° 6491, p. 197. — DE JODOIGNE : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules (Brabant) ; au bâton du même, brochant ; aux 2^e et 3^e, d'argent à la bande d'azur chargée de quatre losanges d'or, posées dans le sens de la bande. Cimier : une tête de More, dans un vol d'azur, semé de contre-hermine.

(560) B.R., mss. II, n° 6487, p. 100.

(561 et 563) Ibid., Id., n° 6601, f° 67. — H.-C. VAN PARYS, dans *Brabantica*, t. II, p. 72. — DE HERTOGHE : d'or à trois tours de gueules (Hertoghe) ; au franc-quartier brochant d'azur, chargé de trois fleurs de lis au pied posé d'argent (Eggloy).

encore vivante en janvier 1447 n.s., fille de Jan, dit « à la Barbe » du lignage de Coudenberg, seigneur de Haeren, échevin de Bruxelles, et d'Isabeau van der Hellen⁵⁶².

D'où naquirent :

1. JEHAN, ci-après ;
2. ELISABETH, dite Claire. Le 1^{er} septembre 1426, elle fut dotée par sa mère⁵⁶³, à l'occasion de son mariage avec Jan IV VAN HAMME⁵⁶⁴, écuyer, seigneur de Steenockerzeel vers 1424, échevin de Bruxelles, y décédé sans hoirs le 5 janvier 1440 n.s., léguant à son beau-frère d'Enghien tout son avoir, à l'exception de sa seigneurie.
Ils furent probablement enterrés dans l'église des carmes où un vitrail portait leurs armoiries, parmi huit autres des d'Enghien. Jan IV était fils de Jan III légitimé van Hamme, chevalier, seigneur de Steenockerzeel, et de Mechtildis Estor⁵⁶⁵ ;
3. JULIANE. Elle était en juin 1434 mariée à Jehan, seigneur DE BOMAL⁵⁶⁶, écuyer, qui releva Bomal le 16 juillet 1416.

(562) B.R., mss. II, n° 6487, p. 137 ; n° 6490, pp. 5, 26 et 154 ; n° 6496, fol. 12 et 145.

(564) Ibid., II, n° 6496, pp. 43 et 367 ; n° 6497, p. 197bis.

(565) Ibid., II, n° 6487, p. 326 ; n° 6496, pp. cit. — VAN HAMME : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'or à la fasce d'azur et au sautoir de gueules brochant (Grimberghe) ; aux 2^e et 3^e, d'argent à la bande losangée de cinq pièces de gueules (Ham) Cimier : tête et col d'âne au naturel.

(566 à 568) B.R., mss. Goeth., n° 1606, p. 15 ; B.M., n° 112, p. 205 ; *Athenae Belg.*, p. 354 ; Ph. VAN BOXMEER, *Steenockerzeel et Humelghem*, pp. 40 et 72. — DE BOMAL (de Ripemont) : d'or à l'écusson de sinople (Walhain) ; à la cotice ou au bâton brochants en bande de gueules. Cimier : tête et col de biche au naturel.

maieur de Gembloux en ...1428..., défunt en 1439, après avoir convolé avec Ode de Dongelberg⁵⁶⁷, fils de Jehan, seigneur de Bomal, écuyer⁵⁶⁸.

Englebert d'Enghien fut aussi père d'une bâtarde :

4. FLORENCE, conjointe à Jacques DU RENARBUS⁵⁶⁹, écuyer seigneur du Vivier.⁵

XIII. — Jehan d'ENGHIEN, né vers 1400⁵⁷⁰, fut tenu sur les fonts par Guillaume de Bornival⁵⁷¹, chanoine-prévôt de Nivelles. Selon un mémoire manuscrit, il servit comme écuyer dans l'armée du duc de Bourgogne en 1424 et fut armé chevalier en 1452.

Seigneur de Kestergat, dont la partie tenue d'Enghien fut érigée en fief ample pour lui le 15 février 1450 n.s., de Lembeke, Wambroeck, en Haeren (relief de 1451)⁵⁷², vicomte de Grimberghe et seigneur de Ter-Tommen, par achat fait le 10 juillet 1448 à Philips van Crayenhem et Jan van Lathem⁵⁷³, nommé en 1430 conseiller et chambellan du duc Philippe de Brabant, était amman de Bruxelles en 1430-32..., ...1437..., 1444-45, ...1450..., 1454-55, ...1458..., maître d'hôtel des deux derniers ducs. Le 30

(569) DU RENARBUS : de sinople à trois carreaux, aboutés et mis en bande d'argent.

(570 et 571) A.G.R., C. féod. du Brab., Procès, n° 38, rouleau IV, § 8.

(572) KESTERGAT, à Leerbeek, partie tenue du Brabant, et à Castre, partie tenue d'Enghien. Voir détails dans : *A. A. E.*, t. I, p. 142.

(573) WAUTERS, *Hist. des environs (...)*, t. III, p. 78.

janvier 1453 n.s., il acheta de Rasse Cornet la mairie héréditaire de Castre. Il était chevalier de l'ordre de Chypre⁵⁷⁴.

Jehan d'Enghien donna un vitrail à la chapelle des chartreux de Scheut⁵⁷⁵.

Chef du parti ducal, il fut banni par les plébéiens victorieux, après le trépas du duc Charles, et mourut en exil, le 12 août 1478. Ses cendres furent portées chez les carmes de Bruxelles, et inhumées près de celles de sa femme dans la chapelle de N.-D. du Scapulaire, sous une pierre bleue incrustée de cuivre et représentant ses armes (Enghien « plein »). Cimier : « un croissant d'or, sommé d'un pennache arborescent de sable, le tout dans un vol banneret d'argent, semé de billettes de gueules ».

Quartiers : ENGHIEU, IMMERSSELLE, MOL, GODYNS.

HIER LEGT BEGRAVE^{EN} HEERE JAN VAN EDINGHE^{EN} HEERE VAN KESTERGATE ENDE BORCHGRAVE TSLA^{NDT} VAN GRIMBERGHE RIDDER IN SYNDER TYDT RAEDT KAMERLINC HOEFMEESTER T SHERTOGHE PHILIPS HERTOGHE VAN BOURGNE VAN BRABA^{NT} ENDE SYN AMMAN VAN BRUSELE DIE STARF INT JAER ONS HEEREN M III^o ENDE LXXVIII DEN XII^{EN} DAGHEN IN AUGUSTO.

(574) B.R., mss. II, n° 6487, p. 233.

(575) B.R., mss. Goeth., n° 1564, pp. 1 et 124 ; LE ROUX, o. cit., pp. 165-166 ; *A. A. E.*, t. IV, p. 342, épitaphe composée par Juste Lipse.

HIER LEGT BEGRAVEN VROUWE MARIE SMOLS WETTEGHE
GHESELLIN^{ME} DES SELFS HEERE JAN DIE STARF INT JAER
ONS HEEREN M III^o LXIII XXV^{EN} DAGHEN IN MERTE⁵⁷⁶.

Il s'unit à Maria de Mol⁵⁷⁷, décédée le 25 mars 1464, n.s., fille d'Ywein, écuyer, du lignage de Ser Roelofs, seigneur de Ledeborg, échevin de Bruxelles, et de Maria van Pede⁵⁷⁸.

De ce mariage naquirent cinq enfants, qui « écartelèrent d' » Enghien « et de » Liere⁵⁷⁹ :

1. ELISABETH, trépassée le 28 juin 1458, conjointe à Warnier DE DAVRE⁵⁸⁰, écuyer, seigneur de Linsmeau (relief du 16 février 1441 n.s.), Gentinnes (relief du 7 mars 1464 n.s.) et d'Attenhove, chevalier après la mort de sa femme,

(576) WAUTERS, *Hist. des envir. (...)*, t. I, p. 40 ; *Bull. de la Commiss. roy. d'Hist.*, 1^{re} sér., t. XIII p. 290 ; 2^e sér., t. VIII, p. 355 ss.

(577) DE MOL : *de gueules à cinq losanges accolées et aboutées en croix, d'argent, cantonnées de vingt billettes d'or, cinq à chaque canton, rangées en sautoirs*. Voir : WAUTERS, *Hist. des environs (...)*, t. I, p. 278.

(578) Et non de Thiry et d'Isabeau Godins, ses grands-parents ; B.R., mss. II, n° 6487 pp. 225 et 229 ; n° 6490, pp. 187 et 215 ; n° 6493 p. 87 ; n° 6496, p. 310.

(579) B.R., mss. II, n° 6487, p. 233 ; n° 6490, p. 421 ; n° 6491, pp. 297 et 304 ; n° 6496, pp. 229 et 568 ; n° 6497, p. 141bis ; rectifier : AZEVEDO, *Généal. van der Noot*, p. 294

(580) DE DAVRE. Warnier : *de gueules à la bande d'argent ; au lambel à trois pendants d'azur, brochant en chef*. Cimier : *deux coutres adossés d'hermine*.

fils de Godefroy, chevalier, seigneur de Gentinnes, et de Marie de Molembais, héritière de Linsmeau⁵⁸¹.

Elle donna postérité à son époux et fut enterrée au chœur de l'église des récollets de Tirlemont, où son épitaphe fut gravée sur une lame de cuivre :

HIER LEGT JONCVROUW ELISABETH VAN EDINGHEN
DOCHTER VAN H^{EEER} / JAN VAN EDINGHEN RIDDER
HEER VAN KESTERGATE / GHESELLENDE VAN H^{EEER}
WARNICX VAN DAULE H^{EEER} VAN LINCEMEAL / VAN
ATTENHOVEN RIDDER DIE STARF 1458...

Quartiers muets :

ENGHIEN (plein !), MOL, HERTOGHE, PEDE⁵⁸².

Son époux, mort le 4 février 1469 n.s., fut enterré dans l'église de Linsmeau, sous une pierre bleue, portant encastrée une plaque de métal destinée à l'épitaphe :

CHY GIST ENTERRE MESSIRE WARNIER DE DAULE
CH^{LR} EN SON VIVANT S^R DE LYNSCHEMAL DE GEN-
TYNES ET D'ATTENHOVEN ET AUSSY CONSEILLER ET

(581) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Genappe*, p. 72 ; *canton de Jodoigne*, p. 270. Rectifier : HERCKENRODE, *Collection de tombes (...)* de la Hesbaye, pp. 214-215.

(582) B.R., mss. Goeth., n° 1682, p. 222.

CHAMBERLAIN DE MON TRESREDOUTE S^R ET PRINCE
MONS^R LE DUC PH^LE DE BOURG^NE ET DE BRABANT
ET QUI TRESPASSA LAN DE N^RE S^R MIL QUATRE CENS
SOIXSANTE ET VIII LE 4^E JOUR DE FEBVERIER.

Cette épitaphe était accompagnée des quatre quartiers muets du défunt, de son écu timbré, d'un casque « couronné » et cimé, et d'un écu « parti de » Davre « et d' » Enghien, tenu des deux mains par « un ange »⁵⁸³.

2. ELISABETH junior ou ISABEAU, morte l'an 1485, mariée après contrat du 18 juillet 1451 à Jaques TAYE⁵⁸⁴, chevalier, seigneur de Goyck, Wemmel, Sart, etc., probablement pèlerin d'Orient en 1459, conseiller et chambellan des ducs Philippe et Charles et de l'archiduc Maximilien, trépassé en 1491, fils de Henric Taye, écuyer, seigneur de Wemmel, Goyck et Elewyt, échevin et bourgmestre de Bruxelles et de Margriete van Bouchout. Ces époux, laissant postérité, furent enterrés à Goyck, dans le chœur.

Dans l'église de Wemmel, un monument offrait, en ronde-bosse, une image de la Transfiguration et celles d'un seigneur et d'une dame à genoux, avec leurs saints patrons. Texte :

(583) B.R., mss. Goeth., n° 1515, p. 532 ; B⁶ⁿ DE HERCKENRODE, *Inscr. funér. du Brab.*, ms. t. V, p. 48.

(584) TAYE. Jacques : d'or à la croix de gueules, cantonnée au premier d'un corbeau de sable (Crayenhem). Cimier : le corbeau.

NOBILISSIMO GENEROSOQUE VIRO D^{NO} JACOBO
TAYE, / EQUITI, / TOPARCHÆ DE WEMELE, SART,
STEEN EN GOYCKE / DUCIBUSBURG. PHIL. / ET CA-
ROLO ITEMQUE / MAXIMIL^O AUSTRIACO A CUBICULIS /
A^O 1491 VITA FUNCTO.

NOBILISSIMÆ LECTISSIMÆQUE EJUS CONJUGI / D^{NÆ}
ISABELLÆ DE ENGHIE, FILIA J. TOPARC. / DE
KESTERGATE, PHIL. VIC. DUCIS ÆCONOM / QUÆ
DESIIT VIVERE A^O 1485, / D^{NB} ENGELBERTUS TAYE
EQUES, D. DE / WEMELE, ETC., PREDICTI D. JACOBI
/ ABNEPOS, H. M. P.

Sur le piédouche, la date 1638⁵⁸⁵.

Un vitrail placé chez les carmes de Bruxelles, dans la chapelle de N.-D. du Scapulaire, montrait la peinture des écus suivants, non timbrés. Enghien y est toujours représenté ainsi : Liere, « au franc-quartier d' » Enghien :

Enghien, Baronage (« parti au 2^d » d'Enghien), Mol (« parti au 1^{er} » d'Enghien), Davre (« parti au 2^d » d'Enghien) ;

Taye (« parti au 2^d » d'Enghien), Hamme (« parti au 2^d » d'Enghien), Boumale (« parti au 2^d » d'Enghien), Hertogen (« parti au 1^{er} » d'Enghien)⁵⁸⁶ ;

(585) WAUTERS, *Hist. des envir.* (...), t. II, p. 42.

(586) B.R., mss. Goeth., n° 1564, p. 31.

3. HELENE, fiancée avant l'âge nubile, dans l'hôtel de son père, le 24 septembre 1445⁵⁸⁷, après contrat passé à Gand le 9 mai précédent⁵⁸⁸, et depuis mariée à Jan VAN BERNAIGE^{588bis}, fait chevalier après la bataille de Gavre, seigneur de Perck (relief de 1489), de Mouwe, Elewyt, Herseaux, Oyck, etc., échevin de Bruxelles en 1466-67, 1480-81, 1488-89, 1494-95, 1501-02, 1509-10, 1512-13, amman de cette ville, ensuite de résignation de son beau-frère Loys d'Enghien, en 1473-75. Veuf avec postérité, il convola avant 1495 avec Catherine de Ligne-Ham, qui lui apporta les seigneuries de Baerdegem, Meldert et Mazenzele⁵⁸⁹. Il testa le 7 mai 1517, jour de sa mort, et fut enterré chez les Carmes, dans le chœur. Il était fils de Jan van Bernaige, chevalier, seigneur de Perck, Mouwe Elewyt, etc., échevin de Bruxelles du lignage de Sweerts, et de sa seconde femme, Margriete Bette, dame de Wingenene ;

4. LOYS, qui suivra ;

5. PIERRE, né vers 1434, chevalier avant novembre 1477⁵⁹⁰ reçu au lignage de Ser Roelofs en 1485, seigneur, en indivis avec son frère, de Crainhem à Dilbeek, qu'ils vendirent⁵⁹¹, échevin de Bruxelles en 1522-23, défunt en 1527.

(587 et 588) B.R., mss. II, n° 6487, p. 104.

(588bis) VAN BERNAIGE ou DE BARONAIGE : *fascé de gueules et d'or, les fascés de gueules frettés d'argent*. Cimier : *un buste de More tortillé d'or, habillé de gueules, issant d'une cuve de contre-hermine*.

(589) Ibid., id., p. 322 ; n° 6488, p. 50 ; n° 6490, p. 421 ; n° 6497, p. 189 ; WAUTERS, *Hist. des environs de Brux.*, t. II, p. 694.

(590) B.R., mss. II, n° 6496, p. 568.

(591) Voir plus loin.

Il prit pour femme Margriete VAN DEN HEETVELDE, morte vers 1491⁵⁹², fille de Pierre, chevalier, seigneur de Corbaix, échevin de Bruxelles, et de sa première femme, Margriete Meerte, dame de Carloo.

De cette union⁵⁹³ :

A. BARBELE, pupille de son oncle Dieric van den Heetvelde, chevalier, seigneur de Corbaix⁵⁹⁴, morte en couches le 19 mars 1509 n.s., ayant épousé Jan HINCKAERT⁵⁹⁵, qui se maria « à son plaisir » avec N. N., seigneur d'Ohain en 1495, de Corbaix, Wattignies, etc., gentilhomme de la bouche et échanson de l'archiduc Philippe-le-Beau, par serment de 1496, mort le 25 décembre 1547, fils de Jan, chevalier, seigneur d'Ohain, grand-veneur de Brabant, échevin de Bruxelles, et de Cathelyne van der Borch⁵⁹⁶.

(592) A.C.E., Cptes de massard, de 1491-92, rentes payées. — VAN DEN HEETVELDE. Margriete : *d'or à la bande de gueules, chargée de trois maillets d'argent (Hellebeek) et accompagnée en chef, à sénestre, d'un écusson de sable, chargé d'un lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or (Louvain-Gaesbeek)*.

(593) B.R., mss. II, n° 6487, pp. 234 et 450 ; n° 6491, p. 58.

(594) Ibid., n° 6488, p. 243.

(595) HINCKAERT. Jehan : *de sable, semé de billettes d'argent ; au lion du même, couronné d'or, brochant (Hinckaert) et chargé sur l'épaule d'un écusson de sable, surchargé d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules (Brabant)*. Cimier : *un buste d'homme, le visage de carnation, habillé d'argent, colleté d'or*.

(596) B.R., mss. Goeth., n° 736, f° 17.

XIV. — **Loys d'ENGHIEN**, né vers 1432, chevalier avant novembre 1477^(596bis), seigneur de Kestergat, Nulte, Wambroeck, en Haeren (relief de 1480), coseigneur de Crainhem à Dilbeek, qu'avec son frère cadet, il vendit le 12 septembre 1491⁽⁵⁹⁷⁾, conseiller et chambellan du duc Charles, amman de Bruxelles en 1465-72, 1475 et 1477, fut grandement mêlé aux luttes politiques de son temps.

Il céda sa seigneurie de Kestergat à son puiné.

Après la mort du duc, il fut, avec son père, banni par les plébéiens victorieux. Rentré dans ses foyers après la chute de ce parti, il fit opposition aux visées du pouvoir. A l'assemblée des états généraux tenue à Louvain en 1483, il se prononça contre le projet de donner à Maximilien la tutelle de ses enfants. Il prit alors la fuite, ses biens furent confisqués et donnés à Guillaume van den Heetvelde. Mais son épouse reçut du conseil de Brabant des lettres de maintenue le 13 avril 1485. Elle n'obtint toutefois que le 1^{er} octobre 1494 la grâce de son mari, qui décéda en 1503⁽⁵⁹⁸⁾.

Il « écartelait d' » Enghien « et de » Lie. Lambrequins, « de sable, doublés d'or ». Cimier : « un anneau d'or, dans un vol banneret d'hermine ». Tenant : « une damoiselle »⁽⁵⁹⁹⁾.

On peignit longtemps après, dans un vitrail de l'église des carmes de Bruxelles, au chœur de N.-D. du Scapulaire, les effigies agenouillées des chevaliers Englebert, Jehan et Louis d'Enghien-Kestergat, celles de leurs épouses, avec les armes timbrées de

(596bis) Ibid., mss. II, n° 6496, p. 568.

(597) WAUTERS, *Hist. des envir.* (...), t. I, p. 185.

(598) WAUTERS, l. cit.

(599) A.G.R., C. féod. de Brab., n° 347, f° 8 ; B.R., mss. Goeth., n° 1565, p. 1 ss.

chacun, la devise figurée, les initiales des trois femmes, et cette inscription :

D. O. M. / ET MEMORIAE ILLUSTRUM EQUIT : / ENGELBERTI,
JO^{IS} ET LUDOVICI D'ENGHIEN D. D. DE / KESTERGATE
VICE COMITUM DE GRIMBERGHE S^B / QUORUM PRIOR CUM
ANTONIO BRAB. DUCE / PUGNA D'AZINCOURT OCCUBUIT
A^O 1415 / ALTER CYPRII ORD. MIL : AC S. PHIL. ET CAROLI
BURG. / ET BRAB. DUCUM CECONOMUS ET POSTREMUS PA/
TRI IN DIGNITATE SUCCESSOR OIS FAMILIARI HOC / VIR
TUTE ET AMORE AVIO CLARUS P. P. A^O 1639⁽⁶⁰⁰⁾.

Louys d'Enghien avait épousé en mai 1466 Marie d'Oisy⁽⁶⁰¹⁾ défunte en décembre 1508, héritière de la berie d'Yssche, que, de l'aveu de son époux, elle céda en 1493, avec d'autres biens, au seigneur de Beersel, le chevalier Henri III de Witthem⁽⁶⁰²⁾. Elle était aussi dame de Santbergen, Beauvolers (à Dergneau) et en Reninghelst, fille de Wencelin, chevalier, seigneur de Santbergen et Beauvolers, ber d'Yssche, et de Cathelyne van Vaernewyck.

Dans l'église de Santbergen, près du porche, était une pierre

(600) B.R., mss. Goeth., l. cit. ; LE ROUX, o. cit., p. 161. — Cet important vitrail a été détruit par le bombardement de 1695. Nous en donnons une copie.

(601) D'OISY. Marie : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'argent à un croissant de gueules (Oisy) ; aux 2^e et 3^e, d'or à trois fleurs de lis au pied posé de sable (Ijssche).

(602) A.G.R., C. féod. de Brab., n° 347, f° 8 ; WAUTERS, *Hist. des environs* (...), t. III, p. 492.

sculptée d'un homme armé de toutes pièces et d'une femme « habillée en religieuse[!] ».

Au-dessus, d'Oisy avec timbre, et losange « partie d' » Oisy « et de » Vaernewyck.

A leurs pieds, losange « partie d' » Enghien « et d' » Oisy.

HIER LEET BEGRAVEN HER WENSCHLE VAN OIZY SONE
GEERAERTS RIDDERE HEER VAN SABERGHE ENDE BEAU-
VOLERS STIERF XIII^e LXXX ENDE MARIE VAN
VAERNEWYCK SANDERS DES RIDDERE DOCHTER STERF
XIII^e LXII DEN V APRIL.

HIER LEET BEGRAVEN LODEWIJCK VAN EDINGHEN, RIDDER,
HEER VAN SAMBERGHE SONE JANS DES RIDDERS STERF
XIII^e EN DRIE... MARIA VAN OYZY SYN WYF WENSCHLES
DOCHTER XIV^e LXXII...⁶⁰³.

Ces époux eurent⁶⁰⁴ :

1. PHILIPPES, écuyer, né vers 1467, seigneur de Santbergen, Beauvolers et en Reninghelst. Il mourut en avril 1520. Sa pierre tombale, à Santbergen, représentait son écu « écar-

(603) B.R. mss. Goeth., n° 1521, 1^{re} part. p. 59. Les deux dernières dates ont été mal lues, ou bien, ce qui est moins probable, elles sont un vieillissement prémédité.

(604) B.R., mss. II, n° 6488, pp. 24, 146 et 343 ; n° 6491, p. 304 ;

(605) B.R., mss Goeth., n° 1521, 1^{re} part., p. 59.

telé d' » Oisy. Cimier : « une plume d'autruche dans un vol banneret ».

..... HEERE XV^e EN XX GHE HEERSAEMEN
PHILIPS VAN EDINGHEN, BINNEN SYNEN LEVEN HEERE
VAN SAMBERGHEN.

Quartiers muets :

ENGHIEN (plein), OISY, MOL, VAERNEWYK⁶⁰⁵.

Il s'unit à Jehanne SCHOONJANS⁶⁰⁶, née à Yssche, sa servante, légitimant ainsi leurs enfants, savoir :

- A. VIRGILIUS, écuyer, seigneur de Santbergen, Beauvolers et pour partie de Reninghelst, décédé l'an 1560.

Sa première femme, Agnès VAN BERCHEM⁶⁰⁷, qui mourut le 4 octobre 1545, était fille d'Henri, chevalier, seigneur d'Elshout, et d'Elisabeth van Liere, dame de Vreemde. Sa seconde femme, Maximilienne DE WAUDRIPONT⁶⁰⁸, était fille d'Anthoine, écuyer, conseiller

(606) SCHOONJANS. HOUWAERT donne à Jehanne les armes d'or à trois tours de sable des Schoonjans bruxellois, sans toutefois indiquer de rattachement entre elle et leur famille.

(607) VAN BERCHEM : d'argent à trois pals de gueules. D'après WAUTERS, *Environs* (...), t. II, p. 524, ce serait Elisabeth Bauw, dame de Ten-Bossche à Vilvorde, fille d'Henri.

(608) DE WAUDRIPONT : d'or à deux lions adossés de gueules, armés et lampassés d'azur, les queues en sautoir.

de l'empereur Charles-Quint, et de Marie de Keghele.

Un monument funéraire, au chœur de l'église de Santbergen, représentait, en ronde-bosse, le seigneur en armes, sa première épouse et neuf enfants, parmi lesquels quatre garçons :

HIER LECHT BEGRAVEN VIRGILI^s VAN EYNGHEN,
HEEⁿ VAN SAMBERGHE, VAN BEAUWOLERS EN^{de} IN
REYNGHELST, DIE STERF XV^o LX EN MYVROUWE
ANGNES VAN BERGHEⁿ ZYNE HUSWRO^e DIE STERF
INT JAER XV^o DEN VIERDEN OCTOB.

Quartiers :

EDINGEN, OISY, VAERNEWYCK ;
BERCHEM, LYERE, BAU⁶⁰⁹.

Nous ne connaissons toutefois à Virgile d'Enghien que trois enfants, du premier lit⁶¹⁰ :

a) PHILIPPES, écuyer, né vers 1530, mort sans alliance avant 1561 ;

(609) B.R., mss. Goeth., n° 1521, 1^{re} part., p. 57.

(610) WAUTERS, *Hist. des env. (...)*, t. II, p. 524, se trompe en leur donnant pour mère Elisabeth Bau, veuve de Cortenbach, en réalité leur cousine au 5^e degré, fille de Henri Bau et de Jehanne d'Enghien. Voir : DUMONT, *Hist. de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, pp. 382, 385 et 386.

b) MARIE, dame de Santbergen, Beauvolers, de Ten-Bossche et de Reninghelst en partie, conjointe après contrat du 24 avril 1554 à Jacques DE LALAING⁶¹¹, écuyer, seigneur de Maffle (à Anserœul), la Moullerie (au même lieu) vicomte d'Audenarde, bourgmestre de cette ville en ...1554-74..., mort à Alost le 4 mai 1579, fils aîné de Philippes, écuyer, bâtard de Lalaing-Hoogstraeten, seigneur de la Moullerie et de Maffle, maître d'hôtel de la régente l'archiduchesse Margherite d'Autriche, commissaire au renouvellement des lois de Flandre, ambassadeur de Charles-Quint en France, et de Florence van Vrechem, vicomtesse d'Audenarde, dame de Verchove et Boulency⁶¹².

Ils eurent postérité, testèrent le 19 juillet 1572 et Jacques de Lalaing convola, après contrat du 5 novembre 1574, avec Anne du Chasteler, dame d'honneur de Marie de Hongrie, déjà veuve de Ferry Lauweryns, écuyer, seigneur de Terdeghem, et de Joos van der Meere, écuyer, seigneur de Voorde⁶¹³.

c) JEHANNE, dame pour partie de Ten-Bossche à Vilvorde, par relief du 22 juin 1561⁶¹⁴.

Elle s'unit en premières noces, après contrat du

(611) DE LALAING. Jacques : *de gueules à dix losanges aboutées et accostées, 3, 3, 3 et 1 d'argent, enté en pointe d'or. Cimier : un griffon issant d'or.*

(612) B.R., mss. II, n° 6539, p. 2 ; LESPINOY, *Antiqu. de Flandre*, p. 271 ; DE FRANCKEN, *Recueil histor. et géneal.*, v° Lalaing, p. 32.

(613) GOETHALS, *Miroir*, t. II, p. 861.

(614) WAUTERS, *Hist. des environs (...)*, t. II, p. 524.

11 novembre suivant, à son parent Jaspar VAN DER NOOT⁶¹⁵, chevalier, seigneur de Carloo (relief du 25 avril 1561), d'abord capitaine de deux cents hommes de pied, proscrit comme hérétique le 17 août 1568, vaincu à Daelhem, combattant en Belgique, puis en Hollande, pour le prince d'Orange, tué près de Harlem dans la nuit du 8 juillet 1573, au cours d'une rencontre avec les Espagnols, fils de Walter van der Noot, chevalier, seigneur de Risoir, colonel d'infanterie au service impérial, et de Cathelyne Hinckaert, héritière de Carloo, dont postérité; en secondes noces, vers 1579, à Philippe-René VAN OYENBRUGGE, chevalier, seigneur dudit lieu, de Milsen, etc., gouverneur du château de Vilvorde, drossard de Grimbergen, mort le 12 mai 1617, fils d'Ingelbrecht, écuyer, drossard de Grimbergen, et de Cathelyne 't Sercarts et veuf de Loyse van der Noot, sœur de Jaspar ci-dessus⁶¹⁶;

B. TITUS, écuyer, célibataire, vivant en février 1537 n.s.⁶¹⁷;

(615) VAN DER NOOT. Jaspar : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, d'or à cinq coquilles de sable, rangées en croix (Noot); aux 2^e et 3^e, de sable, semé de billettes d'argent; au lion du même, couronné d'or, brochant (Hinckaert). Cimier : un buste barbu au naturel, habillé d'or, le rabat de sable.

(616) WAUTERS, o. cit., t. III, p. 651; HERCKENRODE, *Collect. de tombes* (...), pp. 105 et 117. — VAN OYENBRUGGE : fascé d'or et de sable. Cimier : deux cornes de buffle aux armes.

(617) A. E. Gand, Grammont, n° 1478, a. du 17.

C. MARTHE, conjointe à Jacob VERANNEMAN⁶¹⁸ et remariée à Frédérik SCHEER⁶¹⁹, capitaine au service impérial;

D. SARA, morte le 13 février ou le 15 mars 1532, après avoir épousé Gheleyn VAN YEDEGHEM⁶²⁰, écuyer, mort le 16 ou le 26 janvier 1544 n.s., fils de Ghelyn, écuyer, seigneur dudit lieu, etc., et de Cathelyne de Vrient, dont postérité.

Ils gisent, avec épitaphe et armoiries, dans l'église Saint-Barthélémy, à Grammont⁶²¹;

E. THOMAESE, femme d'Adriaen VAN YELINGHEN, dit SEGHERS⁶²²;

F. JULIUS, écuyer, conjoint à N. N. D'où :

a) CATHELYNE, femme de Jan VAN DER HAGEN⁶²³, dont postérité;

(618) VERANNEMAN : d'or à trois bandes de sinople; au franc-quartier brochant de gueules, chargé d'une tour d'argent, ouverte du champ. C'est probablement la famille qui fut anoblie en 1731, à d'autres armes.

(619) SCHEER : de gueules au chef d'or, chargé d'une force de drapier mise en fasce, de sable, les bouts à dextre. Armes parlantes.

(620) VAN YEDEGHEM : de sable à deux fasces d'or. Cimier : deux navets d'argent, feuillés de sinople, les queues en haut.

(621) BETHUNE, *Epit. et monum. des égl. de la Flandre*, p. 107.

(622) VAN YELINGHEN dit SEGHERS : d'or à trois fers de moulin d'azur. Cimier : un coq d'or, crêté et barbé de gueules, le vol levé, issant d'une cuve d'or. (Stakenborch).

(623) VAN DER HAGHEN. On leur donne : d'or à trois losanges d'azur.

- G. PRIAM, écuyer, mort jeune ;
 H. HUBERT, moine à la chartreuse d'Hérinnes ;
 I. LOUYS, écuyer, capitaine à L'Ecluse ;
 J. SIBYLLE, mariée à Geeraert VAN POELGEEST⁶²⁴, chevalier, seigneur de Oomade, veuf d'Hélène Tave de Goyck, mort en 1549⁶²⁵, fils de Geeraert et de Maria van Culemborg. Sans postérité, elle convola avec Willem DE GROOTE et avec Geeraert VAN DEN BROECK ;

2. PIERRE, Il suivra ;

3. LOUYS, chevalier, reçu au lignage de Ser Roelofs le 19 mars 1509, fut seigneur de Kestergat indivisément avec son frère et vicomte de Grimberghe. Ces fiefs furent, par lui et sa veuve respectivement, vendus à leur neveu Jehan-Hercules.

Il était l'époux d'Agnès DE VOOGHT⁶²⁶, qui, sans hoirs, convola avant décembre 1526 avec Franchois van der Hulst, seigneur de Heurne, conseiller au conseil de Brabant. Elle était fille de Jan de Vooght, écuyer tranchant et maître d'hôtel du duc Philippe-le-Bon, capitaine et gouverneur du château de L'Ecluse, vice-amiral, et de sa

(624) B.R., mss. II, n° 6488, p. 343. — VAN POELGEEST : d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois aigles d'argent. Cimier : un aigle de profil essorant d'argent, beccqué et membré d'or.

(625) D'autres écrivent : en 1558.

(626) DE VOOGHT : d'or à la fasce vivrée de gueules, accompagnée de trois aigles bicéphales de sable.

seconde femme, Cathelyne de Wulf⁶²⁷. Aucune postérité de Loys d'Engkien.

Il convola avec Marie SUCQUET, fille de Jehan, chevalier, conseiller au grand conseil de Malines, et de Martine de Rota, qui aurait elle-même convolé avec maistre Jan Vranx, dit van der Vorst⁶²⁸.

4. ANNE⁶²⁹, épouse de Jehan, sire DE CORTENBACH⁶³⁰, chevalier, du pays d'Outre-Meuse ;

5. JEHANNE⁶³¹, dame en Haeren par donation de 1500 et relief du 25 mars 1515 n.s.⁶³².

Elle épousa Henric BAU⁶³³, écuyer, seigneur de Vreemde,

(627) GAILLARD, *Bruges et le Franc*, t. II, p. 10.

(628) B.R., mss. II, n° 2278, p. 129. — SUCQUET : de gueules au sautoir d'or, cantonné de douze besants d'argent.

(629) A. V. Louvain, n° 782, f° 292 ; B.R., mss. II, n° 6491, p. 213.

(630) VAN CORTENBACH : d'or à trois bandes de gueules. Cimier : un buste d'homme, habillé aux armes, coiffé d'un chapeau d'abbé de gueules, galonné d'or.

(631, 632 et 634) LE ROUX, l. cit. — VAN DEN HOUTE dit DU BOIS : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, de gueules au lion d'argent ; aux 2^e et 3^e, d'or à quatre chevrons de sable.

B.R., mss. II, n° 6500, p. 19. L'attribution à Jehanne d'un premier mari, Florent de Mottenghien, seigneur d'Asprigny, est un faux de l'invention des Launay, cousins de Mottingen.

(633) BAU, Henric : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'azur à la bande d'or, chargée de trois flanchis de gueules (Bau) ; aux 2^e et 3^e, d'argent à trois croissants de gueules. Cimier : un buste d'homme barbu au naturel, habillé d'azur, tortillé d'or et de gueules.

d'Eeckhoven et de Vryssele, mort le 1^{er} janvier 1513 n.s., inhumé dans l'église de Rumpst, fils de Walter, chevalier, seigneur d'Eeckhoven et Vryssele et d'Elisabeth van Morsen, dame de Boxel, dont postérité ;

6. FRANCHOIS, écuyer, immatriculé à Louvain en 1509, seigneur de Bergensbeke, etc., possesseur par héritage maternel et relief du 30 juin 1509 de la dîme du Respuelhof à Watermael, qu'il vendit douze ans après « écartelait d' » Oisy et posait « d' » Yssche « sur le tout ».

Il s'unit à Cathelyne VANDEN HOUTE, dite DU BOIS⁶³⁴, de Louvain, fille de Jan. Veuve en mars 1563, elle lui avait donné :

- A. SUZANNE, qui « écartelait d' » Enghien « et d' » Oisy « et mettait » Yssche « sur le tout », épouse de Loys DE SPONTIN⁶³⁵, écuyer, fils cadet de Robert III, chevalier, seigneur de Spontin, Wavre, Faubeck, Huglise, Houtain, Courrière, Vezin, du comté de Logne, du fief de Longchamps, conseiller et chambellan de Maximilien et de Philippe-le-Beau, et de Marie de Dongelberg, dite de Longchamps⁶³⁶ ;
- B. MARGHERITE, portant comme sa sœur Suzanne, mariée à Coenraert DE KETELBOETERE de Malines, écuyer, fils de Roeland, écuyer, et de Cathelyne van den Tympele. Postérité⁶³⁷ ;

(635) B.R., mss. II, n° 6495, p. 252 ; n° 6497, f° 77 v° ; n° 6534, p. 422. — DE SPONTIN : d'argent à la bande coticée de gueules, chargée de trois coquilles d'or, posées dans le sens de la bande. Cimier : deux coutres adossés d'hermine.

(636) B.R., mss. II, n° 6500, p. 19.

(637) DE KETELBOETERE : fascé de gueules et d'or de huit pièces, à trois glands, tigés et feuillés au naturel, brochants.



Guillaume d'Engchien - Kestergat
(né vers 1545)

portrait ayant appartenu à feu le baron HOUTART.

- C. ANNE, morte le 29 novembre 1602, étant veuve de Bernard VAN KERCKHOVEN⁶³⁸, brodeur, et remariée à Gautier VELAIRE, VARLAIN ou VERLAIN⁶³⁹ ;
- D. OCTAVIAEN, écuyer conjoint à Magdeleine ROSIER⁶⁴⁰.
D'où⁶⁴¹ :
- a) CATHERINE, religieuse à Notre-Dame de la Vigne, Louvain ;
 - b) HELENE ;
 - c) JUDITH ;
 - d) ANNE.

Louys d'Enghien eut aussi, de Jacqueline **Alle**, une fille naturelle⁶⁴² :

7. MARGHERITE, citée en juin 1514, femme de Nicolaes DE VRIESE, qui, resté veuf avec postérité, ne vivait plus en septembre 1533.

(638) VAN KERCKHOVEN : *de sable à une tête de mort d'argent, surmontant deux tibias en sautoir. Armes « parlantes ».*

(639) VELAIRE, VARLAIN ou VERLAIN : *de gueules au trèfle d'argent, cantonné de quatre merlettes du même.*

(640) ROSIER : *parti d... et d..., à la rose d..., brochante sur le parti.* A.G.R., ban d'Aa, lettre du 7 juin 1514.

(641) GOETHALS, *Miroir*, t. II, p. 194, en fait un fils de Louis d'Enghien et de Catherine du Bois.

(642) B.R., mss. II, n° 6494, p. 232.

XV. — **Pierre d'ENGHIEN**, né vers 1469, chevalier, seigneur de Kestergat, Wambroeck, etc., par cession de son frère⁶⁴³, fut admis au lignage de Ser Roelofs en 1506, échevin de Bruxelles en 1522-23, 1531-32 et 1540 et mourut le 12 septembre de cette année.

Il « écartelait d' »Enghien « et d' »Oisy⁶⁴⁴.

Son jeton porte au droit les initiales P.M., reliées par un lacs d'amour; au revers le « mouvement d'horloge soutenu d'un croissant » et la devise abrégée S. R.⁶⁴⁵.

Il épousa une habitante de Pepingen, Margriete, probablement née de Gillis de Vel⁶⁴⁶ et d'Alida de Roovere.

D'où naquit un fils unique :

XVI. — **Jehan-Hercules**, dit parfois **Hector d'ENGHIEN**, né vers 1495, armé chevalier par Charles-Quint le 30 décembre 1544, était seigneur de Kestergat, Wambroeck, etc., par succession paternelle et ensuite d'achat fait à son oncle Loys et relief du 30 septembre 1540, et vicomte de Grimberghe par achat fait à la veuve de son oncle. Il fut aussi échevin de Bruxelles en 1541-45, 1547-48, 1550-51, 1552-54, bourgmestre en 1554, année de sa mort, qui survint le 1^{er} juillet.

(643) LE ROUX, l. cit.

(644) B.R., mss. II, n° 6500, p. 21; LEBLOND, *Quartiers Généal.*, p. 337 de l'édition in-8°.

(645) DE RAADT, dans *A. A. E.*, t. V, pp. 228 ss. Sans repos.

(646) On lui attribue trop d'armoiries différentes pour ne pas devoir conclure qu'elle n'en avait point. Son nom est d'ailleurs écrit de Vel, de Velle, van Velde, van Welde, et même de Nelle.

Le 30 septembre 1540, il avait joint à son acte de relief le donombrement de Kestergat, scellé de son sceau « écartelé d' »Enghien « et d' »Oisy. Cimier : « un vol »⁶⁴⁷.

Il épousa en prem^{ière} nocces Diericke ou Dorothee de Roovere⁶⁴⁸, veuve de Willem van Ysselsteyn, fille de Geert; en secondes nocces avec dispenses, Agnès van Oss⁶⁴⁹, qui lui survivait en décembre 1590 et qui fut inhumée chez les carmes, fille de Willem, chevalier, seigneur de Heembeek, Crayenhove, Ransbeek, etc., premier échevin de Bois-le-Duc, et de Cathelyne van der Kelen.

Du premier lit⁶⁵⁰ :

1. MARGHERITE, née vers 1523. Elle était en 1562 la femme de Philippes-Josse DE BOURGOIGNE⁶⁵¹, chevalier, seigneur

(647) *A. A. E.*, t. I, p. 145; DE RAADT, o. cit., t. I, p. 430; t. IV, p. 438.

(648) DE ROOVERE : *de gueules à trois fers de moulin d'or*.

(649) B. R., mss II, n° 6495, f° 284. — VAN OSS, Agnès : *d'argent à trois rencontres de bœuf de gueules, accornées d'or* (Oss, parlant). *Escusson en cœur de sable, chargé d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules* (Brabant).

(650) B. R., mss II, n° 6497, p. 53bis. La descendance de ces époux est sommairement rapportée dans *l'Intermédiaire des généal.*, n° 38 et 39 (1952).

(651) A. de la fam. T'Kint de Roodenbeke; *A. N. B.*, de 1856, pp. 63 ss., généal. de Rodon; de 1890 2^e part., p. 306, généal. van der Burch; de 1861, p. 77; de 1889, 2^e part., p. 208 et de 1910, 2^e part., p. 143, généal. de Borchgrave d'Altena et de Silva; de 1883, p. 356, généal. T'Kint de Roodenbeke - de Silva. — DE BOURGOIGNE : *brisé d'une champagne d'or*. La descendance de saint François de Borgia est dans *La Casa de Silva*, ouvrage espagnol.

d'Amerval, Montrecourt, Berchem-Saint-Laurent, Montigny, etc., pair de Cambrésis, fils de Godefroy, chevalier, etc., et de Jehanne de Poix de Séchelles, dont postérité⁶⁵² ;

2. MARIE, née en 1528, célibataire ;

Du second lit :

3. PHILIPPES, écuyer, demeurant à Kestergat, mort en célibat avant son père. Il tint la seigneurie foncière de Wouwenbroeck ou Wambroeck⁶⁵³ ;

4. JACQUES. Il suivra ;

5. GUILLAUME, né vers 1545, écuyer, seigneur d'Eyseringen, secrétaire-archiviste du conseil privé par lettres patentes du 8 juillet 1578, vivait en 1601, mais non en 1615⁶⁵⁴.

Ses « croisettes » sont « pommettées, au pied fiché », son écu est timbré d'un casque à grilles, que cime « un vol à l'antique de sable et d'argent »⁶⁵⁵.

(652) B.R., mss II, n° 6495, f° 66 et 284 ; *L'Intermédiaire*, n° 96, p. 308.

(653) WOUWENBROECK ou WAMBROECK, relevant du Hainaut, sur Hal et Gaasbeek, avec plusieurs arrière-fiefs. Détails dans A.G.R., Ch^e des Comptes, n° 1122. f° 254 v° ; B.R., mss II, n° 6491, p. 499.

(654) B.R., mss Goeth., n° 635, f° 86 ; J. DE SEUR, *La Flandre illustrée* (...), p. 234 ; renseignements dus à l'obligeance du Vicomte de Jonghe d'Ardoye.

(655) Un beau portrait sur toile de Guillaume d'Enghien, attribué avec grande vraisemblance à Otto Vœnius, et reproduit ici, est conservé dans la collection du baron Houtart à Bruxelles. Le seigneur, vêtu

(Voir suite de la note à la page suivante.)

Son épouse, Isabelle DE BLASERE⁶⁵⁶, morte le 30 mars 1635, enterrée à l'abbaye de Beaupré, était fille de Jean, chevalier, vice-président du conseil de Flandre, puis membre du grand conseil de Malines, et de Joanne van Erpe.

Ils eurent⁶⁵⁷ huit enfants, qui « écartelèrent d' » Oisy :

A. JEANNE, religieuse au couvent de Jéricho, à Bruxelles, vivante en 1619 ;

de velours noir, orné de boutons ciselés et dorés, porte une chaîne d'or, qui supporte une médaille de même métal, à l'effigie de Philippe II. A son côté, l'on aperçoit le pommeau doré d'un couteau de chasse. Il tient dans la main une pomme. La gauche est posée sur le pommeau doré de l'épée. En haut du tableau, à gauche, les armoiries dont, ainsi que nous l'avons dit, les croisettes sont pommettées. Texte : AETA 55. ANNO 1601. Cette abondance de pommes, même héraldique a un sens qui nous échappe. A moins que, tournant le dos à la plus claire évidence, Guillaume d'Enghien ne se prévalût d'une descendance par primogéniture de l'habitant du paradis terrestre. Ou même, vu la manie mythologique contemporaine, de celle du beau Paris. Dans l'autre coin supérieur, le mouvement d'horlogerie, soutenu d'un croissant et accosté des lettres SR, le tout entouré d'une couronne fleurie de roses et ornée de rubans. Au coin inférieur gauche, une horloge de bureau, qui complète le symbole.

(656) B.R., mss II, n° 6491, p. 499. — DE BLASERE. Isabelle : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois huchets (parlants) de sable, l'embouchure en haut ; aux 2^e et 3^e, contre-écartelé d'argent et de sable, au lion brochant de gueules (Vos).

(657) B.R., mss II, n° 6494, p. 176 ; GAILLARD, *Bruges et le Franc*, t. I, p. 287.

- B. MARIE, décédée le ... septembre 1658⁶⁵⁸, conjointe en 1616 à Philippe-René d'YVE⁶⁵⁹, chevalier, seigneur de Warelles et du Tilleul-au-Bois (à Petit-Enghien), etc., mestre-de-camp d'un terce d'infanterie wallonne, successivement gouverneur de Franckendael, Stevensweert et d'Ath, décédé en 1658, fils de Jean, écuyer, seigneur de Warelles, etc., et de Cathelyne van Oyenbrugge, sa seconde femme, dont naquirent douze enfants ;
- C. MARIE-LAMBERTE, dame d'Eyseringen⁶⁶⁰, morte l'an 1650 n.s.

Elle épousa premièrement Christophe GODIN⁶⁶¹, chevalier, conseiller et receveur général des domaines et finances, fils de Jacques, avocat au grand conseil de Malines, et de Françoise Lettin ; ensuite Jaspas-Anthoine d'AUBERMONT, chevalier, seigneur de Grembergen, Raimbaucourt (Ribaucourt), etc., mestre-de-camp d'un terce d'infanterie wallonne, conseiller au conseil suprême de guerre, gouverneur et grand bailli des ville et pays de Termonde, commissaire au renouvellement des magistratures de Flandre, etc., mort en 1657, fils de Charles, chev^r, seigneur de Raimbaucourt, Planques, etc., grand-bailli des ville et pays de

(658) Voir : *A. A. E.*, t. IV, p. 344.

(659) D'YVE. Philippe-René : *de vair à trois pals de gueules, à la bordure engrêlée du même. Cimier : deux pattes de cerf adossées au naturel, les sabots en haut.*

(660) WAUTERS, *Hist. des environs (...)*, t. I, p. 248.

(661) GODIN. Christophe : *écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, de sinople à une coupe couverte d'or (Godin) ; aux 2^e et 3^e, d'argent à trois chevrons de sinople, accompagnés de trois étoiles à six rais de sable, deux en chef et une en pointe (Lettin). Cimier : tête et col d'une licorne « au naturel ».*

Termonde et de Catherine Schetz de Grobbendonck. Postérité du second lit⁶⁶² ;

- D. JEAN-MAXIMILIEN, écuyer, puis licencié en théologie, religieux bénédictin à Saint-Vaast, abbé d'Oudenbourg en Flandre depuis 1616, méritant le nom de restaurateur de la communauté, mort le 20 août 1662.

Il avait fait placer ses armes, « écartelées d'Oisy dans une fenêtre de l'église de Westkerke, près de l'autel de la Vierge⁶⁶³ ;

- E. CATHERINE, religieuse à l'abbaye noble de Forest, morte en mars 1661 ;
- F. CHRISTOPHE, écuyer, puis cordelier à Louvain ;
- G. ANTHOINE, écuyer, puis franciscain à Bruxelles, définitif de son ordre ;
- H. CHARLES, écuyer, mort au service en 1616 ;
6. MAXIMILIENNE, femme de Philippe DE RODOAN, écuyer seigneur de Berleghem, bourgmestre de Bruxelles du lignage de Sweerts en 1586-87 ;
7. FRANCHOIS, religieux à Saint-Corneille de Ninove ;

(662) Cte DU CHASTEL, dans *Bulletins soc. histor. et littér. de Tournai* t. XXII, pp. 378-381. — D'AUBERMONT : *de sable à une fleur de lis épanouie d'argent, les boutons d'or. Cimier : une aigle issante d'or.*

(663) A. E. Bruges, Biblioth. n° 246 D, t. IV, f° 77 v°.

8. CATHERINE, conjointe à Franchois VAN ROYEN⁶⁶⁴ écuyer seigneur de Paddeschoot, bourgmestre de Termonde, mort en 1613.

Il était veuf en premières noces de Claire de Cottereau, dame d'Appelsvoorde, fils de Jan, écuyer, seigneur de Paddeschoot, grand bailli de Termonde, et de Cathelyne de Ketelbutter, sa première femme ;

9. N., religieuse à Ninove⁶⁶⁵.

Jean-Hercules d'Enghien eut aussi une fille naturelle, née de Cathelyne **van den Hove**⁶⁶⁶ :

10. HEYLWEGE, mariée à Christiaen VAN ROSSUM⁶⁶⁷.

XVII. — Jacques d'ENGHIEN, écuyer, né vers 1544, seigneur de Kestergat et Wambroeck, bourgeois de Tournai par achat de 1591, juré de cette ville en 1591-92, créé chevalier par lettres du 30 avril 1598⁶⁶⁸.

Il est l'auteur d'une traduction française abrégée des « Chroniques des Pays-Bas » de De Klerk, version De Dynter⁶⁶⁹.

(664) VAN ROYEN : d'azur à trois chevrons d'or. Cimier : un lévrier issant d'argent, colleté de gueules, bordé et bouclé d'or, dans un vol d'azur et d'or.

(665 et 666) B.R., mss II, n° 6508, p. 29.

(667) VAN ROSSUM : d'argent à trois perroquets de gueules becqués et membrés d'or. Cimier : un buste d'homme, le visage de carnation, coiffé d'oreilles d'âne de gueules, habillé d'argent.

(668 et 669) Bull. Commiss. roy. d'Hist., t. XIII, p. 290. WAUTERS attribue cette traduction à l'amman Jan d'Enghien.

Il fit restaurer la chapelle sépulchrale de sa famille, dévastée par les iconoclastes et y plaça les deux inscriptions suivantes, composées par Juste-Lipse :

DEO SACRUM / VIR NOBILIS JACOBUS ANGIANUS EQUES /
TOPARCHA KESTERGATI; WANNENBROKE, BRUESLE, / NEUFF-
VILLE, NOVION SCHELLE & NIELSE HOC SACELLUM / REBEL-
LIUM ET HÆRETICORUM INJURIA DISTURBATUM, / SUO
IMPENDIO INSTAURAVIT ORNAVITQUE / PIETATIS GRATIA /
& / MEMORIÆ MAJORUM / QUOS HIC COMMUNE SEPUL-
CHRUM HABUIT UT PATREM / EJUS, AVUMQUE IN HAC URBE
CONSULES, PROAVUM / LUDOVICUM, IN EA IPSA PRÆTOREM,
ET PRÆCIPUE / HONORI JOANNIS ANGIANI EQUITIS, KESTER-
GAETI / TOPARCHÆ & WANNENBROKE, VICE COMITIS GRIM-
BERGANI, / DUCIS BURGUNDIÆ A CUBICULIS EJUSDEM POSTEA
CECONOMI / VIVI VARIA VIRTUTE, PRUDENTIA CLARI, &
QUI RES BELGICAS / STILO COMPLEXUS FUIT^{669bis}.

Sous la même :

VIDES SACELLUM HOC, LECTOR? ID TURBAVERAT / FÆ-
DAVERATQUE NUPER IMPIUS FUIROS / TURBANTIUM FÆDAN-
TIUMQUE HIC OMNIA. / ERANT SEPULTI NOBILES ALIQUOT
VIRI / EX ANGIANA STIRPE. BEAVERAT / ET DIGNITATE &

(669bis et 669ter) Sic.

OPIBUS INSIMUL DEUS / ATQUE HI VICISSIM, QUIQUID HOC
 ERAT DEO / CONSTRUXERANT ORNAVERANTQUE, AT BAR-
 BARI / NEC HOS REVEVITI JAM QUIETOS, NEC DEUM, / EVER-
 TERANT DEI ECERANTQ., HÆC OMNIA. / SED NON TULIT QUI
 STIRPIS EJUSDEM ELUCET / EQUES JACOBUS ANGIANUS, IN
 DEO / CASTUM REPOSUIT, & DECUS MAJORIBUS, / IMPENDIO
 INOYTE, MAETE VIRGINI, DEPRÆCANDO NUNC, BEANDE
 POSTEA, / CUM CÆLOS INTER CÆLITES ERIT TUOS. / HIS
 OMNIBUS, LECTOR, FAVENTIAM EXHIBE, / & VOTA PRO
 QUIETE EORUM SUSCIPE. / VOVEBAT ET PANGEBAT J. LIP-
 SIUS^{667ter}.

Avec sa première femme, il donna aux chartreux de Kain-lez-Tournai une verrière armoriée qui les représentait, ainsi que deux fils et une fille.

Jacques d'Enghien avait épousé en premières noces Jeanne **van der Moten**, dite **de la Motte de Bruyelles**⁶⁷⁰, dame de Bruyelles Neufvilles, etc., morte le 19 mai 1585, veuve d'Anthoine de Bracle, dit van den Bossche, écuyer, seigneur d'Hauterive ou Autrive, etc., et de Gilles, alias Guillaume de Crécy, écuyer, vice-amiral, fille de François, écuyer, seigneur de Bruyelles, Neufvilles, etc.,

(670) B.R. mss II, n° 1209, p. 26. — VANDER MOTEN, dit DE LA MOTTE DE BRUYELLES : d'azur à trois oies ou merlettes d'argent, au chef écartelé : a et d, d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules ; b et c, d'or au lion de gueules (Hainaut - Bruyelles). Sur le tout : d'argent à la hamaide de sable (Moten).

et de Magdeleine d'Aubermont⁶⁷¹ ; en secondes noces, à Bruxelles le 21 février 1594, Barbe (**de**) **Reversé**⁶⁷², dame de Novion, Schelle et Niel, née à Saint-Omer le 11 octobre 1561, morte le 29 décembre 1635, inhumée dans le caveau d'Enghien, chez les Carmes⁶⁷³ de Bruxelles, veuve avec postérité en premières noces de Flaminio Garnier, écuyer, chevalier de l'Eperon Doré, comte palatin, seigneur de Schelle, Niel et Aertselaer, secrétaire des conseils d'Etat et privé, fille d'Hercules Reversé, seigneur de Novion, échevin et conseiller du bailliage royal à Saint-Omer, et de Marie de Bommele⁶⁷⁴.

Du premier mariage de Jacques d'Enghien :

1. JEAN, ci-après ;
2. HUGUES, né le 8 juin 1581, écuyer, puis prêtre, abbé d'Enaeme en 1630, mort le 29 juillet 1637, enterré dans le chœur de son église ;
3. YOLANDE, morte en septembre 1616, femme depuis 1600 de Louis d'ENNETIERES⁶⁷⁵, écuyer, seigneur de La Plaigne

(671) Cte DU CHASTEL DE LA H., o. cit., t. III, p. 375.

(672) DE REVERSE : d'or à la fasce de gueules et à la bordure engrêlée du même.

(673) SWERTIUS, *Monum. brab.*, p. 299 ; le même, *Outhem. belg.*, p. 254.

(674) B.R. mss II, n° 6492, p. 121 ; F. DONNET, dans *A. A. Brux.*, t. XXV, pp. 164. 179 et 180 ; E. DE PRELLE DE LA NIEPPE, dans *A. A. Niv.*, t. IV, pp. 86 et 494.

(675) D'ENNETIERES. Louis : d'argent à trois écussons d'azur, chargés chacun d'une étoile à cinq rais d'or, l'écu brisé d'une bordure engrêlée de gueules, Cimier : un lion issant au naturel, colleté et enchaîné d'argent, dans un vol à l'antique d'azur.

des Wastines, de Chin et de Lomoy, mort en 1624, enterré à La Plaigne, fils de Louis, écuyer, seigneur de La Plaigne et des Wastines, gouverneur de Chimay, et de Prudence de Forvie, dont postérité⁶⁷⁶.

4. AGNES, née le 10 novembre 1582, célibataire ;

Du second lit :

5. JACQUELINE, née en 1595, religieuse à l'abbaye de Beaupré. Professe vers 1609, sacristine en 1630⁶⁷⁷, elle mourut le 16 septembre 1677 ;

6. BARBE, chanoinesse du chapitre de Denain, par prébende royale⁶⁷⁸ ;

7. GUILLAUME, chevalier, vicomte de Santa-Cruz et de la Pannerie ou Pandry en Artois, seigneur de Kestergat, Wadelincourt⁶⁷⁹, etc., échevin de Bruxelles, du lignage de Ser Roelofs, en 1639-40.

Par contrat passé devant le notaire H. Loyens, le 27 avril 1646, il s'unit à Béatrix-Thérèse DE BOISSCHOT⁶⁸⁰, fille de Ferdinand, comte d'Erps, baron de Saventhem, seigneur de Nosseghem, Sterrebeek, Quaderebbe, Fon-

(676) GOETHALS, *Miroir* (...), t. I, p. 954.

(677) Ch. PLOEGAERTS, *Les Moniales de l'ordre de Cîteaux*, t. II, pp. 270 et 277.

(678) On a écrit par erreur qu'elle épousa François Servais, docteur en droit, seigneur de la Potte, etc. (GOFFIN, *Général. nivell.*, t. III, p. 149).

(679) A.G.R., Ville de Niv., n° 2812. f° 89.

(680) DE BOISSCHOT : *d'or à trois fers de moulin d'azur*.

taine-Château, du ban d'Anthée, de Woluwe-Saint-Etienne et de Bijgaerden, chevalier de Saint-Jacques, auditeur général des armées, membre des conseils d'Etat et privé, chancelier de Brabant, ambassadeur, ministre plénipotentiaire au traité de Westphalie, etc., et d'Anne-Marie Vasquez de Camudio⁶⁸¹. Remariée à son laquais, Paul Jacquet⁶⁸², elle avait donné à son premier époux :

A. FRANÇOIS-FERDINAND-GUILLAUME, écuyer, seigneur de Kestergat en vertu de relief fait par le curateur à la maison mortuaire de son père⁶⁸³, vicomte de Santa-Cruz et de la Pandry, depuis religieux dominicain et docteur en théologie ;

B. MARIE-THERESE-FERDINANDE, dominicaine à Zittaert ;

C. ANNE-BARBE-ERNESTINE, dame de Kestergat, morte célibataire vers 1694 ;

D. ISABELLE-ANNE-FRANÇOISE, vicomtesse de Santa-Cruz et de la Pandry, dame de Kestergat en vertu de relief fait pour elle par son mari le 4 février 1698, décédée vers 1723, ayant épousé en 1680, après contrat passé le 29 mars devant le notaire van Lille, don

(681) Une attestation de P.-J. de Launay concernant « Don Guillermo de Enghien, señor de Questergate », son origine et celle de son épouse est conservée en copie B.R. mss Goeth., n° 1053, p. 56. Faut-il dire que nous ne l'avons pas utilisée ?

(682) *Recueil général. des Fam. orig. des Pays-Bas*, 1775, p. 103.

(683) *A. A. E.*, t. I, p. 145.

Henrique DE HARO Y CARDONA⁶⁸⁴, chevalier, allèze, puis capitaine de cavalerie au service espagnol, qui lui survécut avec postérité⁶⁸⁵.

Ces époux testèrent conjointement devant la cour de Bouvignes, le 9 mai 1712, en leur domicile du Marché, lui étant malade.

Ils laissaient leurs biens au dernier vivant. Ensuite partage égal entre les enfants. Révocation du legs fait jadis en faveur de don Henrique, leur fils⁶⁸⁶.

XVIII. — Jean d'ENGHIEN, écuyer, né vers 1580, seigneur de Bruyelles, Neufvilles, etc., mourut en 1619.

Lui et ses descendants portèrent « d' »Enghien, « à la bordure engrêlée de gueules ».

Il épousa en premières nocés à Valenciennes, par contrat du 7 octobre 1605 et mariage du 17 janvier suivant, Françoise de Hertaing, qui mourut en couches le ... décembre de cette année, fille de Jean, écuyer, seigneur de Vivier, et de Jeanne

(684) DE HARO Y CARDONA. Henrique : écartelé : au 1^{er}, A., d'argent à deux loups passants, ravissant chacun une brebis au naturel, l'un sur l'autre ; à la bordure de gueules, chargé de huit flanchis d'or, 3, 2 et 3 (Haro) ; au 2^e, écartelé en sautoir : A. et D., d'or à quatre pals de gueules (Aragon) ; B., de gueules à trois grenades d'or ; C., d'azur, semé de fleurs de lis d'argent ; au lambel à trois pendants de gueules, brochant ; au 3^e, échiqueté de gueules et de vair ; au 4^e, papilloné d'or et de gueules.

(685) A. N. B. de 1927-1928, 1^{re} part., p. 80 ; A. A. E., t. I, p. 146

(686) A. E. Namur, Echevinages, n° 68, à la d.

de Peissant⁶⁸⁷, en secondes nocés, par contrat avenu au château de Bernissart et sacramentalement le 5 août 1607, Marie de Failly, qui mourut le 29 décembre 1617 et fut enterrée à Bruyelles, fille de Charles, chevalier, seigneur de Récicourt, puis de Bernissart, membre de la chambre de la noblesse aux états de Hainaut, et d'Isabeau de Tollencere, dame de Hautecourt à Isières⁶⁸⁸.

Du premier lit :

1. N., née en décembre 1606, morte au berceau.

Du second :

2. JACQUES. Il suivra ;
3. MARGUERITE, décédée en 1651, étant femme d'Albert DE MAULDE, chevalier, seigneur de la Buisnière, Anserœul, Bourbecq, etc., et depuis marquis de la Buisnière, fils de Pierre, chevalier, seigneur d'Anserœul, de Mauroy, du Carnoy, de Loquignœul, etc., et d'Isabelle Bernard, dame de Baudignies, Bourbecq et Semerpont. Veuf sans enfants, il se remaria à Antoinette de Preudhomme⁶⁸⁹ ;

(687) B. R., mss. Goeth., n° 752, p. 110. — DE HERTAING : d'argent à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or, posées dans le sens de la bande.

(688) C^{te} DU CHASTEL, *Notices général. tournais.*, t. II, pp. 167 et 168 ; t. III, p. 819 ; C^{el} DE PATOUL, dans *A. N. B.* de 1913, 1^{re} part., pp. 227 et 229. — DE FAILLY : de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois haches penchées du même, deux en chef et une en pointe.

(689) B. R., mss. Goeth., n° 736, f° 70 v°. — DE MAULDE : d'or à la bande de sable, frettée d'argent. Cimier : tête et col de cerf d'or.

4. AGNES, mariée à Charles-Philippe DE RODOAN, chevalier, seigneur de Biese, Wolfshagen, Bottele, Berleghem, fils de Jean-Baptiste, chevalier, seigneur des mêmes lieux, premier échevin de la Keure et des Parchons à Gand, etc., et de Françoise de Nebra. Sans hoirs. Elle gît à Berleghem.

Le fronton de clôture de la chapelle de N.-D. des Anges à Saint-Bavon, était orné des armes de ces époux, sculptées en marbre blanc⁶⁹⁰.

XIX. — Jacques d'ENGHIEN, né vers 1608, chevalier, seigneur de Wambroeck, Bruyelles, Neufvilles et, par héritage de ses oncles et tantes maternels, de Bottellerie, La Galoy, Mortaigne (à Belleghem-lez-Courtrai, dont elle fit rapport le 8 avril 1657), Scherpenberg, Hoogevaerde, etc. Du consentement de son fils, hoir féodal, il aliéna presque tous ces fiefs en 1666⁶⁹¹.

Il avait épousé en premières noces, le 17 juin 1635 Antonia van de Coornhuuse⁶⁹², qui mourut le 18 juillet 1641, fille de Frans chevalier, seigneur d'Eecke-sur-Escout, bourgmestre de Bruges,

(690) HELLIN, *Hist. chronol. des év. et du chap. de St-Bavon*, p. 467. — DE RODOAN, Charles-Philippe : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, de gueules, le champ chapé-ployé d'or, à deux quintefeuilles de sable (Rodoan) ; aux 2^e et 3^e, d'azur à trois taus d'or (Bette). Sur le tout, d'or à trois tourteaux de gueules (Boncourt). Cimier : un cygne issant, la tête remplacée par une tête d'homme, coiffée d'une mitre épiscopale, le tout au naturel, le col lié de gueules.

(691) B.R., mss. Goeth., n° 2025, f° 70 et ss.

(692) VAN DE COORNHUUSE : de gueules à la fasce brelessée et contre-brelessée d'or.

et d'Antoinette d'Averoult, dite de Helfaut, chanoinesse de Mons en secondes noces, Louise Triest, veuve de N. van Hembiese, fille d'Adrien Triest, écuyer, seigneur van der Delft, Segershove, etc., échevin des Parchons de Gand, et de Florence de Deurnagele, dame de Vroylande⁶⁹³.

Du premier lit seulement :

1. JEAN-FRANÇOIS, ci-après ;

2. YOLANDE ;

3. ANTOINETTE-JACQUELINE, mariée après convenances du 30 novembre 1663 à Arnoul-Jean d'ENNETIERES, écuyer, seigneur de La Plaigne, des Wastines, etc. Il était en 1660 capitaine de cavalerie et il mourut en 1684, fils de Jaspas, écuyer, seigneur des mêmes lieux, et de Catherine de la Haye, dame de Beurepaire. Antoinette-Jacqueline mourut à Tournai, Saint-Brice, le 8 avril 1717, et fut inhumée dans l'église de sa paroisse. Elle laissait postérité⁶⁹⁴.

(693) B.R., mss Goeth., n° 736, f° 58 et v°. — TRIEST, Louise : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, de sable à deux cors de chasse d'or, liés et virolés d'argent, en chef, et un lévrier courant d'argent, colleté de gueules, bordé et bouclé d'or, en pointe (Triest) ; aux 2^e et 3^e, de sable au chevron d'argent, chargé de trois coquilles de gueules (Lovendeghem).

(694) GOETHALS, *Miroir*, t. I, p. 955 ; C^{te} DU CHASTEL, *Notices géneal. tournais.*, t. I, p. 227. — D'ENNETIERES : d'argent à trois écussons d'azur, chargés chacun d'une étoile à six rais d'or. Cimier : un tigre issant au naturel, colleté et enchaîné d'argent, dans un vol à l'antique d'azur.

XX. — **Jean-François d'ENGHIEN**, écuyer, seigneur de Bruyelles et de Hautecourt (à Isières) se maria deux fois.

En premières noccs à **Barbara de Mol**, fille d'Anthoine, chevalier, seigneur de Balen, Duffel, etc., et de Marie Triest et veuve sans hoirs de François-Albert des Trompes, écuyer, seigneur de Boesinghe⁶⁹⁵ ; en secondes noccs, vers 1656, à **Marie-Barbe d'Aubermont**, née à Tournai le 12 septembre 1636, baptisée à Saint-Piat, fille de Pierre, chevalier, seigneur des Grand et Petit Quesnoy, de la Cucquière, du Laibray, etc., juré et grand prévôt de Tournai, chevalier d'honneur au conseil souverain, et de Robertine-Françoise Rym, dame de Roosdonck, etc.⁶⁹⁶.

Restée veuve, Marie-Barbe fit enregistrer dans l'Armorial général de France le blason de son mari et le sien⁶⁹⁷.

Du second mariage :

1. **JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS**, ci-dessous ;
2. **MARIE-LOUISE**, baptisée à Saint-Piat de Tournai, le 27 septembre 1660 ;
3. **MAXIMILIEN**, écuyer, né à Bruyelles le 25 janvier 1662.

(695) B.R. mss n° 6601, p. 157. — **DE MOL** : *de gueules à cinq losanges d'argent, aboutées et accolées en croix, cantonnées de vingt billettes d'or, cinq dans chaque canton, rangées 2, 1 et 2.*

(696) C^{te} **DU CHASTEL**, dans *Bulletins de la Soc. histor. et littér. de Tournai*, t. XXII, pp. 396-400. — **D'AUBERMONT**. Voir plus haut.

(697) **D'HOZIER**, *Armorial de Flandre (...)*, par Borel d'Hauterive p. 26.

Il entra en religion et mourut à Billy-Berdau en Artois, le 15 février 1729 ;

4. **MARIE-JACQUELINE** née en avril 1672, baptisée à Saint-Quentin de Tournai le 28 mai suivant.

Elle épousa en cette ville, à Saint-Piat, le 25 mars 1697, Anthoine-Hubert-René de **MOISSARD**⁶⁹⁸ de **BEVIER**, écuyer, capitaine au régiment de Thoy, infanterie, dont postérité.

XXI. — **Jean-Baptiste-François d'ENGHIEN**, né vers 1657, chevalier, seigneur de Wambroeck, Montigny, Hautecourt, etc., bailli du Tournaisis, échevin et juré de Tournai à plusieurs reprises, de 1685 à 1702, y décédé, paroisse Saint-Piat, le 23 mars 1703.

Il épousa **Françoise-Thérèse de Léon**⁶⁹⁹, fille de don Luis, écuyer, capitaine d'infanterie au service d'Espagne, et de Marie-Lucrèce de Cunchy.

Ces époux firent enregistrer leurs armoiries dans l'« Armorial général de France »⁷⁰⁰. Ils eurent :

1. **JEAN-FRANÇOIS**, écuyer, baptisé à Tournai, La Madeleine le 11 novembre 1680, mort dans cette paroisse le

(698) **DE MOISSARD** : *d'azur à un taureau passant d'or*. Famille bourguignonne.

(699) **DE LEON** : *d'argent à trois pals d'azur ; au lion brochant de gueules, couronné d'or, tenant une épée du même ; à la bordure de gueules, chargée de huit coquilles d'or*

(700) **BOREL D'HAUTERIVE**, *Armorial de Flandre (...)*, p. 27.

6 mars 1682, y enterré dans l'église, où son épitaphe se lisait dans le pavement de la nef, surmontée des armes complètes :

ICY GIST JEAN FRANÇOIS D'ENGHIEN / FILS DE
MESSIRE JEAN BAPTISTE FRANÇOIS, ECUYER, / SEI-
GNEVR DE WAMBROVCK, MONTIGNI, ETC. / ET DE
NOBLE DAME FRANÇOISE THERESE / DE LEON, AGE
DE 16 MOIS, DECEDE / LE 6 MARS 1682⁽⁷⁰¹⁾ ;

2. N., mort au même lieu le 26 octobre 1684 ;
3. MARIE-ROBERTINE, baptisée, même paroisse, le 18 mars 1684, morte audit lieu le 5 mai suivant ;
4. CHARLES-JOSEPH-VICTOR, qui suivra ;
5. MARIE - CAROLINE - THERESE, baptisée à Tournai, La Madeleine, le 2 octobre 1686 ;
6. ADRIEN-GASPARD, écuyer, baptisé à Tournai, Saint-Piat le 21 juin 1688 ;
7. MARIE-ANGELIQUE, baptisée en la même église, le 10 juillet 1689 ;

(701) C^o DU CHASTEL DE LA H., *Choix d'Epitaphes (...) du Canton de Tournai*, p. 163.

8. FRANÇOIS - MARIE, écuyer, baptisé à Saint-Piat le 18 juillet 1691.

XXII. — Charles-Joseph-Victor d'ENGHIEN, écuyer, baptisé à Tournai, La Madeleine, le 13 octobre 1685, fut père, par Marie-Josèphe **Chaval**, née à Bruyelles⁽⁷⁰²⁾, d'un fils naturel :

1. CHARLES-JOSEPH, baptisé en la même paroisse, le 8 mai 1703.

(702) Nous nous sommes vainement informé du détail à bonne source.

Branche bâtarde de RAMERUT

XIII^{Bis}. — **Anthoine**, bâtard d'ENGHIEN, né vers 1455, écuyer, seigneur de Saintes et du Pont-à-Wisbecq par donation de son père Loys d'Enghien-Ramerut, scella en juillet 1487 d'un « gironné de dix pièces, les croisettes recroisettées, brisé d'une cotice en barre d... » Cimier : « un vol à l'antique d... » Soutien : « deux lions d... »⁷⁰³.

Il vivait en 1497, après avoir, vers 1485, épousé Margherite de Bourgoigne⁷⁰⁴, fille naturelle de Jehan, bâtard de Bourgoigne, évêque-comte de Cambrai, et de Clara van Hoede et veuve du chevalier Jan van den Abeele⁷⁰⁵.

Ces époux furent enterrés dans l'église de Wisbecq, sous une pierre sculptée de leurs effigies et armes (celles du mari sont

(703) A.G.R., Abb^e de Wauthier-Braine, c. 4007 ; Coll. sigill., n^o 11.493. Corriger DE RAADT, o. cit., t. I, p. 424.

(704) DE BOURGOIGNE. Margherite : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules ; aux 2^e et 3^e bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules. Sur le tout : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules (armes de Jean-sans-Peur) ; au filet brochant en barre de gueules.

(705) A.E., Gand, Grammont, n^o 1477, a. du 14 avril 1508 n.s. ; B.R., mss II, n^o 6487, p. 322 ; n^o 6491, p. 401 ; n^o 6497, f^o 182.

au « gironné, brisé d'un filet en barre. » Cimier: « un chapeau de tournoi, sommé d'un vol à l'antique⁷⁰⁶ »).

Autour de la pierre :

CHI GIST AN^THoine DENGHIEN EN SON TAMPs / SIGNEUR
DE SAINCTES QUY TRESPASSA L'AN MV^o ET CY EMPRES
LUY GIST / DAME MARGUERITE DE BURGAONE SA FAM^{me}
QUY / TRESPASSA LAN M CINQ CENS ET PRYES
DIEU POUR LEUR AMES⁷⁰⁷.

Ils eurent⁷⁰⁸ :

1. LOYS, mort en 1486, inhumé dans la même église. Des écus, aux quatre angles, sont frustes, mais l'effigie d'un enfant, tenant des deux mains une colombe, est bien conservée. Texte, entourant la pierre :

CY GIST / LOYS DENGHIEN FIL LEGITIME ANTHOINE /
B. DENGHN S DE / STES ET DU PONT Q. TSPASSA
LAN^N MCCCC IIII^{xx} VI⁷⁰⁹.

(706) A.G.R., Abb^e de Wauthier-Braine, c. 4007 ; DE RAADT o. cit., t. I, p. 424.

(707) A. A. E., t. VII, p. 520. Copié sur place.

(708) A.E.M., Gr. scab. de Seneffe, chir. des 3 mars 1481 n.s., 1^{er} août 1484 et 28 févr. 1487 n.s.

(709) A. A. E., t. VII, p. 521.



Pierre tombale des époux d'Engbien - de Bourgoigne
aimablement communiqué par M. P. HOLVOET.

2. ANNE, dame de Saintes et du Pont, morte vers 1558, ayant épousé Guillamme (LE VEAU) DE BOUZANTON⁷¹⁰, écuyer seigneur d'Imbrechies et de Pignon, fils de Jehan, écuyer seigneur d'Imbrechies et Lompret, capitaine, bailli des bois de Chimay, prévôt de cette ville, et de Marie du Ponchau, dont postérité. Anne d'Enghien était en décembre 1529 et en oct^{re} 1531 remariée à Jehan LE PESCHIER, qualifié « causâ uxoris », seigneur de Saintes et du Pont

Peu avant septembre 1551, Anne s'était déshéritée de sa seigneurie de Saintes en faveur de son fils Guillamme, écuyer.

(710) (LE VEAU) DE BOUZANTON : *d'azur à deux léopards d'argent, armés et lampassés de gueules, couronnés d'or, l'un sur l'autre.*
Cimier :

Branche bâtarde d'HAVRÉ

XI^{ÈME}. — Jehan d'ENGHIEN-HAVRECH, écuyer, né vers 1380, chevalier de l'ordre de Saint-Anthoine depuis 1425⁷¹¹, était fils naturel de Gérard III, chevalier, seigneur d'Havré, etc. Il releva l'avouerie de Presles le 2 juillet 1418⁷¹², mais la céda à son futur beau-père, car il la releva à nouveau, ensuite de transport que lui avait fait ce dernier à l'occasion de son mariage et ce le 4 avril 1443⁷¹³. Il reçut de son frère Gérard IV la seigneurie de Presles et en fit relief le 28 novembre 1430⁷¹⁴.

Il avait épousé Gille de Marbais⁷¹⁵, fille de Gérard, écuyer, seigneur de Louverval et Villers-Poterie, fief d'Eversquoy, Roselies, etc., et de Lawrence 't Serclaes, remariée avant décembre 1446 à Laurent, bâtard de Sombreffe.

Elle avait donné au premier :

(711) B.R., mss. Goeth., n° 707, f° 54.

(712) Voir un dénombrement de cette avouerie, d'Eversquoy et de Rossily (Roselies) dans RADIGUES, *A. A. N.*, t. XXII, p. 61.

(713) A.E.N., Grand baill, n° 36, f° 30 v° ; BORMANS, *Les fiefs du c^{té} (...)*, p. 290 ; RADIGUES, *Les seigneuries (...)*, p. 62.

(714) BORMANS, *Les seign. (...) pays de Liège*, p. 383.

(715) DE MARBAIS : *d'argent à la fasce de gueules, surmontée de trois merlettes du même.*

1. JEHAN, qui suivra ;
2. MARIE, conjointe à Lambert COMPERE⁷¹⁶, né vers 1415, maître de Gosselies en 1447, échevin de Jumet en 1447 et 1461⁷¹⁷.

Leur descendance prit les noms de « Compère dit de PELLE », « de PELLE, dit Compère » et « de PELLE de la NIEPPE », ainsi que des armes dérivées de celles d'Engchien-Havré⁷¹⁸.

3. Peut-être enfin JULIEN d'Engchien-Havré, conseiller ordinaire au grand conseil (« gironné de dix pièces d'argent [sic] et de gueules, les girons de gueules chargés de quatre croisettes [sic] d'argent »), épousa N. N., dont :

A. MARGUERITE, religieuse au grand béguinage de Malines, décédée le 23 mars 1573. Enterrée à Notre-Dame au-delà de la Dyle :

(716) COMPERE. Bien que sa famille portât originairement *d'argent à trois coquilles de gueules*, Lambert scellait *d... à un bassin de fonts sur pied et couvert d...*, *armes parlantes*.

(717) A.E.M., Abb. de Lobbes, cartul. ; U. BERLIERE, *Rech. histor. sur (...)* Gosselies, t. I, p. 69.

(718) Les assertions de vieux généalogistes plus ou moins faussaires, chez qui brillaient les frères de Launay ont empêché d'honnêtes chercheurs, notamment E. DE PRELLE DE LA NIEPPE, d'apercevoir que leur famille ne descend — ici des d'Engchien — que par alliance.

Nous ne le disons pas pour M. R. DE PRELLE DE LA NIEPPE, qui dans son travail *Les Seigneuries suzeraines de la Nieppe et Berlette*, pp. 57 - 58, a sur ce point, approché de près la vérité.

HIER LEET BEGRAVEN JOUFFR. / MARGUERITE,
DOCHTER WYLEN / H^R EN M^R JULEYN VAN HA-
VRECH / RAEDE ORDINARIS R. C. DIE / WELCKE
RELIGIEUSE WAS VAN DEN / GROOTE BEGHIJN-
HOVE DER ST^E / VAN MECHELEN. STERF XXXIII /
DAEGHEN NAER DIE DESTRUCTIE / VA. SELVE
HOVE TE WEETE DE / XXIII MEERT A^O XV^O LXXIII⁷¹⁹

Ecu avec quatre blasons de quartiers muets.

XII. — Johan d'ENGHIEN-HAVRECH, dit de PRESLES, chevalier, en juillet 1456, releva l'avouerie de Presles, Eversquoy et Roselies le 2 juin 1462⁷²⁰, la seigneurie de Presles le 9 juillet 1467, sauf l'usufruit de sa mère⁷²¹ et mourut vers 1484.

Il porta le « gironné » muni d'une « filière engrêlée d... » et « deux cornes d... » pour cimier⁷²².

(719) *Inscr. funér. (...)*, province d'Anvers t. VIII, Malines, p. 290.

(720) A.E.N., Souver. baill. reg. 85, f^o 34 v^o ; BORMANS, *Les Fiefs du c^{té} (...)*, p. 324. Dénombr^t dans RADIGUES, o. cit., p. 62.

(721 et 727) BORMANS, *Les seigneuries (...)* Liège, p. 383.

(722) A. du Nord, abb. de St Aubert ; DEMAY, *Invent. des sceaux de la Flandre*, t. I, p. 130.

Son épouse, Jehanne de Brabant, dite Brant, était fille de Jehan, écuyer, seigneur d'Aiseau, et de Jehanne de Boulers⁷²⁸.

Il en eut⁷²⁴ :

1. JEHAN, ci-après ;
2. ADRIEN, écuyer, mort⁷²⁵ en 1533⁷²⁵ ;
3. MARIE morte vers 1546, laissant veuf avec postérité Antoine DE ROMIGNOT⁷²⁶ ;
4. JEHANNE, célibataire ;
5. N., religieuse.

XIII. — Jehan d'ENGHIEN-HAVRECH, dit de PRESLES, né vers 1460, écuyer, seigneur de Presles par relief du 22 janvier 1485, après le décès de son père⁷²⁷, avoué de Presles, fieffé d'Evresquoy

(723) B.R., mss. Goeth., n° 817, pp. 17 et 164. Généal. qui contient des erreurs. — DE BRABANT dit BRANT : *de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, à la bande brochante d'argent, chargée de trois lionceaux de gueules.*

(724, 725 et 730) B.R., mss II, n° 6610, p. 173. Non pas nés de Marguerite de Saint-Simon, ni non plus inexistants.

(726) A.E.N., Echevinages, Bouvignes, n° 7, p. 278; chap. d'Andenne, quartiers n° 26 (par erreur Romégnon). — DE ROMIGNOT : *d'argent à trois doloires de sable.*

et de Roselies, par relief du 5 octobre suivant⁷²⁸, mourut vers 1519.

Il s'unit à N. de Ville⁷²⁹, fille d'Oury, écuyer, seigneur de Gérin, et de N. de Romignot.

D'où naquirent⁷³⁰ :

1. JEHAN, écuyer. Le 10 novembre 1520, il releva la seigneurie de Presles⁷³¹ ; le 22 août 1531, une rente consentie par son frère sur cette seigneurie. Maître de Bouvignes en ...1542-43..., il mourut en 1546.

Son sceau, au cimier brisé, semble être le même que celui de son père⁷³².

Il épousa Marie, alias Jehanne, DE TINSOUL, qui lui survivait en janvier 1547⁷³³, probablement sans hoirs ;

2. ADRIEN, qui suivra ;
3. MARIE décédée sans enfants l'an 1558, enterrée dans

(728) BORMANS, *Les fiefs du c^{té} (...)*, p. 357 ; RADIGUES, l. cit., n° 21, p. 66.

(729) DE VILLE : *écartelé ; au 1^{er}, d'argent à trois fasces de gueules (Ville) ; au 2^e, d'azur à trois fleurs de lis au pied posé d'argent ; au 3^e, d'argent à la bande de gueules (...)* ; au 4^e, *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules (Fiennes).*

(731) B.R., mss. II, l. cit.

(732) A.E.N., Fonds Gaiffier, n° 238.

(733) Ibid., Lettr., Anhée, n° 4, *passim*. — DE TINSOUL : *de gueules à trois pals de vair.*

l'église paroissiale de Beaumont, chapelle de Saint-Nicolas.

Conjointe à Pierre d'ASSIGNIES⁷³⁴, écuyer, sergent-major du régiment de Bugnicourt, capitaine et gouverneur de Valenciennes et de Maubeuge, créé chevalier devant Saint-Quentin par l'empereur Charles-Quint, fils de Pontus, chevalier et de Sainte de Saint-Pinchon.

Pierre convola avec Anthoinette du Rost, dame de Lattre, Campeau et Fontenelle, veuve de Nicolas de la Glisceulle, écuyer, seigneur de Saint-Marceau-sur-le-Mont.

Du premier lit, trois enfants, morts jeunes⁷³⁵ ;

4. JEHANNE, conjointe à Nicolas DE LA GLISCEULLE, écuyer seigneur de Saint-Martin, Ville, etc., fils de Nicolas, écuyer seigneur de Saint-Marceau-sur-le-Mont, la Trancheville, Saint-Martin, Ville, La Court, etc., et d'Anthoinette du Rost, dame de Campeau, La Haye, Fontenelle, etc., ci-dessus ; dont postérité⁷³⁶.

(734) D'ASSIGNIES : *fascé de gueules et de vair, de huit pièces. Cimier : un More issant au naturel, tenant de sa droite étendue, une flèche d'argent en barre, la pointe en bas, et de sa gauche une rondache d'argent.*

(735) *Généalogies de quelques Fam. des Pays-Bas*, 1774, pp. 158, 160 et 161.

(736) B.P. Mons, n°126/176, f° 185, exact sur ce point. — DE LA GLISCEULLE : *de gueules, au chef d'argent. Cimier : un buste de Sarrazin au naturel, habillé de sinople, le turban d'argent, tortillé de gueules, tenant d'une main une flèche d'or en pal et de l'autre, une rondache d'argent bordée d'or.*

XIV. — Adrien d'ENGHIEN-HAVRECH, dit de PRESLES, écuyer, né vers 1500, fut avoué de Presles, après son père, fieffé d'Eversquoy et de Roselies par la mort de son frère aîné, le tout ensuite de reliefs du 4 décembre 1537⁷³⁷, seigneur de Presles par relief du lendemain⁷³⁸.

Il renonça l'an 1551 en faveur de son fils Adrien à l'usufruit de l'avouerie d'Eversquoy et de Roselies, bientôt éteint par la mort de celui-ci⁷³⁹.

Il fut capitaine de cheveu-légers, gouverneur de Walcourt, de Gand en ...1591-..., grand bailli du pays de Liège et de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le 3 juillet 1591, de son consentement et de l'aveu de son fils Jean, la cour de Presles renouvela la charte de Presles, Evresquoy et Roselies⁷⁴⁰. Il céda depuis à Jean Juncis, échevin de Liège, l'usufruit de ce triple fief. Il décéda en 1598.

Adrien s'unit premièrement avec Anne de Chooz⁷⁴¹ et ensuite

(737 et 738) A.E.N., Souverain baill., n° 81, f°s 47 et 66 ; BORMANS, *Les Fiefs de Namur*, t. II, p. 457. RADIGUES, l. cit., le confond avec son oncle.

(739) BORMANS, l. cit.

(740) PRUD'HOMME, *Les Echevins et leurs actes (...)*, p. 308. André doit y être corrigé en Adrien.

(741) DE CHOOZ : *d'argent à trois épis de sinople, rangés sur une terrasse du même.*

avec Jacqueline de la Pierre⁷⁴², fille de Jehan, écuyer, seigneur, dit baron, de Bousies, gouverneur d'Ath, et de sa première femme, Anne de Proisy.

Anne lui donna :

1. CATHERINE, épouse en septembre 1603 de Guillaume de ROMREE, écuyer, prévôt de Vierves, fils de Jean, écuyer possesseur de la tour de Treignes et de la Cour Messin à Jemeppes, prévôt de Vierves, et de Catherine de la Marck, dame de la Chapelle, dont postérité⁷⁴³.
2. ADRIEN, écuyer. Il releva le 17 mars 1553 l'avouerie de Presles, Evresquoy et Roselies⁷⁴⁴, mais trépassa peu après, sans hoirs ;
3. JEAN, ci-dessous ;
4. CHARLES, écuyer, seigneur de la Malmaison et fief de Roselies, marié d'abord à Philipotte de GRUUTERE⁷⁴⁵.

(742) A.E.N., Chap. d'Andenne, quartiers ; B.R. mss. Goeth., n° 817, p. 20. — DE LA PIERRE : *d'argent à trois aigles bicéphales de sable.*

(743) A.N.B. de 1897, 1^{re} part., p. 150 ; de 1924, 1^{re} part., pp. 128-131. — DE ROMREE : *d'azur à un chameau d'or, bouclé d'un anneau du même, retenant une bride de gueules, couronné du même, accompagné de trois étriers à l'antique d'argent, les courroies d'or.*

(744) A.E.N., Grand Baill. n° 82, f° 23 ; BORMANS, o. cit., p. 487 ; RADIGUES, l. cit.,

(745) DE GRUUTERE : *de sable à trois jumelles d'or.*

dame de Walbeek, de la mairie de Deûlemont, etc., née en 1565, morte en 1624, fille de Charles, écuyer, seigneur de Walbeek, et d'Adrienne de Haudion, dite de Ghiberchies ; en secondes noccs à Marie de COUIGNY⁷⁴⁶, veuve de Louis du Mont-Saint-Eloy, écuyer, seigneur de Wendin, etc., fille de Jehan, écuyer, seign^r de Coupigny, et de Jacqueline Rouck ; en troisièmes noccs à N. BAUDAIN⁷⁴⁷ veuve du seigneur de Rinsart, fille d ...

Du premier lit :

- A. CLAIRE, conjointe l'an 1609 à Louys DE LA BROYE, dit DE LA VAL, chevalier, seigneur du Bois et de Vieux-Scilly, fils d'Anthoine, écuyer, seigneur du Bois, de Drumez, Pronville, Vieux-Scilly, etc., et de Jehanne Bernard⁷⁴⁸. Il mourut le 23 août 1625 et fut enterré à Hondecourt, laissant postérité ;
- B. EMMANUEL, écuyer, seigneur de Prelles, conjoint à Marie DE HUY, dame d'Aische, sa cousine⁷⁴⁹ ;
- C. ADRIENNE ;
- D. JACQUELINE, dame de Walbeek, de la mairie de

(746) DE COUIGNY : *d'azur à l'écusson d'or.*

(747) BAUDAIN : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent ; au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable.*

(748) A.E.N., Chap. de Moustier, quartiers. Corriger : DE VLAMINCK, *Filiations de fam. de la Flandre*, t. I, p. 180. — DE LA BROYE : *d'argent à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles du champ.*

(749) Ms. 126/179 cité, f° 186. — DE HUY : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois tours du même, deux en chef et un en pointe.*

Deulemont, etc. Elle fut mariée le 24 septembre 1613 à Jean-François COTTREL⁷⁵⁰, chevalier, seigneur de Bois-de-Lessines, Tronchiennes, l'Estruverie, etc., dont postérité, fils de Charles, chevalier, seigneur de Bois-de-Lessines, Tronchiennes, etc., qualifié baron de Saint-Martin, et d'Isabeau de Bourgoigne ;

- E. CHARLOTTE, mariée l'an 1615 à Pierre le PICQUART⁷⁵¹ chevalier, seigneur de Sévigny, etc., morte en août 1628, laissant postérité ;

Du second⁷⁵² :

- F. JACQUELINE, qui s'unit à Charles de la GLISCEULLE⁷⁵³ écuyer, seigneur de Saint-Marceau et Campeau, veuf d'Eugénie de Ricamez et qui convola avec N. des Planques et Louise Cottrel, dame de la Tournette et Pitepance, fils de Philippe ;

- G. MAGDELAINE, épouse en 1641 d'Anthoine DE CREQUI,

(750) C^{te} DU CHASTEL, *Notices géneal. tournais.*, t. I, p. 586. — COTTREL : *de gueules, semé de cottes d'argent*. Cimier : un chien naissant d'argent, dans un vol coupé de gueules sur argent.

(751) LE PICQUART : *d'azur au lion d'or*. Cimier : le lion issant.

(752) *Recueil géneal. de Fam. orig. des Pays-Bas ou y établies, 1775*, p. 29 ; P. DENIS DU PEAGE, *Fam. de Flandre*, p. 47. — DE LA BROYE : *d'argent à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles de chatoy.* Cimier : tête-et-col d'une licorne d'argent, accornée d'or.

(753) DE LA GLISCEULLE. Voir plus haut.

chevalier, seigneur de Rimboval, Villers-Brulin, sans postérité⁷⁵⁴ ;

H. LOUYS, religieux ;

I. MARIE, célibataire ;

5. JEHENNE, épouse de George SAVARY, écuyer, seigneur (et qualifié baron) de Warcoing, du Quesnoy (qu'il vendit), etc., baptisé à Saint-Jacques de Tournai le 30 mars 1565, fils de Nicolas, chevalier, seigneur de Warcoing, Petit-Preux, La Rue, etc., magistrat tournaisien, et de Magdeleine du Fresnoy, dite de Loyaucourt, dame du Quesnoy, etc., dont postérité⁷⁵⁵ ;

6. MARIE, chanoinesse d'Andenne, morte en 1558, enterrée avec ses huit quartiers : HAVRECH, BRANC, VILLE, ROMIGNON LA PIERRE, DOUVILLE, PROISI, LOCHE dans la chapelle de Saint-Nicolas en l'église de Beaumont

Elle n'avait de postérité, ni de Pierre DE BRACLE⁷⁵⁶

(754) DE CREQUI : *d'or au créquier de gueules*. Cimier : deux têtes et cols de cygne, affrontées d'argent, becquées de gueules, supportant ensemble une bague d'or, châtonnée d'un diamant.

(755) A.E.N., Chap. de Moustier, quartiers ; C^{te} DU CHASTEL DE LA H., o. cit., t. III, p. 474. — SAVARY : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois molettes à six rais de gueules*. Cimier : une molette de l'écu, dans un vol d'argent.

(756) DE BRACLE : *d'argent à deux chevrons de sable*. Cimier . . .

écuyer, son premier mari, ni de Pierre D'ASSIGNIES, seigneur de Croix, écuyer, le second⁷⁵⁷ ;

7. LOUYSE, chanoinesse de Moustier, puis mariée à Philippe DE HUY⁷⁵⁸, chevalier, seigneur d'Aisce-en-Retail et Daussoix, fils de Jean, écuyer, seigneur d'Aïsche, et d'Hélène de Hosden, dont postérité ;

8. PHILIPPES, écuyer, seigneur de Presles, marié à Barbe DE FIENNES⁷⁵⁹, héritière de La Rue, fille de Florent, écuyer, seigneur dudit lieu, et de Magdeleine du Jardin.

D'où :

A. JEAN, écuyer, seigneur de La Rue ;

9. ANNE, conjointe à Jehan DE NAMUR, écuyer.

XV. — Jean d'ENGHIEN-HAVRECH, écuyer, né vers 1550, fut créé chevalier le 19 avril 1598, seigneur d'Eversquoy et de Rose-lies, avoué de Presles par décès de son père et relief du 2 octobre

(757) A.E.N., Chapitre d'Andenne, quartiers, n° 26. — D'ASSIGNIES : *fascé de gueules et de vair, de huit pièces*. Cimier : un *Moré issant, tenant d'une main une flèche d'argent en barre, pointe-en-bas, et de l'autre, une rondache du même*.

(758) DE HUY : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois tours du même*. Cimier : ...

(759) DE FIENNES : *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules*.

suivant⁷⁶⁰, seigneur de Presles par relief du 24 de ce mois, lieutenant de Charles-Alexandre de Croy, comte de Fontenoy et commandant de sa bande d'ordonnance, capitaine d'une compagnie wallonne au régiment du prince de Barbançon, ensuite lieutenant général des hommes d'armes, prévôt-le-comte de Valenciennes en 1587, depuis membre du conseil de guerre aux Pays-Bas, il mourut en 1625.

En 1602, il s'opposa à l'invasion des Hollandais en Brabant⁷⁶¹.

Il épousa d'abord, à Saint-Jacques de Tournai, le 15 novembre 1583, Claire Savary⁷⁶², baptisée en cette église le 10 août 1560, sœur germaine de George ci-dessus. Vers 1600 il convola avec Josine de Nebra⁷⁶³, morte à Tournai le 10 décembre 1628 veuve de N.N., fille de Henri, chevalier, seigneur de Nebra, Planchy, etc., gouverneur militaire de Douai, et de Philippotte de Croix, dite le Bourguignon et veuve de Charles de Marchenelles, chevalier, seigneur de Marchenelles, Frasnes, Buissenal, Dergneau, etc.

Josine fut enterrée dans l'église des Croisiers à Tournai, sous cette épitaphe surmontée des armoiries « parties de » MARCHENELLES-NEBRA « et de » HAVRECH-NEBRA :

(760) BORMANS, *Les Fiefs du c^{té} de Namur*, t. II, p. 599 ; RADIGUES, l. cit.

(761) A.G.R., Notar. gén. de Brabant, n° 16.696, à la d. ; DANSAERT, *Hist. de l'ordre de St-Jean*, p. 123.

(762) SAVARY. Voir plus haut.

(763) DE NEBRA : *d'azur à une échelle de cinq échelons d'or, posée en bande*.

CY GIST NOBLE DAME MADAME / JOSSINE DE NEBRA, VEUVE
DE / NOBLE SEIGNEUR CHARLES, CHEVALIER, / SEIGNEUR
DE MARCHENELLE, FRESNES, ETC., / ET, EN DEUXIEMES
NOPCES, VEUVE DE NOBLE SEIGNEUR / MESSIRE JEAN DE
HAVRECH, CHEVALIER, SEIGNEUR / DE PRESLES, PREVOT-
LE-COMTE A VALENCIENNES, / LAQUELLE TRESPASSA LE
10 DECEMBRE 1628.

Quartiers : NEBRA, BONTE, ALTENDORF, PUIERCK ;

BOURGUIGNON, RECOURT-LICQUES, FIVES, TILLY⁷⁶⁴

Enfants du premier lit⁷⁶⁵ :

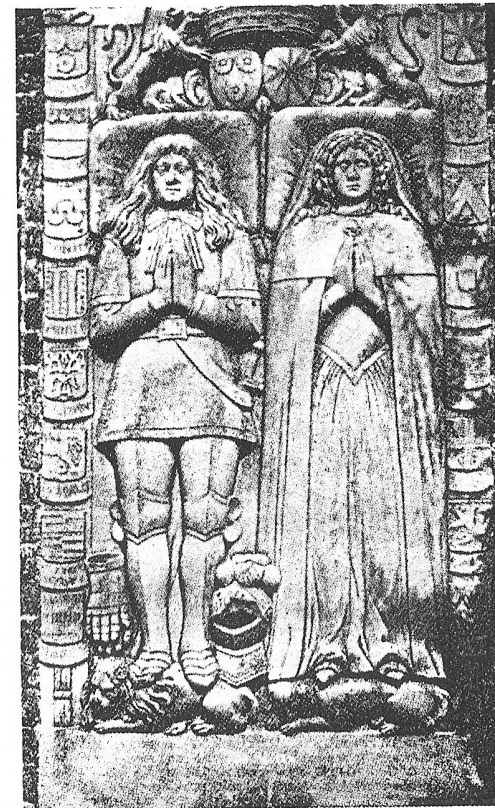
1. ADRIEN, ci-après ;
2. PHILIPPOTTE, baptisée à Saint-Jacques de Tournai le 23 mai 1587 (parr. : M. d'Assonville ; marr. : Madame de Postele⁷⁶⁶), chanoinesse de Moustier, veuve en avril 1625 de N. UYTEN BROECK, dit DE PALUDE⁷⁶⁷, capitaine du

(764) B.R., mss. Goeth. n° 811 p. 112 ; C^{te} DU CHASTEL, o. cit., t. III, pp. 18, 19 et 474.

(765) Ibid., mss. II, n° 750, f° 18 ; MERGHELYNCK, *Les étrangers dans la West-Flandre* (...), t. II, p. 242.

(766) MERGHELYNCK, l. cit.

(767) UYTEN BROECK dit DE PALUDE : *de gueules à quinze besants d'or, rangés 4, 4, 4, 2 et 1 ; au franc-canton brochant d'hermine.*



Pierre tombale

de Salmier - d'Engchien - Havré

communiqué par M. A. HEINE, propriétaire.

château de Namur. Elle convola avec Hieronymo-Francisco ORSINO, capitaine, qui testa le 7 juin 1634⁷⁶⁸ et mourut peu après ;

3. FRANCHOIS, écuyer, chevalier de Malte, conjoint à N. DE BLOIS⁷⁶⁹ DE BEAUREGARD ;
4. LOUIS, écuyer.
5. PIERRE, écuyer, seigneur de Moyencourt, capitaine, reçu chevalier de Malte le 22 janvier 1613⁷⁷⁰, marié à Isabelle-Angélique VAN ZUYLEN, dite DE SCHOUTHEET VAN ERPE, chanoinesse de Nivelles, fille de Jean van Zuylen, dit de Schoutheet, chevalier, baron d'Erpe, Eeghem, Ottergem, seigneur de Lærne, Hubermont, Gonnehem, Lannoy, etc., capitaine de trois cents hommes bas-allemands au service d'Espagne, et d'Anne-Michelle de Gavre-Frezin⁷⁷¹.

(768) St. BORMANS, *Les Fiefs du c^{té} de Namur*, t. III, p. 85. — ORSINO est peut-être : d'argent à trois bandes de gueules ; au chef du premier, chargé d'une rose du second et soutenu d'une divise d'or.

(769) DE BLOIS : de gueules à trois pals de vair ; au chef d'or, chargé de trois roses du premier.

(770) DANSAERT : *Hist. de l'ordre de St-Jean de Jérusalem*. Selon cet ouvrage, l'arrière-grand-mère paternelle serait une Roussignon ou une Rouveroy-St-Simon, confusion probable avec Romignot, substitué à Ville.

(771) DE RAADT, o. cit., t. III, p. 497. — VAN ZUYLEN dit DE SCHOUTHEET VAN ERPE : écartelé ; aux 1^{re} et 4^e, d'azur à trois colonnes en forme de rocs d'échiquier d'argent (Schoutheet) ; aux 2^e et 3^e, d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur ; à la bordure engrêlée de sable (Gavre - Erpe).

D'où, au moins :

- A. ANNE - ADRIENNE, chanoinesse d'Andenne depuis 1667⁷⁷², morte le 7 décembre 1685, ayant été mariée le 6 juin 1673, à Saint-Sauveur d'Andenne, avec Eustache-Charles DE SALMIER, chevalier, libre baron de Hosden, seigneur de Melroy, Vezin, Namèche, Ville-en-Hesbaye, décédé le 12 août 1694, veuf de Jeanne-Alberte de Bentinck, fils de Charles-Philippe de Salmier, qualifié chevalier, seigneur de Melroy, Vezin, Brumagne, Ville-en-Hesbaye, fief de Celle et d'Ermelinde de Hosden, chanoinesse de Nivelles.

Ces époux furent enterrés dans l'église de Hosdent, sous une pierre sculptée de leurs effigies, de leurs blasons en ovales, timbrés d'une couronne, soutenus par deux lions :

ICY GISENT LES CORPS DE FEV NOBLE ET ILLVSTRE
SEIGNEVR MESSIRE EVSTACHE / CHARLE DE SAL-
MIER LIBRE BARON DE HOSDEN SEIGNEVR DE MEL-
ROY VEZIN NAMECHE / SOMME HOVSSOY VILLE
EN HESBAYE BERTRANGE & C. DECEDE LE 12 AOVST
1694 / ET DE FEV NOBLE ET ILLVSTRE MADAME
ANNE ADRIENNE DE HAVRECH / SA COMPAGNE
DECEDEE LE 7 DECEMBRE LAN 1685 / SICVT IN VITA
DELIXERUNT SE MORTE NON SEPARATI / SALVA
ME DEVS... CE MON DESIR...

(772) Misson, *Le Chapitre noble d'Andenne*, 2^e éd., p. 243.

Quartiers :

SALMIER, MARBAYS, GROISBEEK, MERODE, HOSDEN,
BRABANT, OIEMBRUGHE DE DVRAS, COWAREM ;
HAVRECH, LA PIERRE, SAVARY, LEAVCOUR,
ZUYLEN, ESTOVRNEL, GAVRE, RENTY⁷⁷³.

6. VALENTINE, dont était veuf en avril 1625, le seigneur
DE MELDRE (?) ;
7. JEAN, écuyer ;
8. NICOLAS, écuyer ;
9. YOLANDE.

XVI. — Adrien d'ENGHIEN-HAVRECH, baptisé à Saint-Jacques de Tournai le 17 novembre 1585, filleul de Georges Savary, seigneur de Warcoing, et de Damoiselle Jacqueline Savary, fut chevalier, fief d'Evresquoy et Roselies, ainsi qu'avoué de Presles après décès de son père et relief du 9 août 1625⁷⁷⁴. Le 11 janvier

(773) Goffin, dans *A. A. Nam.*, t. LI, pp. 108 et 127. — DE SALMIER : d'argent à trois roses de gueules, boutonnées d'or, barbées de sinople. Couronne à cinq fleurons. Soutiens : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules.

Nous avons reproduit la pierre sépulchrale d'après une photographie qu'a bien voulu nous offrir son propriétaire, M. A. Heine.

(774) A.E.N., Grand Baill., n° 84, f° 268 v° ; BORMANS, o. cit., t. III, p. 64 ; DE RADIGUES, o. cit., p. 62.

1640, il releva par procureur la seigneurie d'Aïsche-en-Refail, concédée en engagère depuis 1626⁷⁷⁵ et la releva au nom de son fils aîné le 27 novembre 1647⁷⁷⁶. Le surlendemain, avec son gendre le seigneur de Baronville, il l'aliénait⁷⁷⁷. Il fut député à l'état noble de Namur.

Adrien avait épousé en premières noces sa cousine germaine Hélène-Jeanne **de Huy**⁷⁷⁸, damo. d'Aïsche-en-Refail et de Daussoux chanoinesse de Moustier, fille du chevalier Philippes, seigneur d'Aïsche, etc., et de Louyse d'Enghien-Havrech, ci-dessus.

Avec elle, il fut mis par son beau-père en possession de la seigneurie de Fumal; mais ils en transportèrent la moitié à Nicolas de Hinnisdael, écuyer, le 9 juillet 1620⁷⁷⁹. Le pour son usufruit et pour la propriété de ses enfants, nés de feu Hélène de Huy, avec le seigneur de Baronville, époux d'Hélène-Philippe d'Enghien-Havrech, il fit mettre en vente publique ladite seigneurie, ainsi que celle de Walhain et d'autres biens. Il avait réservé à son fils le titre de seigneur de Walhain pour le cours de sa vie. Mais le tout en demeura « aux proclamants »⁷⁸⁰.

Le 16 avril 1625, par procureur (acte réalisé le 16 septembre suivant), Adrien et son épouse, afin d'éteindre plusieurs dettes,

(775) Ibid., n° 94, f° 351 v° ; BORMANS, t. III, p. 98.

(776) Ibid., n° 97, f° 92 et 97 ; BORMANS, t. III, p. 115.

(777) Ibid., n° 97, f° 268 v° ; BORMANS, l. cit.

(778) DE HUY. Voir plus haut n. 738.

(779) Ibid., n° 84, f° 156 et 157 v° ; BORMANS, t. III, p. 51.

(780) Ibid., n° 87, f° 57 v° ; BORMANS, t. III, p. 112.

vendirent à Herman de Lierneux, seigneur de Selle, etc., les biens de Presles, Roselies et Eversquoy en se réservant leur vie durant le titre de « Rossilly ». Ces dettes consistaient en rentes payables à Philippine veuve, au seigneur de Maldre, veuf de Valentine d'Enghien-Havrech, à Charles-Christophe d'Enghien-Havrech et autres⁷⁸¹. Le 17 décembre 1630, Adrien vendit à l'échevin Jean Moniot, de Namur, la cense de la Basse-Daussoux, comprenant la partie féodale du bien⁷⁸².

La même année en 1631, 1635, 1645 et 1650, il fut député de la noblesse aux états de Namur⁷⁸³.

Il prit pour seconde épouse Anne **de Marbais**, fille d'Anthoine, écuyer, seigneur de la Haye à Brigode, maître de Namur, et d'Isabeau de la Biche⁷⁸⁴.

De la naquirent⁷⁸⁵ :

1. PIERRE-ADRIEN, qualifié baron, sergent-major d'un terce wallon.

La seigneurie d'Aïsche, dégagée de ses mains, fut

(781) A.E.N., Id., n° 84, f° 272 v° ; BORMANS, *Les Fiefs du c^{te} de Nam.*, t. III, p. 63 ; RADIGUES, l. cit.

(782) RADIGUES o. cit., p. 372.

(783) BON MISSON, *L'Etat noble (...)*, pp. 24-25.

(784) Le même dans *A.A.N.*, t. XXV, p. 284. — DE MARBAIS. Voir plus haut.

(785) Ibid., O. cit., p. 391 et sources cit. ; le même, *Les Seigneuries*, p. 345.

vendue le 3 mars 1648 à Aloys du Bois, seigneur de Walhain et Vroylande⁷⁸⁶.

Il fut nommé maître de Namur à titre provisionnel le 24 janvier 1689, échevin en 1689-91 et mourut à Aix-la-Chapelle le 28 septembre 1691 ;

2. ANNE-FRANÇOISE, reçue chanoinesse d'Andenne en 1641⁷⁸⁷ ;
3. CLAUDINE-ENGLEBERTINE, reçue au même chapitre l'année suivante⁷⁸⁸. Elle devint le 23 novembre 1655 femme de Warnier DE GLYMES-BRABANT⁷⁸⁹, écuyer, seigneur de la Falize et de Saint-Martin, député à l'état noble de Namur, premier échevin de cette ville en 1672-1675, gouverneur faisant fonctions durant un intérim, avec qui elle testa le 20 juillet 1668.

Il était veuf de Marie-Isabelle de Nassau et il convola encore avec Angélique de Hille, chanoinesse de Moustier. Ses parents étaient Gilles de Glymes, chevalier, seigneur de la Falize, échevin de Namur, et Jeanne de Cerf, dame de Saint-Martin, vouée de Bolinne.

Avec Pierre-Adrien de Havrech le 28 novembre 1664, Warnier assista à leur partage ses neveux, nés du premier lit de sa sœur, qui suit. Il testa une seconde fois

(786) Le même, dans *A. A. N.*, t. XXII, p. 134.

(787 et 788) B^{ON} MISSON, *Le Chap. noble d'Andenne*, 2^e éd., p. 243.

(789) DE GLYMES-BRABANT : *de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules (Brabant), chargé en cœur d'un écusson d'azur à la bande d'argent, accompagné d'un semé de billettes d'or (Glymes).*

le 11 juillet 1676, élisant sépulture à Rhisnes, et mourut le lendemain⁷⁹⁰ ;

4. HELENE-PHILIPPE, chanoinesse de Mons, conjointe en premières noces par contrat passé à Namur le 25 mai 1637, à Jean de MAROTTE⁷⁹¹, écuyer seigneur de Montigny, Hemptinne, etc., par relief du 27 février 1631, seigneur d'Yergnée, par relief du 20 mai suivant, aîné au régiment de Mérode pour le service impérial, mort l'an 1651, fils de Nicolas de Marotte, écuyer, seigneur de Montigny, Yergnée, etc., et de Jeanne d'Orjo, dame de Vyle et Baronville. Hélène-Philippe de Havré releva comme veuve usufruitière, la seigneurie de Montigny et d'autres fiefs le 19 décembre 1651⁷⁹², celle de Hemptinne le 16 janvier 1655⁷⁹³.

Elle convola le 24 juillet 1657 avec Gilles-Antoine-Ignace

(790) RADIGUES, *o. cit.*, p. 366. Il fut enterré à Rhisnes, sous un monument plus orgueilleux que pieux, ou simplement beau, orné de ses seize quartiers et de ceux de ses trois femmes. Voir : C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, dans *Namurcum*, 19^e ann., 1955, n^o 2, p. 17 ss. On constatera que, malgré tout le soin donné par ce seigneur à l'établissement de ses quartiers, il ne les a pas correctement représentés.

(791) DE MAROTTE DE MONTIGNY : *d'argent au double trêcheur fleuroné et contre-fleuronné de sinople ; au sautoir brochant de gueules, chargé en abîme d'un écusson d'argent à trois marmites de sable remplies d'or. Cimier : une cigogne au naturel.*

(792) A.E.N., Souver. baill., n^o 87, f^o 227 ; BORMANS, *ouvr. cité*, t. III, p. 127.

(793) *Ibid.*, id., Souver. baill., n^o 88, f^o 69 v^o ; *ouvr. cité*, t. III, p. 137.

DE MAROTTE⁷⁹⁴, écuyer, seigneur de Callenelle, né à Acoz, baptisé le 12 février 1630, mort le 19 février 1666, fils de Jean, chevalier, seigneur d'Acoz, Eergnée, Chastres, etc., échevin de Mons, premier échevin de Namur, et de Catherine d'Offignies, dame de Callenelle. Hélène-Philippe donna postérité à ses deux époux et décéda le 22 avril 1670⁷⁹⁵ ;

5. MICHELLE-ISABELLE, chanoinesse de Moustier et d'Andenne ;
6. Peut-être, MARIE-PHILIPPINE de Havreche, qui épousa à Saint Jean-Baptiste de Namur, le 13 février 1648, Charles (de la) VIEFVILLE⁷⁹⁶.

(794) DE MAROTTE DE CALLENELLE. Voir plus haut.

(795) B.R., mss. II, n° 2278, p. 77 ; *A. N. B.*, de 1886, pp. 132, 133, 136, 150 et 151.

(796) A.E.N., Fonds Gaiffier-Levignen, n° 238.

NON RATTACHES

Citons pour mémoire **Adelise d'Enghien**, qui aurait épousé Loys de **Ligne**, chevalier, fils d'Héribrand, chevalier, vivant en 1073, et d'Adelise de Montreuil. Elle serait fille d'Eustache « qui bâtit le château d'Enghien »⁷⁹⁷.

M. l'abbé Plumet, qui fait autorité en ce qui regarde les Trazegnies, rejette au rang des fables l'alliance d'une fille du seigneur d'Enghien, au commencement du XII^e siècle, avec Gérard de Trazegnies, fils de Gilles I^{er} et de Marie d'Ostrevant⁷⁹⁸.

N., fille de Jehan d'Anghien, pair du château de Mons, femme d'Eustache de Haynau, le vieil, fils d'Arnoul et de Beatrix ou Adeline du Rœulx, sont aussi des personnages inventés⁷⁹⁹.

Margherite d'Anghien, épouse de Philips van Maldeghe, mort

(797) Presque toutes les général. de la maison de Ligne.

(798) PLUMET, l. cit. ; REIFFENBERG, *Hist. du Hain.*, t. I, p. 176 ; NAMECHE, *Cours d'Hist. nation.*, t. III, p. 39, etc.

en 1341, remarié à Yolande de Mortagne, fils de Philips, chevalier, et de Marie de Rhodes, dame de Wondelghem, échevin du Franc en 1315-1316, ruward de Flandre, inhumé à Maldeghem avec ses deux épouses, Postérité de la première⁸⁰⁰.

Brisebos d'Anghien, probablement bâtard, était vassal d'Englebert III en 1211⁸⁰¹.

Geluit d'Anghien épousa, au milieu du XIII^e siècle⁸⁰², **N. van den Leene**, dit **van den Zande**, chevalier. En 1279, elle était remariée à **Colart de Lestines**, écuyer, fils de Gillion chevalier, mort avant 1321.

Du premier, au moins :

1. **N.**, déclarée d'origine franche, domiciliée à Hérinnes.

Jehan d'Enghien, doyen de Saint-Pierre à Lille en 1391-93, devint évêque d'Esell, mais il conservait le doyenné en comende l'an 1399⁸⁰³.

Elisabeth d'Enghien épousa **Jehan de Barbenchon**, dit **l'Arden-**

(799) B.R. mss, II, n° 5711, f° 22.

(800, 801 et 808) Ibid., l. cit., n° 58, f° 58 ; n° 6610, f° 144.

(802) VERRIEST, *Le Servage (...)*, pp. 416 et 426 ; LEJEUNE, *Hist. des Estinnes*, p. 113 ; *A. A. E.*, t. IV, p. 142.

(803) HAUTECOEUR, *Cartul. de St-Pierre de Lille*, t. II, *passim*.

nois, chevalier, sire de Donstienne, bailli de la terre d'Enghien en 1467, 1471-72 et 1478.

Il était veuf de Catherine de la Marche, fils de Guy, chevalier, sire de Donstienne, Willemont, etc., et de Marie de Roisin⁸⁰⁴.

N., bâtard d'Enghien, aurait épousé en 1405 Margrite **van Laken**⁸⁰⁵.

Nicolas d'Enghien, clerc du diocèse de Cambrai, est cité en octobre et novembre 1540⁸⁰⁶. Nest-ce pas un nom d'origine ?

Jehan d'Anghien ..., épousa **Jenne de Vendegies**, fille de Jehan écuyer, vivant en 1392, et de Marie d'Auberchicourt. D'où⁸⁰⁷ :

1. HANON (Jehanne) ;

2. WILLAMME.

Isabelle d'Enghien releva de Philippe, fils du roi de France, le ..., un fief tenu d'Alost et consistant en la terre de Grimmingen et les bois de La Raspaille⁸⁰⁸.

(804) *A. A. Mons*, t. XXIV, p. 187.

(805) *Echevins de la Keure*, f° 45. — VAN LAKEN serait d'or au sautoir engrêlé de gueules.

(806 et 807) B.R., mss II, n° 5711, f°s 16 et 19 ; BERLIERE, *Invent. des Libri oblig. (...)*, p. 274.

N. d'Enghien-Kestergat épousa Simon van den Ryne, dont postérité⁸⁰⁹.

Elisabeth d'Enghien, religieuse à Ghislenghien en ...⁸¹⁰.

Richarde d'Enghien, id.⁸¹¹.

Bernarde d'Enghien, id., décédée en 1488⁸¹².

(809) GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, t. II, p. 278. — VANDEN RYNE : *d'azur à l'anille d'argent, accompagnée de douze billettes en orle du même*. Cimier : un cygne issant au vol levé d'argent.

(810 à 812) B.R., mss. Goeth., n° 64, passim.

Table des Illustrations

	pages
Le Château d'Enghien	9
Sceau de Watiers II d'Enghien	33
Guillaume d'Enghien - Kestergat	153
Pierre tombale des époux d'Enghien-de Bourgoigne	177
Pierre tombale de Salmier - d'Enghien - Havré	193

Table des Matières

	pages
Avertissement	7
La MAISON D'ENGHIEN	9
Branche aînée	13
Branche de RAMERUT	67
Branche de SOTTEGEM	83
Branche de PRÉAUX	93
Branche d'HAVRÉ	97
Branche de BRAINE	123
Branche ^{bâtarde} de KESTERGAT	129
Branche bâtarde de RAMERUT	175
Branche bâtarde d'HAVRÉ	179
Non rattachés	201
Table des Illustrations	205

ADDITIONS et CORRECTIONS au Livre I

Nous négligerons les interversions de caractères et autres coquilles qui sautent aux yeux ; de même, les titres complets d'ouvrages que connaissent tous ceux qui lisent les généalogies.

- P. 7, l. 7, *au lieu de* : président, *lire* : vice-président.
- P. 10, l. 7, *au lieu de* : cet auteur, *lire* : MATTHIEU.
- P. 15, après la l. 3, *ajouter* : 4. ENGLEBIERS ; 5. BONIFACES.
- P. 16, l. 22, *ajouter* : n. 32bis.
- P. 19, l. 17, *au lieu de* : Englebiens II, *lire* : Englebiens III.
l. 22, *supprimer* : frère.
- P. 23, l. 9, *ajouter* : et Préaux.
- P. 30, l. 21, *au lieu de* : Rasse VII, *lire* : Rasse X.
- P. 31, l. 4, *au lieu de* : 1282, *lire* : 1288.
- P. 33, ll. 2 et 21, *au lieu de* : 97bis, *lire* : 98 ;
l. 7, *supprimer* la seconde virgule.
- P. 51, l. 6, *au lieu de* : Beaux, *lire* : Baux ;
l. 26, *lire* : de Limburg Stirum.
- P. 52, l. 26, *au lieu de* : lumière, *lire* : bannière.
- P. 54, l. 7, *au lieu de* : Sainte-Hermès, *lire* : Saint-Hermès ;
l. 16, *mettre en note* : DE BERLO : *d'or à deux fasces de gueules.*
- P. 57, l. 5, *supprimer* les cinq premiers mots ;
l. 24, *ajouter* : d'azur ;
l. 26, *supprimer* : brochant ;
l. 27, *au lieu de* : brochant, *lire* : brochante.
- P. 58, l. 18, *ajouter* : ZANE : *d... au renard d...*
- P. 61, *placer* les ll. 17 - 20 en fin de page et *ajouter* : Les dates mentionnées que le dixième mot (d'ailleurs mal copié) est erroné.

- P. 72, l. 8, *au lieu de* : Bary, *lire* : Bury.
- P. 73, l. 8, *au lieu de* : bandes, *lire* : bande.
- P. 98, dern. l., *lire* : DE NAAST : *d'or à trois lions de gueules, souvent brisé d'un franc-quartier brochant du même, chargé d'un écusson d'argent. Cimier : tête et col d'aigle? d...*
- P. 109, l. 17, *au lieu de* : Hullqch, *lire* : Hulluch.
- P. 123, l. 2, *au lieu de* : Silly, *lire* : Bassilly.
- P. 143, l. 20, Un accident en a empêché l'exécution.
- P. 150, dern. l., *ajouter* : *deux en chef et une en pointe.*
- P. 153, l. 3, *au lieu de* : VELAIRE (etc.), *lire* : VERLAENEN^{esp}, censier à Cumplich des biens du Parcq. — *Ajouter en note* : (639) A.V. Louvain, reg. 7469, a. du 19 avril 1576.
- P. 176, l. 6, *au lieu de* : BURGAONE, *lire* : BAURGONE.
- P. 179, l. 12, *au lieu de* : Lawrence, *lire* : Laurence.
- P. 185, l. 4, *au lieu de* : 1537, *lire* : 1547.
- P. 188, l. 23, *au lieu de* : de gueules, *lire* : du champ.
- P. 189, l. 13, *au lieu de* : BRANC, *lire* : BRANT.
- P. 190, l. 4, *au lieu de* : Aisce, *lire* : Aische
- Face à la page 32, *lire* : (page 38).
- Face à la page 152, *lire* : (page 156).
- Face à la page 192, *lire* : (page 194).

*
* *

Nous tenons à remercier encore M. M. le Ministre F. COLLON, Y. DELANNOY, P. DE TIENNE et le Colonel PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU.

R. G.